

**COMITE REGIONAL POUR L'INFORMATION
ECONOMIQUE ET SOCIALE D'ILE-DE-FRANCE**

**LE SYSTEME PRODUCTIF
REGIONAL EN ILE-DE-FRANCE**

**Rapport présenté
par Madame Marie-Odile LIAGRE
au nom du Groupe de Travail
animé par Monsieur Richard ZISSWILLER**

NOVEMBRE 1995

REMERCIEMENTS

Pour la réalisation de ce rapport, le rapporteur a fait appel aux collaborations suivantes :

- à Monsieur Marcel Rousset-Deschamps du laboratoire ARIA-géographie
- à Madame Jeanine Cohen du laboratoire Strates du C.N.R.S.
- à Monsieur Olivier Morlet, étudiant en troisième cycle de géographie de l'université de Créteil
- à Madame Christine Boiry du Centre Régional d'Observation du Commerce, de l'Industrie et des Services (C.R.O.C.I.S.)

Sans les contributions de ces personnes, les deux premières parties du rapport n'auraient pu être écrites.

Dans le cadre de l'élaboration du rapport, plusieurs personnes ont été auditionnées par le groupe :

- . Madame Jeanine COHEN chercheur au laboratoire Strates du C.N.R.S. et membre du groupe
- . Madame Valérie DEJONGHE de l'I.N.S.E.E. Direction générale Département de l'action régionale
- . Madame Monique VINCENEAU de l'I.N.S.E.E. Direction générale Département de l'action régionale
- . Monsieur Emilio TEMPIA de la Direction régionale de l'équipement et membre du groupe
- . Madame Patricia PILINSKI chercheur universitaire
- . Monsieur PIMBERT, secrétaire général de l'O.P.Q.C.M. et membre de l'A.F.A.Q.
- . Monsieur GOLLAIN de l'I.A.U.R.I.F. et membre du groupe
- . Madame BOURDON du Laboratoire LATEC
- . Monsieur DOUILLET, de la Chambre Syndicale des Industries Chimiques et membre du groupe
- . Monsieur Bruce DEVERNOIS du Groupe des Industries Métallurgiques (G.I.M.) et membre du groupe
- . M. BRUN de la Fédération Parisienne du Bâtiment et membre du groupe
- Mme BOIRY du Centre Régional d'Observation du Commerce, de l'Industrie et des Services (C.R.O.C.I.S.) et membre du groupe
- M. SIX, délégué général de la fédération des entreprises de propreté

COMPOSITION DU GROUPE

Responsable, animateur du groupe :

M. Richard ZISSWILLER, délégué général aux Etudes de la C.C.I.P.

Rapporteur du groupe :

Mme Marie-Odile LIAGRE, chargée d'études sur l'économie et les entreprises à la direction régionale d'Ile-de-France de l'I.N.S.E.E.

Membres du groupe :

Mme Christine BOIRY, responsable des études sur l'industrie et la macro-économie au C.R.O.C.I.S.

M. Jacques BONNIFAIT, chef du service Commerce intérieur à la C.R.C.I. de Versailles

M. Raphaël BRUN, conseiller technique au Conseil économique et social régional d'Ile-de-France

M. Jean-Gilles CAHN, secrétaire général du C.R.O.C.I.S.

M. Dominique CHARNEAU, chef du service Etudes à la C.C.I.P. Hauts-de-Seine

Mme Jeanine COHEN, chercheur au laboratoire Strates du C.N.R.S. et membre du groupe

Mme Martine DELASSUS, chargée d'études économiques à la C.R.C.I. de Versailles

M. Pierre-Marie DESCOLONGES, Conseil régional d'Ile-de-France

M. Bruce DEVERNOIS, économiste au G.I.M.

Mme DOUBLET, Conseil régional, service de l'action économique

M. Jean-Pierre DOUILLET, délégué général de la Chambre syndicale des industries chimiques

M. Alain DUCASS, chef de service de l'action économique à la D.D.E.F.P. d'Ile-de-France

M. Jack ESCRIVE, directeur adjoint de la D.R.T.E.

M. Vincent GOLLAIN, chargé d'études sur l'économie et le développement local à l'I.A.U.R.I.F.

Mme Hélène GOUT, chargé d'études sur l'économie et le développement local à l'I.A.U.R.I.F.

Mme Maryse JEGOU, secrétaire du C.R.I.E.S. et chargée d'études à direction régionale d'Ile-de-France de l'I.N.S.E.E.

M. L'ESPRIT, chef du service des études et de l'emploi au G.A.R.P.

M. Jérôme MULLER, chargé de mission à la D.R.I.R.E. Développement industriel

M. Stéphane PIMBERT, secrétaire général de l'O.P.Q.C.M.

M. Zara RAISSE, attaché de direction à la Fédération parisienne du bâtiment

M. Marcel ROUSSET-DESCHAMPS, professeur Université de Paris-Val-de-Marne

M. Pascal SIX, délégué général de la Fédération française des entreprises de propriété

M. Emilio TEMPIA, chargé de mission à la D.R.E. Division Urbanisme et schéma directeur

3) conclusion	p 42
E) Comparaisons de l'Ile-de-France avec d'autres régions métropolitaines	p 43
Partie III : Approche comptable et modélisation	p 51
A) La comptabilité régionale et ses limites	p 52
1) les sources et les méthodes	p 52
2) signification et limites	p 54
B) Tentatives des D.R. de l'I.N.S.E.E.	p 55
1) la Haute-Normandie, l'Alsace et la Lorraine	p 55
2) l'Ile-de-France	p 56
3) conclusion	p 57
C) Relations intersectorielles et modélisation	p 58
Partie IV : Approches monographiques	p 60
A) Secteurs du secondaire	p 61
1) Le bâtiment	p 61
2) La chimie	p 63
3) La pharmacie	p 65
4) La métallurgie	p 66
5) L'aéronautique	p 71
B) Secteurs des services aux entreprises	p 72
1) Le nettoyage	p 72
2) Les services en informatique	p 74
3) Les activités de conseil en management, recrutement, formation	p 76
Conclusion	p 79
Recommandations détaillées du groupe	p 84
Annexes	p 92
1) Bibliographie	p 93
2) Liste des postes P.C.S. retenus dans l'analyse fonctionnelle de l'emploi	p 98
3) Architecture du modèle régional du LATEC	p 100
4) T.E.S. reconstitué pour l'Ile-de-France	p 101
5) Tableaux issus des R.G.P. : analyse fonctionnelle	p 103

INTRODUCTION

L'objet du groupe de travail "système productif" est principalement d'appréhender les relations entre l'industrie et le secteur des services en Ile-de-France. Ces deux secteurs font déjà l'objet, mais séparément, de nombreuses études et publications. Au C.R.I.E.S., un groupe de travail s'était même réuni sur les services marchands rendus aux entreprises. A l'I.N.S.E.E, au S.E.S.S.I., l'industrie est le thème de publications, dont "Ile-de-France : une industrie en mutation" (ouvrage réalisé en collaboration avec la C.R.C.I.) et "l'industrie dans les régions : chiffres clés" sont des exemples. L'appréhension des relations entre l'industrie et les services est donc une approche plus nouvelle.

En 1985, M. Raoul Collet, au nom de la Commission de Développement Economique Régional, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi avait présenté un rapport sur l'évolution à moyen terme de l'activité économique et de l'emploi en Ile-de-France. Dans cet ouvrage, il brossait un tableau de l'industrie et du secteur des services. Mais il notait également qu'il fallait dépasser l'opposition habituelle secondaire/tertiaire : "des "passerelles" relie de plus en plus entre elles les industries et les activités de services destinés aux entreprises". Aujourd'hui, ce constat est encore plus vrai. L'économie régionale est encore plus interdépendante. Les secteurs ont entre eux des effets d'entraînement, non seulement à l'intérieur de l'industrie (par les filières de production), mais aussi entre l'industrie et les services. Il y a complémentarité entre les deux pans de l'économie. M. Rousset-Deschamps dans le colloque de mai 1994 sur les "services aux entreprises" soulignait aussi ce phénomène : "les activités de services s'intègrent, participent au système productif dans une vision systémique et non pas dans une vision d'opposition entre les activités de services et l'industrie".

Il convient donc de s'interroger sur ces liens et de même de s'inquiéter sur la fragilité de l'économie régionale qui pourrait en découler. En effet, jusqu'au début des années 1990, l'accroissement des emplois de services avait compensé les pertes industrielles. Puis les effectifs des services ont stagné et enfin, chuté eux aussi. Cela pose question : la désindustrialisation de l'Ile-de-France est-elle limitée, en est il de même pour la montée du "tout-tertiaire" ? Y a-t'il un seuil à ne pas dépasser, au delà duquel l'économie régionale, trop fragilisée, serait incapable de se développer davantage ? Cette montée des services qui se traduit par une place grandissante dans les emplois et dans la diversité des activités de production, ne risque-t-elle pas de voir disparaître, avec l'effacement des activités industrielles, la base de la richesse régionale ?

Le sujet garde en outre toute son actualité du fait de la décentralisation et de la montée en puissance des collectivités territoriales. Disposant de budgets plus importants et de compétences élargies, les régions, les départements et les communes sont de plus en plus tentés d'intervenir en matière d'économie et d'emploi pour des raisons aussi bien financières que sociales et politiques. Une bonne information sur le système productif local est nécessaire pour éclairer leurs décisions.

De plus, l'aménagement du territoire national fait actuellement débat. Il est coutumier d'opposer la région francilienne, supposée dévoreuse d'activités et d'emplois, à la province, "désert français". La vision complémentaire de l'industrie et des services, la recherche des stratégies d'implantation de leurs entreprises permettent de dépasser cette approche duale de l'économie nationale. Les délocalisations vers la province doivent certes servir à l'aménagement du territoire mais doivent aussi respecter certaines complémentarités intersectorielles. Cela s'impose d'autant que les stratégies des entreprises se jouent désormais à un échelon international et que les régions capitales européennes sont concurrentes.

Les objectifs de ce rapport sont donc doubles. D'une part, il tentera d'établir un diagnostic des relations entre les secteurs industriels et ceux des services en Ile-de-France. D'autre part, il évaluera les moyens d'information statistiques disponibles pour étudier ce sujet et donc signalera les manques, émettra des recommandations.

Pour parvenir à ces fins, dans une première partie de ce rapport, l'approche "système productif" sera justifiée : travaux des chercheurs, mutations qu'ils observent. La deuxième partie de l'ouvrage sera moins "théorique", mais s'attachera à faire la rétrospective des évolutions relatives de l'industrie et des services en Ile-de-France. Les indicateurs utilisés seront, bien sûr, l'emploi (en terme d'effectifs comme en terme de fonctions), mais aussi les indicateurs de la démographie d'entreprises. Un éclairage sur la place de l'Ile-de-France à l'intérieur de l'Europe permettra de relativiser les constats. La troisième partie explorera la piste comptable. Au niveau national, la comptabilité apporte des réponses chiffrées à l'approche systémique de l'économie. En est-il de même au niveau régional ? Enfin dans une quatrième partie, l'approche monographique sera privilégiée et tentera de répondre, de manière plus "qualitative" que "quantitative", aux questions du groupe : quelles sont les consommations intermédiaires des différents secteurs d'activité régionaux en biens et en services ? comment se prennent les décisions d'externalisation ou d'intégration ? quelles sont les stratégies adoptées selon le secteur et la conjoncture ? Dans l'industrie, les secteurs présentés seront : le bâtiment, la métallurgie, l'aéronautique, la chimie et la pharmacie. Dans les services, ce seront : les cabinets de conseil, les activités de nettoyage, les services informatiques. Tout au long de ce rapport, des difficultés méthodologiques et statistiques apparaîtront et permettront de déboucher, dans la partie finale du rapport, sur les préconisations et recommandations d'ordre statistique que le groupe de travail souhaite voir porter par le C.R.I.E.S..

PARTIE I : JUSTIFICATION DE L'APPROCHE "SYSTEME PRODUCTIF"

A) Légitimité théorique de l'approche :

Comment se crée la richesse régionale ? Provient-elle presque uniquement de l'industrie ? Ou les activités de services ne sont-elles pas des nouvelles manières de travailler, produire et consommer et ne sont-elles donc pas partie intégrante des modalités de production de la richesse ? Des liens importants n'existent-ils pas entre l'inégale présence des services et les différences de développement à l'intérieur de l'agglomération.

Pour répondre à ces questions, il faut s'interroger sur le système productif. Trois approches sont possibles :

. Le système productif est "postindustriel". L'hégémonie des services dans la production s'explique par le fait qu'ils constituent le nouveau stade des activités de production et que leur développement actuel se traduira à terme par un remplacement de l'industrie. La forme géographique correspondante est la métropole, configuration efficace pour l'économie des services en termes de production et de consommation.

. Le système productif est "manufacturier". Les services n'ont alors aucune capacité économique réelle. Leur valeur apparaît uniquement dans l'industrie. La polarisation de la production sur les activités de services est perçue alors comme une sorte de parasitisme, de prolifération (effets d'"éponge"), dans laquelle la métropole, avec le déclin de l'industrie, vit d'un prélèvement sur les autres régions françaises.

Ces deux conceptions partagent une vision très "fonctionnaliste" et réductrice de la réalité car elles continuent d'opposer industrie et services. Pourtant des complémentarités évidentes existent. Les services ont un rôle novateur dans l'organisation de la production (celle-ci est moins figée et s'adapte plus vite) et dans les nouvelles formes de concurrence (non basées uniquement sur les prix). En outre, ces conceptions sont trop manichéennes et "massives", la diversité des activités de production n'est pas appréhendée. Enfin, le rôle joué par la concentration territoriale de la production dans la réussite économique est minoré, de même que celui des liens d'interdépendance entre les institutions, les habitudes sociales et l'organisation interne. Ces deux conceptions sont donc simplificatrices. Face à ces insuffisances, une troisième approche se développe :

. Le système productif est analysé sous l'angle de la relation de service et des principes technologiques associés (Barcet, Bonamy, 1983). Désormais, les services au sens large, marchands et non marchands, sont des activités qui gèrent la complexité croissante, économique et territoriale, de la production, de son organisation (rapidité des cycles de vie des produits, choix de localisation, segmentation du marché...). Les services jouent un rôle de régulateur. Les complémentarités au sein de la production, le continuum entre biens industriels et services, entre les échelles géographiques locales, nationales et internationales, deviennent donc essentiels dans cette conception. Selon cette approche, l'activité de service peut s'analyser sous quatre angles :

1) le marché

Le rôle du système productif et celui de l'entreprise est de produire des biens et des services qui permettent de créer et de réaliser une valeur d'échange avec un gain. Cette activité est de plus en plus complexe. Son organisation est contrainte par les savoirs technologiques, les équipements installés, la qualification des salariés, la demande des consommateurs et le consensus social. Dans son approche habituelle, le marché facilite les échanges de marchandises et coordonne les actes dispersés de production. Le marché a un autre rôle dans les choix d'organisation de la production. C'est non seulement le lieu de rencontre de deux entités, l'offre et la demande, mais il permet aussi la coordination des activités humaines sous une forme marchande et non marchande (gestion non contractuelle, rôle des "institutions"). Ce rôle permet de pallier les insuffisances de la logique concurrentielle, le manque de "rationalité pure" de la part des agents économiques. Ce mécanisme non marchand peut être une "convention" ou plutôt une activité de service. Selon les époques, les technologies et les sociétés, les stratégies individuelles d'organisation de la production, du choix des produits diffèrent : agglomération en petites villes ou en immenses mégapoles, constitution de filières, standardisation ou spécialisation. Le produit fonde son existence non pas sur sa forme physique mais sur l'échange de nature économique dont il est l'objet. L'opposition bien-service est donc caduque. Le produit décrit une gamme qui va d'un bien matériel ordinaire à une promesse de liquidité entre deux agents ou à un engagement mutuel dans la recherche d'un produit futur. Les services manifestent une intense capacité à innover y compris sous des formes non marchandes.

2) une nouvelle organisation de la production et du travail :

L'ouverture internationale des marchés et les mutations socio-technologiques, essentiellement liées à l'électronique, ont transformé les formes de la concurrence en amenant au premier plan la qualité, la variété, la réactivité et l'innovation. L'organisation de la production est désormais liée à la capacité de coopération entre toutes les parties du système productif. Les formes mises au point dans la production des services tendent à devenir le modèle général. Pour la différencier de la production "taylorienne" ou "fordienne", on parle alors de production "servicielle" (Rousset-Deschamps, 1994). Celle-ci se distingue par les processus de la coopération et de coproduction. Ceux-ci s'expriment dans la relation de service : la valeur se crée autour de produits spécifiques dans les coordinations entre producteurs et entre les producteurs et les demandeurs. La relation de service est centrale dans l'économie moderne, y compris dans l'industrie la plus traditionnelle. L'ensemble de l'organisation (c'est-à-dire le travail, les relations professionnelles, les rapports avec l'investissement), les relations dans les entreprises et entre les entreprises et leurs formes de concurrences se trouvent modifiées. Toutefois, les relations de type "industriel" ou plutôt "manufacturier" ne disparaissent pas. Elles restent efficaces pour certains produits et certaines tâches, mais ne sont plus le modèle unique.

Face à l'incertitude du marché, l'organisation de la production a le choix entre la spécialisation et la standardisation. La spécialisation repose sur la connaissance la plus complète possible du demandeur, ce qui permet de réduire l'incertitude. L'élément essentiel de la coordination n'est plus le prix mais la confiance. Au contraire, la standardisation fonde l'organisation sur l'absence de spécificité de l'activité et des savoirs des personnes. Le produit ne doit rien à ceux qui l'ont fait, il présente des caractères généraux, connus et utilisés par tous. A l'évidence la relation de service est du côté de la spécialisation qui place les compétences au centre des caractéristiques du travail. La compétence s'exprime essentiellement par la maîtrise de la technologie qui s'incorpore dans les règles, dans les équipements matériels et dans les produits. La compétence est la "matière première" du développement. La relation de service trouve sa dynamique dans la capacité que les participants possèdent, ou non, d'innover, dans des "processus collectifs largement endogènes et auto-entretenus" (Callon, 1990). La compétence est un mode d'apprentissage et de création qui innove selon des processus complexes. Elle se développe et se valorise à travers des réseaux internes à la firme, au tissu régional, national et international. On parle d'organisation en réseaux. Les trois mondes de la production de la connaissance (recherche et savoirs théoriques) et de la demande ne peuvent être dissociés. Des réseaux de compétence se constituent entre les acteurs -organisations et institutions- des trois mondes : théorie (universités, laboratoires), production (entreprises et administrations) et utilisation (entreprises, administrations et groupes sociaux). Les réseaux sont flexibles car chacun peut y occuper selon le moment des rôles différents. Les entreprises les plus productives et "prometteuses" sont celles qui gèrent le mieux ces réseaux, qui gèrent le mieux leurs relations avec le marché et l'ensemble du savoir-faire, des compétences et cultures. Cette gestion des "réseaux" se combine à des choix de concentration ou de dispersion géographique des établissements. Les dimensions "locales" ou "régionales" sont associées à la production.

3) le territoire :

Le territoire est une dimension de l'organisation de la production souvent méconnue. Il s'appréhende de trois façons qui vont de la plus simple à la plus complexe :

Dans son acception "géométrique", il est réduit à une "surface de transport", espace technique des opérations qui s'exprime par des distances et des coûts associés. Les progrès des communications et des technologies réduisent ces distances et donc permettent d'élargir les réseaux.

Dans son acception "interindustrielle", l'espace est perçu comme un simple support de l'activité. Il n'est pas alors réellement intégré à la production, sauf sous des formes physiques (immobilier d'entreprise, aménagement, infrastructures de transport).

Dans son acception "sociale", le territoire du système productif résulte du comportement des acteurs et de leurs distances, mais il est lui-même producteur de comportements et facteur de développement ou de régression. Le territoire est alors un "tissu", lieu de solidarités qui s'expriment

dans les marchandages, les redistributions de ressources stratégiques.... Le territoire n'est pas un donné figé, mais se construit. La distance est un produit social qui se mesure en partage de valeurs, en culture. La relation de service et la coopération participent donc à la construction de cet espace. L'organisation "servicielle" de la production tend globalement à renforcer la territorialisation malgré les forces contraires que représentent les nouvelles technologies de la communication. Ainsi, le territoire est une dimension qui permet de caractériser le mode d'organisation. D'autres éléments existent. Les relations qui se "construisent" entre l'espace de production et l'espace de la société créent les systèmes productifs locaux en fonction des produits, des principes technologiques associés et des compétences mobilisées. La diversité de l'activité de production est une autre dimension fondamentale du système productif.

4) les réseaux :

La diversité de l'activité de production est souvent appréhendée par la décomposition en secteurs et branches d'activité. Cette grille d'analyse ne rend pas compte de l'existence des réseaux. Or, ceux-ci introduisent la dimension territoriale pour différencier des activités de production. La conception ancienne du secteur, ensemble d'entreprises fabricant et vendant les mêmes produits perd de sa substance. En effet, chaque entreprise tend à se différencier et, même à la limite, sous certaines conditions (grande taille, accords de partenariat, intégration...) peut former un sous-secteur. La notion de secteur garde néanmoins un grand intérêt du fait des nombreuses similitudes et complémentarités entre les unités de production. Le réseau apporte une dimension territoriale et une dimension dynamique : il se construit entre certains acteurs sur des compétences et des produits, mais il se modifie aussi, il est flexible. La localisation des activités économiques ne peut s'expliquer à l'aide d'un seul ou de deux critères seulement. Notamment, l'importance du facteur du coût des ressources (main d'oeuvre ...) est à relativiser. La façon dont les entreprises structurent leur production joue également un rôle important. En fait, le système productif actuel est paradoxal.

D'une part, l'économie est de plus en plus ouverte. C'est la mondialisation, la globalisation. Les interdépendances à longue distance jouent un rôle croissant et diminuent l'importance du facteur local, au point où la question du sens même de l'économie régionale semble pouvoir se poser.

La globalisation de l'économie peut s'appréhender sous un angle macro-économique. La mondialisation se dessine dès les années 1970, mais franchit une étape importante, au début des années 1980, avec l'explosion des investissements directs à l'étranger. Le secteur tertiaire occupe une place importante dans ces investissements internationaux. Cette tendance s'observe essentiellement pour les grands pays industrialisés. En outre, des alliances se développent. Des ensembles industriels, sans prise de participation de capital, se constituent : ainsi, entre le Japon et les U.S.A., dans le domaine de l'électronique et de l'automobile. Ces accords répondent à une logique plus stratégique (c'est-à-dire être présent sur tel ou tel marché) qu'industrielle (c'est-à-dire étendre ses capacités de production). Cette mondialisation remet en cause la notion d'économie

nationale et la pertinence d'indicateurs du commerce extérieur. Ainsi, en 1979, environ 55 % des emplois en France étaient "franco-français", c'est-à-dire étaient localisés sur le territoire français et étaient le fait d'entreprises françaises travaillant pour le marché intérieur. A la fin des années 1980, ce chiffre est estimé à 42 %.

La globalisation peut s'appréhender aussi sous un angle micro-économique, c'est-à-dire selon le point de vue des firmes. Les stratégies adoptées sont globales, non uniformes. Les firmes raisonnent désormais sur un marché le plus vaste possible et tendent vers la mondialisation de leurs opérations. Cela leur permet des économies d'échelle et de réseau. En matière d'approvisionnements, cela se traduit par une gestion des fournisseurs sur une échelle de plus en plus large, parfois mondiale. Il n'y a plus coexistence systématique, sur le même territoire, des industriels et de leurs fournisseurs. La proximité géographique n'est en effet plus déterminante dans le choix d'implantation des industriels. Ces derniers intègrent en revanche davantage le facteur temps (rapidité des délais, communications...). Les opérations des firmes se coordonnent aussi sur une échelle de plus en plus large afin de mieux répartir les aléas entre les pays. Les conceptions des produits sont aussi coordonnées et multinationales, sans pour autant déboucher sur une standardisation des produits, quel que soit le pays consommateur. Des exemples de firmes ayant adopté une stratégie globale ne manquent pas : Xerox, dans les années 1980, s'est développé sur trois pôles : les U.S.A., le Royaume-Uni et le Japon. Ses fournisseurs sont passés de près de 5 000 à 400. La firme a conçu un programme qualité, a standardisé ses procédures. Dans l'agro-alimentaire, le groupe B.S.N., devenu Danone, s'est aussi multinationalisé par croissance externe.

Mais d'autre part, cette ouverture ne neutralise pas les territoires. En effet, certaines activités se concentrent sur des territoires qui deviennent ainsi leaders. Cette polarisation s'explique par la transformation des modes de compétition. Les firmes exercent entre elles une concurrence, non seulement par une bataille sur les coûts et les prix, mais aussi par une différenciation des produits. Celle-ci s'exprime de diverses façons :

. la qualité : aujourd'hui, les exigences sont fortes ; c'est un pré-requis indispensable pour affronter la compétition. Un exemple est fourni par l'industrie automobile : Renault a bloqué la sortie de la "Safrane" pendant un an afin de contrôler et corriger tous les petits défauts, les insuffisances de qualité. L'échec commercial du modèle a pu ainsi être évité. Renault a tiré les leçons de l'expérience de Citroën avec son modèle AX pour lequel les corrections des défauts mineurs se sont effectuées au fur et à mesure de leurs découvertes par les acheteurs. La voiture s'était alors améliorée au fil des mois, ce qui était le processus habituel pour les nouveaux modèles. Mais cette fois-ci, l'image et les ventes de la nouvelle voiture ont souffert de ces perfectionnements par étape.

. la variété : les catalogues commerciaux sont de plus en plus épais. Les produits proposés ne sont plus standardisés. La notion de grande série se périmé. Ainsi, dans l'agro-alimentaire, la taille des séries de fabrication des yaourts a été divisée par trois en dix ans.

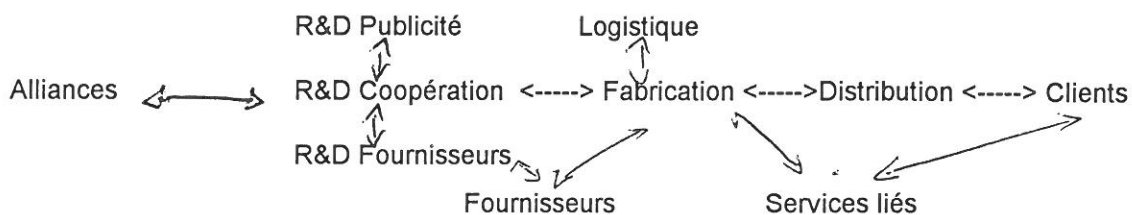
. le temps : les entreprises font davantage preuve de flexibilité.

. l'innovation : l'entreprise recherche des produits réellement nouveaux, c'est-à-dire avec des valeurs d'usage nouvelles ou des processus de fabrication nouveaux. Elle doit combiner l'innovation avec la variété (qui est de la fausse innovation).

Les interfaces et les interactions ont donc un rôle crucial. La coopération entre les unités de production, entre les firmes et les fournisseurs, les clients, avec les institutions locales est indispensable pour que l'entreprise puisse rester dans la concurrence. L'économie se développe désormais en réseaux, alors qu'auparavant elle était linéaire :

avant : Recherche & Développement (R&D) ---> Production ---> Distribution ---> Consommateurs finals

maintenant :



Les services assurent la cohésion de cet ensemble (ils sont dans les flèches). La coordination horizontale est forte. Les cycles temporels se réduisent. La volonté du "juste à temps" n'implique cependant pas forcément une forte compacité géographique. Les fournisseurs se réduisent en nombre, mais sont davantage "éclatés" sur le territoire. La distance entre le fournisseur et l'entreprise est moins importante que le temps de livraison, d'acheminement.

Les entreprises, dans le choix de leur localisation, préfèrent donc les régions dotées de grandes infrastructures, les pôles, les réseaux. Les grandes zones métropolitaines, comme l'Île-de-France, grands noeuds de réseaux tirent mieux leur épingle du jeu. L'accessibilité y est plus grande, les interactions entre les réseaux sont plus faciles. En outre, pour les entreprises, ces régions permettent une plus grande souplesse dans la gestion des ressources (notamment le personnel) du fait d'un potentiel important de main-d'oeuvre qualifiée. La fermeture (ou même l'extension d'un site) est plus difficile dans une zone peu développée et pauvre que dans une zone riche et attractive.

Les pôles sont donc de plus en plus généralistes. Ce sont eux qui ont le plus d'avenir. La spécialisation devient de plus en plus relative, les technologies sont de plus en plus croisées, interconnectées. Ainsi, l'électronique est présente désormais dans tous les secteurs d'activité.

B) Les équipes de recherche travaillant sur ce thème ⁽¹⁾ :

Le système productif subit une mutation sous l'effet des transformations de l'industrie (diminution considérable de ses emplois). Le rôle des services dans cette mutation fait l'objet depuis plus d'une décennie de nombreuses recherches, tant internationales que nationales. Au niveau régional, et plus précisément francilien, celles-ci abondent moins, mais sont promises à se développer du fait de la décentralisation et de l'émergence d'un nombre accru d'acteurs locaux du développement.

Divers colloques et réunions ont permis de rassembler ces recherches afin de promouvoir la réflexion sur ce thème. Ainsi, Mme Nicole May a animé des travaux dans la lignée du programme interministériel "Mutations économiques et urbanisation" :

- un colloque de l'association des sciences régionales de langue française s'est tenu à Saint-Etienne les 3-4-5- septembre 1990 sur le thème de la "mondialisation de l'économie et développement des territoires". Un atelier a travaillé plus précisément sur "l'impact territorial des services".

- L'Agence d'Urbanisme de la communauté urbaine de Lyon a réuni le METT-Plan Urbain, la DATAR et le Commissariat général au Plan dans un colloque portant sur "les métropoles en déséquilibre" et plus précisément aussi sur "la métropolisation et les services aux entreprises".

- LE METT-Plan urbain, la DATAR et le CGP ont formé, de 1990 à 1992, un groupe de travail sur le tertiaire. J. Bonamy (Lyon), B. Fleury (CGP), H. Jayet (Lille), C. Lacour (Bordeaux), N. May (Plan Urbain), G. Burgel (Université Paris X - laboratoire de géographie urbaine) et A. Valeyre (ENPC-LATTS-Strates), membres du Comité du programme de recherche "mutations économiques et urbanisation" (M.E.U.), ont pu ainsi faire part de leurs recherches. Des équipes de chercheurs ont apporté aussi leur contribution :

Hors Ile-de-France :

- ERMES-IFRESI, CNRS Université Lille (J. Gadrey, J-C. Delauney) sur le contenu de la relation de services et ses rapports à l'espace ;

- A. Bailly (Géographie urbaine de Genève) sur les relations entre le secteur des services, le développement des villes, le système de production et l'espace ;

- J. Garnier (I.R.T.) sur l'émergence d'un milieu "tertiaire-industriel" dans le Pays d'Aix-en-Provence ;

- S. Illeris (Département de géographie, d'analyse socio-économique et d'informatique de l'université de Roskilde au Danemark) sur les services aux ménages et aux entreprises, les centres urbains et la hiérarchie urbaine ;

¹ voir bibliographie en annexe

- E. Langeard (Institut d'administration des entreprises, Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-en-Provence-Marseille) sur les réactions en tant que spécialiste des sciences de la gestion et du marketing au texte d'orientation du groupe de travail ;

-D. Maillat (IRER, Université de Neuchâtel, Suisse) sur les notions de "système territorial de production" et de "milieu" ;

- T. Noyelle (Eisenhower Center for Conservation of Human Resources, Columbia University, New-York, Etats-Unis) sur le regain des grandes villes, notamment aux Etats-Unis et le développement des services.

En Ile-de-France :

- F. Burdeyron (Bernard Krief Marketing) sur le marketing des entreprises

- P. Simon (Secteur immobilier de la banque Pallas) sur les parcs d'activités tertiaires réalisés par son groupe

- F. Asher du Ministère de l'équipement sur les rapports services-villes

- M. Rousset-Deschamps de l'A.R.I.A. (université Paris XII) sur les relations entre l'espace géographique, le mode de développement contemporain, l'organisation de la production et la vie sociale et M. Rousset-Deschamps et B. Colpin de l'A.R.I.A. sur les services aux entreprises en Ile-de-France dans le cadre d'un groupe de travail du C.R.I.E.S. sur le tertiaire et le colloque du C.R.I.E.S. sur ce thème en mai 1994

- D. Carré du LAREA (Université de Paris X) et du C.N.R.S. sur l'intégration des services et de la dimension spatiale à l'étude de l'évolution de l'économie industrielle

- B. Eme du CRIDA-LSCI C.N.R.S.-IRESCO sur les services de proximité.

D'autres équipes franciliennes travaillent sur les relations services-industrie :

- R. Prud'homme, L. Davezies de l'O.E.I.L. (Université de Paris XII) sur les ressources locales

- J. Malézieux du C.R.I.A. (Université Paris I) sur l'immobilier d'entreprises

- G. Benko, L. Carroué, A. Fisher et V. Oth du C.R.I.A. sur les dynamiques spatiales des activités économiques

- A. Matteaccioli, V. Peyrache, M. Tabariés, P.Y. Touati et C. Tutin du G.R.E.M.I.-C3E (Université de Paris I) sur les dynamiques économiques, sociales et financières de l'espace

P. Bekkouche, J. Cohen, F. Damette, J. Scheibling du laboratoire Strates (Université Paris I) sur la géographie du système productif : industrie, services, logistique et espace, hiérarchie urbaine, division socio-fonctionnelle de l'espace urbain, métropoles et technopoles

M. Berger et C. Rhein de Strates sur l'espace, la population et la société dans le cadre du colloque sur la valorisation de la recherche sur l'Ile-de-France en 1990 et pour une contribution au rapport Jayet pour le Conseil régional

B. Madeuf du L.A.R.E.A. sur le mouvement des services de recherche des firmes étrangères

C) Les difficultés méthodologiques :

La connaissance du système productif local suppose que l'on puisse bien sélectionner les entreprises selon leur appartenance au territoire considéré. Pour cela, la population observée n'est pas celle des entreprises, mais celle des établissements. En effet, l'entreprise est une entité juridique qui peut avoir plusieurs établissements et donc plusieurs implantations géographiques et plusieurs activités. Cette connaissance n'est pas "évidente" car le dispositif statistique actuel est beaucoup plus complet sur la population des entreprises que sur celle des établissements. Or la distinction est particulièrement nécessaire dans une région comme l'Ile-de-France qui rassemble les sièges des principales entreprises à établissements multiples.

1) les sources existantes :

a) l'E.A.E.

Pour définir les grandes caractéristiques de l'industrie et des services, la source principale est l'Enquête Annuelle d'Entreprise (E.A.E.).

Dans l'industrie, cette enquête est exhaustive pour toutes les entreprises employant au moins 10 salariés. Le degré de précision des questionnaires est modulé selon la taille des entreprises. Le questionnaire général (Q.G.) est envoyé aux entreprises employant au moins 100 salariés. Il demande des informations sur l'entreprise considérée dans son ensemble et sur ses établissements. Sur l'entreprise, les renseignements abondent : modifications de structure, effectifs salariés et employés, compte de résultat, sous-traitance confiée, stocks, répartition du chiffre d'affaires par activité et à l'exportation, nature des immobilisations, investissements et cessions de matériels, immobilisations immatérielles, dépenses de logiciel, publicité, crédit-bail. Sur les établissements, le questionnaire est nettement moins fourni. Il y a un questionnaire pour chaque établissement qualifié, selon l'enquête, de "producteur" et un seul pour tous les établissements dits "non producteurs" (entrepôts, cantines ...) d'une même entreprise. Les questions portent sur les investissements, le crédit-bail, les effectifs salariés et employés, les rémunérations et la répartition par activité de l'effectif employé. Le questionnaire simplifié (Q.S.) concerne les entreprises employant de 20 à 99 salariés. Il ne comporte pas de questionnaire "établissement" et demande un résumé des informations collectées sur l'entreprises dans le Q.G. (répartition du C.A. et de l'effectif par activité, compte de résultat, état des stocks, modification de structures...) et la liste des établissements avec, pour chacun, l'effectif, les rémunérations et le total des investissements. Jusqu'en 1991, le questionnaire minimum (Q.M.) était réservé aux entreprises de 10 à 19 salariés. Il contenait un cadre unique demandant la répartition du chiffre d'affaires et des effectifs par activité. Depuis 1992, les petites entreprises de 10 à 19 salariés ne sont plus interrogées par l'E.A.E.. La seule source

d'information est alors l'enquête auprès des petites entreprises artisanales (cf. plus loin le paragraphe c).

Les données collectées sur les établissements sont donc très limitées, surtout au regard de celles obtenues sur les entreprises. Pour obtenir l'équivalent, il faut procéder à la régionalisation de cette enquête. Mais les informations obtenues sont issues d'estimations, de calculs provenant de ventilations et sont donc moins sûrs (cf. partie sur la comptabilité régionale). De plus, la régionalisation retarde d'un an la mise à disposition des données : trois ans s'écoulent entre l'année de l'enquête et l'année de disponibilité des données régionales. Ainsi, en 1995, on dispose des résultats de l'enquête annuelle d'entreprise régionalisée de 1992 seulement.

Dans les services, l'enquête annuelle d'entreprise est assez récente (première année de lancement 1983 contre 1962 dans l'industrie). Elle porte sur l'ensemble des services marchands, à l'exclusion de la santé et de quelques services récréatifs et culturels. Toutes les entreprises sont interrogées, de façon exhaustive pour celles de 20 salariés ou plus, au moyen d'un sondage pour celles de moins de 20 salariés. Les principaux résultats sont des données générales (effectifs, rémunérations, chiffres d'affaires, investissements), des données comptables (marge, valeur ajoutée, variation des stocks, sous-traitance confiée, compte de résultat, ratios de gestion, ventilation des dépenses), la répartition du chiffre d'affaires, les investissements et cessions, les importations et exportations. Aucune information n'est collectée sur les établissements. Certains secteurs font, depuis quelques années, cependant l'objet de tableaux régionaux dans lesquels on trouve des données telles que le nombre d'entreprises, les effectifs salariés, le personnel occupé annuel moyen, le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et la marge. Ces secteurs, voire sous-secteurs, considérés comme étant des secteurs de "proximité" sont : les réparations diverses (NAP 66), les hôtels, cafés et restaurants (NAP 67), les agences de voyages (NAP 7409), les études, conseil et assistance (NAP 77), les auxiliaires d'assurances (NAP 7802), les promoteurs et sociétés immobilières (NAP 79) et les services divers marchands rendus aux ménages (NAP 87). La disponibilité des données est tardive : en novembre 1995, on dispose des données portant sur l'année 1993.

b) l'enquête pilote d'établissement dans les services :

En 1986, le C.R.I.E.S. d'Ile-de-France a recommandé "l'adjonction d'un questionnaire établissement à l'enquête annuelle d'entreprise dans les services en vue de sa régionalisation". Afin de ventiler correctement régionalement l'activité des entreprises de services, le projet a pris forme sous le schéma suivant :

Dans un premier volet, les entreprises mono-établissement ont fait l'objet d'une exploitation particulière de l'E.A.E. portant sur l'année 1985. Les résultats figurent dans un rapport de Mme COLPIN et M. ROUSSET-DESCHAMPS (ARIA) de septembre 1988 : "les entreprises de services mono-établissement en Ile-de-France, mesure d'un effet régional à partir de la base EAE services

1985". Cet ouvrage concluait sur l'extrême intérêt d'un travail sur les entreprises mono-établissement de services. En effet, il permet de révéler un "effet régional" qui reste masqué lorsque la population étudiée n'est pas segmentée. Les entreprises franciliennes se distinguaient par un appel à l'extérieur plus important, un effort d'équipement moindre et des formes de mobilisation du travail contrastées (salarial, fortes proportions de cadres et rémunérations élevées).

Dans un second volet, les entreprises à établissements multiples ont été sondées en 1988. 1 400 établissements actifs ont été interrogées directement. Le questionnaire comportait les rubriques suivantes :

- identification et caractéristiques de l'établissement,
- connaissance du facteur travail (effectifs, rémunérations, qualifications, fonctions assurées par l'établissement),
- connaissance de l'organisation de la production (chiffres d'affaires ventilé par produit, clients, zone géographique, part à l'export, part pour compte propre de l'établissement et de l'entreprise),
- mesure de dépendance à l'égard des autres établissements de l'entreprise ou des autres agents économiques (coûts d'implantation, achats pour revente et prestations rétrocedées, consommations intermédiaires),
- mesure de l'effort d'équipement (investissements ventilés par nature).

Le champ de l'enquête portait sur les activités suivantes :

- les agences de voyages (NAP 7409)
- les études, conseil, et assistance (NAP 77) sauf les ordres et syndicats professionnels (NAP 7715)
- la promotion et les sociétés immobilières (NAP 79)
- les hôtels, cafés et restaurants (NAP 67).

D. RAULT de l'INSEE a présenté en juillet 1989 les premiers grands résultats de cette enquête pilote dans "enquête pilote d'établissement dans les services - profils d'établissements". Deux enseignements étaient tirés. En premier lieu, la réalité de l'établissement et son niveau d'autonomie dépendent de la nature de l'activité. Dans le travail temporaire et le nettoyage, la qualité des réponses n'était pas bonne. Dans les agences de voyages et l'hôtellerie, elle était par contre très satisfaisante. En second lieu, pour quatre secteurs (agences de voyages, ingénierie, expertise comptable et promotion immobilière), les établissements élargissent leur horizon d'activité et se spécialisent par client quand leur taille augmente.

L'ARIA a ensuite poursuivi cette étude selon trois axes : exploitation approfondie de l'enquête pilote, comparaison avec l'E.A.E. Services (exercice 1987) et début de chronique concernant les entreprises mono-établissement 1985-1988. Les enseignements tirés sont synthétisés pour le C.R.I.E.S. dans un rapport "vers une meilleure connaissance des entreprises de services en Ile-de-France " présenté en avril 1994 par Mme COLPIN et M ROUSSET-DESCHAMPS. "La géographie des activités de services souligne le rôle privilégié de l'Ile-de-France dans le domaine économique. L'essor des

services, la flexibilité du travail et l'apparition de nouveaux processus de production ont engendré une mutation profonde de l'organisation de la production en faveur de l'utilisation du capital et de l'élévation de la productivité".

Cela justifie une connaissance accrue et, notamment, un suivi statistique beaucoup plus précis. Pourtant, cette régionalisation de l'enquête annuelle d'entreprise n'a pas été renouvelée depuis : ni l'exploitation sur le champ des entreprises à établissement unique, ni l'enquête pilote sur le champ des entreprises à établissements multiples.

En effet, bien qu'il y ait consensus sur l'intérêt du sujet, la complexité des phénomènes à étudier et l'ampleur des moyens à mettre en œuvre, ont, à ce jour, dissuadé les partenaires régionaux du CRIES et l'INSEE de poursuivre l'investigation.

c) l'enquête auprès des petites entreprises industrielles :

L'enquête auprès des petites entreprises industrielles (E.P.E.I.) complète sur le champ (défini en termes d'effectif salarié) et sur le contenu l'information collectée par le réseau des enquêtes annuelles d'entreprise (E.A.E.). Elle concerne les entreprises de moins de vingt salariés relevant de l'industrie (classes 04 à 54 de la nomenclature d'activités et de produits (NAP 1973), à l'exclusion de la boulangerie-pâtisserie (NAP 3840) et de la pâtisserie (NAP 3850). Elle vise une meilleure approche du rôle des petites entreprises en matière d'emploi, de marchés, d'investissements dans l'économie nationale. Le questionnaire comporte des questions sur les caractéristiques du chef d'entreprise, sur les conditions d'exploitation de ces unités (l'adoption de nouvelles technologies de production, le recours à l'informatique, la coopération interentreprises). Cette enquête n'a lieu que deux fois tous les cinq ans. La dernière effectuée porte sur l'exercice 1993. Les premiers résultats seront connus fin 1995.

La description du système productif local suppose aussi la connaissance claire de la nature de l'activité de service et de celle de l'industrie. Le service se définit couramment par opposition à l'industrie comme étant une activité qui ne produit pas de biens matériels. Cette définition est insuffisante. La nomenclature A.P.E. non plus n'est pas satisfaisante car elle ne permet pas de distinguer, à l'intérieur des secteurs, les fonctions réellement exercées et le niveau de qualification des emplois. Or, un établissement peut être classé comme ayant une activité industrielle, alors que l'essentiel de ses tâches effectuées relève de fonctions de "services". Deux sources permettent la connaissance des fonctions. Il s'agit du recensement général de la population (R.G.P.) et de l'Enquête Structure des Emplois (E.S.E.). Aucune de ces sources n'est satisfaisante seule et totalement pour l'objet de notre étude.

d) Le recensement de la population a le très grand avantage d'être exhaustif. Le fichier "individu" au niveau détail permet de mettre en relation l'emploi des actifs selon le code P.C.S. et

l'activité économique selon le code A.P.E. Il comporte aussi des données géographiques, telles que la commune du lieu de travail par exemple et des données socio-démographiques telles que le diplôme, l'âge, le sexe, etc. Toutefois, aucune autre information que l'activité économique et l'implantation géographique n'est donnée sur l'établissement où s'exerce cet emploi. En outre, le recensement présente l'inconvénient d'être déclaratif et d'être effectué à des intervalles assez longs de 7 à 8 ans minimum. Ces désavantages peuvent être surmontés par l'utilisation de l'enquête "Structure des emplois" réalisée par le Ministère du travail et gérée par l'I.N.S.E.E..

e) **L'enquête E.S.E.** interroge les établissements qui sont décrits selon plusieurs critères d'appartenance. L'établissement est défini par son implantation géographique (commune), par son appartenance à une entreprise (le numéro SIRET comporte 14 chiffres dont les 9 premiers identifient l'entreprise ; tous les établissements d'une même entreprise peuvent être ainsi rattachés), par ses caractéristiques économiques (branche d'activité, taille...) et par la composition de ses emplois par sexe et par poste PCS.ESE. L'enquête E.S.E. présente cependant un grand inconvénient, celui de n'être pas exhaustive. Liée à la loi de 1951 sur l'emploi des handicapés, elle ne s'applique pas à l'Administration, ni aux établissements de moins de 20 salariés. Toutefois, le secteur public industriel et semi-public communique tout de même les informations requises dans le questionnaire. Mais ce seuil introduit un biais qui affecte principalement les activités où les petits établissements sont les plus nombreux. C'est notamment le cas pour les activités de services (par opposition aux industries de transformation). Les services d'études, conseil et assistance rendus principalement aux entreprises sont les plus affectés par ce biais. Or ils sont devenus la première branche francilienne pour leurs effectifs dans les années 1980. En fait, l'enquête Enquête Structure des Emplois convient bien pour l'approche de l'industrie de transformation et pour certaines activités tertiaires (banques, assurances, transports). Par contre elle est insuffisante pour les services marchands qu'elle ne couvre qu'à moitié, et a fortiori pour les services non marchands. Mais, les établissements de toutes tailles du secteur privé sont assujettis aux assurances-chômage de l'UNEDIC. Pour ceux-ci, une évaluation plus exhaustive des effectifs est donc possible à partir des statistiques annuelles de cet organisme.

2) les insuffisances :

Des sources existantes, il apparaît déjà une première difficulté : la localisation certaine de l'activité, de la production. Le dispositif statistique sur les établissements est insuffisant même dans l'industrie, où il est pourtant le plus développé. Dans les services, les données régionales sont extrêmement limitées.

La seconde difficulté vient des définitions exactes des biens et des services. Pendant longtemps, les services étaient considérés par opposition aux biens matériels produits. Le secteur "tertiaire" était donc un secteur très hétérogène qui couvrait les transports, le commerce, la santé...

Les services aux entreprises n'en étaient qu'une partie. Ce "flou" a nui à la qualité des études, à la précision des résultats.

La troisième difficulté vient du cloisonnement des chiffres. Le dispositif statistique décrit le système productif comme une organisation hiérarchisée d'un ensemble d'unités économiques localisées. Les concepts de base en sont l'activité principale, la production marchande, la valeur ajoutée. Les unités de base sont les agents économiques dont notamment les entreprises. Cette grille d'analyse permet de partager en secteurs, en branches, en types d'agents. Elle est certes indispensable mais elle ne se prête pas bien à l'étude des phénomènes qui sont à l'intersection des "ensembles" construits. Ainsi, les enquêtes annuelles d'entreprises ne renseignent quasiment pas sur les achats de services par l'industrie et achats de produits industriels par les services. Les liens qui unissent ces deux grands pans du système productif ne peuvent donc pas être appréhendés de façon quantitative. De même, les entreprises sont perçues comme des entités atomisées. Il est donc difficile, à travers les statistiques existantes, de tenir compte des groupes d'entreprises (liaisons financières). Quant aux groupes informels, réalités économiques sans traduction juridique, seules des enquêtes spécifiques peuvent les faire apparaître.

PARTIE II :
RETROSPECTIVE DES EVOLUTIONS RELATIVES
DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES EN ILE-DE-FRANCE

A) Mesure par l'emploi (effectifs) :

1) évolution des effectifs sectoriels :

L'observation des emplois s'appuie ainsi sur une vision "industrialiste" du système productif qui est la suivante : au centre, l'industrie proprement dite, l'industrie manufacturière, tout autour les services péri-productifs d'amont (holdings, services aux entreprises, services financiers, commerce interindustriel) et les services péri-productifs d'aval (commerce de gros...). D'autres services font le lien entre l'industrie et le marché (transports, télécommunications). Enfin, pour permettre le fonctionnement général du système productif, il existe des services que l'on pourrait dire de "reproduction sociale" : services liés au logement, éducation, santé ...

L'observation des effectifs couvre la période 1976-1992. Entre ces deux dates, se produit un mouvement de bascule des emplois de l'industrie vers les services aux entreprises : l'industrie perd environ 411 000 emplois alors que les services aux entreprises (activité 77 de la NAP) gagnent 209 300 emplois. Ce mouvement n'est cependant pas uniforme si l'on observe les évolutions intermédiaires :

Pertes et gains d'emplois dans l'industrie et les services aux entreprises en Ile-de-France :

Période	1976 à 1981	1981 à 1984	1984 à 1990	1990 à 1992
Industrie	- 151 900	- 79 200	-108 000	-72 900
Services rendus principalement aux entreprises	+ 48 000	+ 3 200	+180 000	- 21 900

source : UNEDIC

Il ne s'agit donc pas d'une simple prise de relais de l'industrie par les services, mais plutôt d'une dynamisation de la première par le développement des seconds. Les services rendus aux entreprises sur la période 1990-1992 perdent à leur tour des emplois. Ces derniers représentent la seconde branche en France et la première en Ile-de-France. Près de la moitié (46%) des effectifs nationaux de ces services sont employés en Ile-de-France. Au sein de l'industrie, une forte polarisation s'observe aussi pour l'industrie pharmaceutique, la construction aéronautique, la presse-édition. Une relation étroite semble donc lier en Ile-de-France les services aux entreprises et les industries de pointe. Cela peut s'expliquer par la tendance sur longue période à l'internationalisation et à l'accroissement de la concurrence des marchés. Les entreprises doivent faire d'importants efforts de recherche-innovation, effectuer des recentrages sur leurs métiers propres, se constituer en groupe. Le recours aux établissements de services aux entreprises se développe donc.

2) conclusion : les limites du constat

En terme d'effectifs, l'Ile-de-France se "désindustrialise" donc. Ce phénomène ne s'explique pas seulement par la crise que traverse l'industrie en général. La "désindustrialisation" ne s'observe pas à la marge de la région, dans le bassin parisien. En effet, depuis quelques années, du fait des besoins croissants de locaux confrontés à une offre foncière plus rare et chère, du fait de la périurbanisation et du développement des infrastructures de transport, les entreprises industrielles s'installent de plus en plus à la marge de la région en réalisant au passage des plus-values lors de la revente de leurs précédents sites.

La "désindustrialisation" en termes d'emploi s'explique aussi en partie par des changements de code N.A.P. des entreprises. Ces transferts conventionnels d'effectifs de l'industrie vers les services se constatent notamment quand :

- l'entreprise sous-traite auprès d'entreprises extérieures certaines de ses activités alors qu'auparavant elles étaient réalisées par ses employés. Cette "externalisation" est fréquente notamment pour les activités de nettoyage, de gardiennage...
- l'entreprise, en cas d'accroissement des commandes, emploie des intérimaires plutôt que de recruter du personnel supplémentaire. Les travailleurs embauchés sont alors considérés comme salariés d'une société d'intérim et donc d'une société de services.

La "désindustrialisation" ne peut se mesurer seulement à partir des évolutions comparées des effectifs. En effet, le code APE est trompeur. Derrière un code d'activité industrielle, se cachent souvent des fonctions administratives, commerciales qui relèvent davantage d'une activité de services. Ainsi, I.B.M. ne fabrique quasiment plus d'ordinateurs en France. En fait, dans les entreprises industrielles, le partage des emplois entre ceux de fabrication et ceux de services évolue. Pour concevoir un produit, il faut investir dans plus de recherche, penser davantage au design, au conditionnement, réaliser des études de marché, développer un service après-vente. La "désindustrialisation" ne peut s'arrêter donc à un constat quantitatif de l'emploi ; il faut une approche qualitative qui prenne en compte les fonctions réellement exercées. Par ailleurs, en terme de production, du fait d'une productivité en accroissement très rapide, la "désindustrialisation" est moins évidente.

B) Mesure par l'emploi : une approche qualitative

La présente étude s'appuie sur les recensements généraux de la population au lieu de travail de 1975, 1982 et 1990 menés par l'INSEE. Cette source a l'avantage d'être exhaustive quel que soit le secteur d'activité. L'Enquête Structure des Emplois (E.S.E.) n'a pas cette qualité, surtout dans les services où les taux de couverture sont médiocres. Elle présente en revanche l'intérêt d'être annuelle.

L'objectif de cette étude est de distinguer dans les emplois de chaque secteur ceux dits de "production" de ceux dits de "service". L'évolution de 1975 à 1982 de ces parts sera observée aussi. Pour ce faire, les tableaux constitués croisent les actifs au lieu de travail par activité économique (NAP 40) et par catégorie socioprofessionnelle (CS 42). Les activités "collectives" seront partagées en activités industrielles et en activités tertiaires selon le type de produit obtenu. Les activités individuelles se déclinent selon le contenu du travail, soit sous la forme d'emplois de "production ou de fabrication", soit sous celle d'emplois de "service". Ce partage suppose des définitions claires :

Les emplois de "production", essentiellement de "fabrication" regroupent les personnes intervenant directement dans le processus de fabrication : en usine, mais aussi en amont, dans les bureaux d'études et de conception ou en aval, dans le dépannage et la maintenance.

Ils comportent donc les C.S.P. suivantes (voir détail en annexe) :

- ingénieurs
- techniciens
- personnel d'encadrement
- ouvriers qualifiés
- ouvriers non qualifiés.

Les emplois de "service" regroupent les catégories socioprofessionnelles qui n'interviennent pas directement dans le processus de fabrication comme par exemple le personnel administratif. Néanmoins ils comprennent les patrons car l'on considère que leur rôle dans l'entreprise est surtout celui d'organiseurs, d'administrateurs. Cette hypothèse n'est pas toujours vérifiée, ainsi pour les artisans. Le poids relativement limité de ce corps de métiers en Ile-de-France relativise cependant l'importance de ce biais.

Les emplois de "services" comportent donc les C.S.P. suivantes (voir détail en annexe) :

- commerçants, artisans et chefs d'entreprise
- cadres et professions intellectuelles supérieures
- professions intermédiaires
- employés.

Une catégorie "Divers" (voir détail en annexe) regroupe les effectifs qui n'appartiennent à ni l'une ni l'autre des catégories précédentes. Elle est de faible importance en Ile-de-France.

- agriculteurs exploitants
- patrons pêcheurs (pour mémoire).

1) la structure de l'emploi en Ile-de-France (cf. tableaux en annexe) :

L'économie francilienne emploie en 1990 5 076 000 personnes dans l'ensemble des secteurs d'activité. Cela représente 23 % du total national des actifs ayant un emploi. Le volume

d'emplois en Ile-de-France ne cesse de croître depuis 1975. La progression est nettement plus forte entre 1982 et 1990 (+ 8 %) qu'entre 1975 et 1982 (+ 1 %).

Le système productif francilien s'est fortement "tertiarisé" entre 1975 et 1990. Les emplois de "service" représentent en 1990 69 % des emplois totaux, contre 60 % en 1975, soit une progression sur la période de 28 %. A l'opposé, les emplois de "production" sont donc en proportion réduite et orientée à la baisse. Cette évolution s'opère malgré la hausse de 1 % du volume des emplois de "production" entre 1982 et 1990 qui fait suite à une forte baisse (- 15 %) entre 1975 et 1982.

Les emplois, quelle que soit leur fonction, "production" ou "service", quel que soit le secteur d'activité économique, sont de plus en plus qualifiés. Ainsi, près d'un emploi de "production" sur cinq (17 %) est occupé par un ingénieur en 1990 contre moins d'un emploi sur 10 en 1975 (7 %). La progression des ingénieurs s'observe aussi en volume : leurs effectifs sont multipliés par 2, entre 1975 (124 000) et 1990 (271 000). Les emplois d'encadrement connaissent aussi une forte augmentation de leur volume : 11 200 de plus, soit + 11 % sur l'ensemble de la période. Les ouvriers qualifiés représentent en 1990 38 % des emplois de production contre 35 % en 1975. En fait, la progression de leur part s'est effectuée sur la période 1975-1982 puisque le niveau atteint en 1982 est de 39 %. Par contre, la baisse de la part des ouvriers non qualifiés est continue sur toute la période : 39 % en 1975, 29 % en 1982 et 25 % en 1990. La part des techniciens baisse très légèrement (13 % en 1990 contre 14 % en 1975).

Le relèvement des qualifications est moins important pour les emplois dits de "service". La part des cadres et professions intellectuelles supérieures y passe de 16 % en 1975 à 21 % en 1990. Leurs effectifs absolus connaissent une hausse très importante de 69 %. Les professions intermédiaires représentent 25 % des emplois de "service" en 1990 contre 20 % en 1975. Leur volume augmente fortement aussi sur l'ensemble de la période : + 52 %. En contrepartie, les employés voient leur proportion diminuer : 54 % en 1975, 46 % en 1990. En effet, leurs effectifs absolus augmentent peu sur l'ensemble de la période : 4 %. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise représentent en 1990 9 % des emplois de "services", soit légèrement moins qu'en 1975 (10 %).

a) L'industrie :

Le déclin de l'emploi industriel est un phénomène continu en Ile-de-France depuis 1975. Le nombre des actifs ayant un emploi dans l'industrie est passé de 1 314 500 en 1975 à 989 300 en 1990, soit une baisse de 25 %. La part des effectifs industriels dans l'emploi régional diminue aussi : 20 % en 1990 contre 28 % en 1975.

Néanmoins, l'Ile-de-France reste une grande région industrielle : le poids de son industrie dans l'industrie nationale est resté quasiment le même depuis 1975 : 20 % de l'emploi industriel national en

1990 contre 21 % en 1975. La fonte des effectifs industriels a affecté de manière différente les métiers de l'industrie selon qu'il s'agit d'emplois dits de "production" ou de "service".

En effet, les effectifs "de production" ont baissé de 30 % entre 1975 et 1990, soit une perte nette de 254 900 emplois. Cela peut s'expliquer par l'automatisation des processus de fabrication, par la concurrence accrue et la concentration financière. Sur la même période, les effectifs de "service" n'ont baissé que de 15 %, soit 70 300 emplois en moins.

La tertiarisation de l'industrie francilienne se conjugue à un relèvement des qualifications : entre 1975 et 1990, seules les catégories des ingénieurs, cadres, professions intellectuelles supérieures ou intermédiaires voient leur contingent augmenter. Ainsi, au sein de l'industrie, la part des ingénieurs dans les métiers de production est passée de 7 % à 20 %, celle des cadres et professions intellectuelles supérieures dans les métiers de "service" de 17 % à 24 %. En revanche, les ouvriers non qualifiés ne représentent plus que 21 % des emplois de production dans l'industrie contre 36 % en 1975 du fait d'une forte baisse de leurs effectifs sur la période (- 59 %). Le constat est du même type en ce qui concerne les employés : chute de 42 % des effectifs, part dans les emplois de "service" passant de 51 % à 35 %.

Les I.A.A. :

Les industries agricoles et alimentaires emploient en Ile-de-France 12 % des actifs nationaux. Depuis 1975, les effectifs de ce secteur ont baissé de 13 %. Leur part dans l'emploi industriel régional a néanmoins légèrement augmenté, passant de 6 % en 1975 à 7 % en 1990.

En 1990, les I.A.A. emploient 6 % des emplois de "production" et 10 % des emplois de "service" de l'industrie francilienne. Ce secteur se place, avec les industries de biens de consommation courante, parmi les secteurs industriels les plus dotés en emplois de "service" au sens où nous l'entendons ici : 53 % de leurs emplois sont composés de métiers de services en 1990 contre 49 % en 1975. Cette émergence des emplois de "services" entre 1975 et 1990 s'accompagne d'un fort relèvement des niveaux de qualification dans les deux types de métiers. Hormis la catégorie de ouvriers non qualifiés, toutes les catégories socioprofessionnelles voient leur part augmenter dans les métiers de "production". Dans les métiers de "services", seuls les employés enregistrent une chute de leur part.

La production et distribution d'énergie (U03) :

Les établissements de ce secteur n'emploient en Ile-de-France que 7 % des actifs industriels nationaux. La production et la distribution d'énergie sont les activités les moins implantées dans la région francilienne. L'extraction est quasiment inexistante sur ce territoire. Les emplois de ce secteur sont donc, pour 80 % d'entre eux, occupés à la production et à la distribution d'électricité, de gaz et d'eau (T06). Cette activité représente 5 % de l'emploi industriel régional. Avec la parachimie, la pharmacie et l'imprimerie-presses édition, ce secteur se caractérise par la croissance du volume de ses actifs entre 1975 et 1990 (11 %). Ce secteur est aussi atypique du point de vue des évolutions de ses métiers de "production" et "service". En effet, contrairement à tous les autres secteurs industriels,

les effectifs de "production" y augmentent : + 20 % entre 1975 et 1990. Leur part relative dans l'emploi total du secteur passe même de 53 à 58 %. Cela explique d'ailleurs la hausse globale des effectifs de ce secteur. Sur la même période, les effectifs de "service" restent quasiment constants et ne représentent donc plus en 1990 que 42 % de l'emploi total. Ce phénomène s'accompagne d'un mouvement de relèvement des qualifications au profit des ingénieurs et du personnel d'encadrement et au détriment des techniciens, des ouvriers non qualifiés et des employés.

Les industries de biens intermédiaires (U04) :

Elles représentent en 1990 16 % des emplois occupés de l'industrie régionale (contre 21 % en 1975) et 12 % des emplois de ce secteur dans la France. Tous secteurs d'activité confondus, ce poste a connu les plus importantes pertes d'effectifs : - 41 % entre 1975 et 1990, soit 113 100 emplois en moins.

La fonderie et le travail des métaux (T13) y emploient le plus d'actifs : 7 % des actifs industriels de la région, essentiellement dans le travail des métaux. Les autres activités représentent chacune moins de 2 %.

Toutes activités confondues, la répartition entre emplois de "service" et de "production" a peu évolué (respectivement plus et moins un point). Les effectifs de "service" représentent en 1990 un tiers du total des emplois du secteur en 1990. Mais selon l'activité, les évolutions diffèrent : dans la chimie, la fonderie - travail des métaux, le caoutchouc et les matières plastiques, la part des effectifs de "production" augmente de deux points. D'autres secteurs connaissent un gonflement relatif de leurs emplois de "service" : la part qu'ils représentent augmente fortement : 8 points dans les matériaux de construction, 4 points dans l'industrie du verre, 2 points dans le papier-carton.

Ces mouvements s'accompagnent, quels que soient le type d'emploi ("production" ou "service") et le secteur d'activité, d'un relèvement important des qualifications. Les ouvriers qualifiés sont plus nombreux que les ouvriers non qualifiés, les employés sont de moins en moins nombreux au profit des professions intermédiaires.

Les industries des biens d'équipement (U 05) :

L'ensemble de ces industries représente 40 % de l'emploi industriel régional. C'est le premier pôle industriel de l'Île-de-France. Il emploie près de la moitié des effectifs de "production" et près du tiers des effectifs de "service" de l'industrie francilienne. Il apparaît globalement peu "tertiarisé". Les effectifs de "production" représentent 71 % de l'emploi total. La construction mécanique et la construction de matériels électriques et électroniques sont les secteurs les plus "tertiarisés" avec respectivement 36 % et 31 % d'emplois de "services". A l'opposé, l'automobile et la construction navale et aéronautique sont relativement les moins "tertiarisées" : trois emplois sur quatre y sont des emplois de "production". Depuis 1975, les effectifs de "service" progressent faiblement : 2 points d'augmentation toutes activités confondues. Seules la construction mécanique et

l'automobile connaissent une plus sensible "tertiarisation" : la part des effectifs de "service" augmente de 3 et 4 points.

Les industries des biens de consommation courante (U 06) :

Ces activités emploient 30 % des effectifs régionaux industriels. C'est donc le second pôle industriel de l'Île-de-France. Elles représentent près du quart des effectifs de "production" de l'industrie francilienne. Elles sont les plus "tertiarisées" avec près de 40 % du total des métiers de "service" de l'industrie francilienne. En effet, la "tertiarisation" a été très importante pour l'ensemble de ces activités. Depuis 1975, la part des métiers de "service" a augmenté de 8 %, passant 45 % en 1975 à 53 % en 1990. Les évolutions les plus fortes s'observent dans l'industrie pharmaceutique et l'imprimerie-presse-édition (augmentation respectivement de 12 et 10 points de la part). A l'opposé, le textile, le cuir et le bois gardent leurs caractéristiques de 1975 : importance nette des métiers de "production".

Le relèvement des qualifications s'observe aussi dans ces industries, mais avec une moindre ampleur que dans les autres (biens intermédiaires ou équipement). En outre, il n'est pas général : la proportion d'emplois d'ouvriers qualifiés chute, mais pas celle des ouvriers non qualifiés (+ 14 %)

b) le B.T.P. :

En 1990, ce secteur représentait 6,5 % de l'emploi régional, contre 8 % en 1975. Il connaît depuis 1975 un mouvement de "tertiarisation" plus fort que dans l'industrie. Les métiers de "service" voient leur part augmenter de 6 points entre 1975 et 1990, contre 5 points dans l'industrie. Cela ne permet pas néanmoins de modifier la caractéristique de ce secteur : le B.T.P. reste en 1990 le secteur le moins "tertiarisé" avec environ 73 % d'emplois de "production".

Comme l'industrie, le B.T.P. voit les qualifications de ses emplois s'élever : la part des ingénieurs augmente de 4 points, celle des ouvriers qualifiés de 6 points au détriment des techniciens (- 2 points) et des ouvriers non qualifiés (- 9 points). Cependant, les ouvriers restent prépondérants dans ce secteur : 79 % des emplois de "production". Au sein des emplois de "service", la catégorie dominante reste les artisans et les chefs d'entreprise qui constituent la moitié des effectifs. Cela s'explique par le poids des petites entreprises artisanales dans ce secteur.

c) le secteur tertiaire :

Le secteur tertiaire, avec 3 731 500 emplois en 1990, représente 74 % des actifs franciliens occupés. Depuis 1975, ses effectifs ont augmenté de 27 %. Sur les 791 300 emplois supplémentaires créés entre 1975 et 1990, 54 200 correspondent à des emplois de "production". Ainsi, en 1990, le

tertiaire rassemble davantage d'emplois de "production" (46 % des effectifs totaux franciliens) que l'industrie (38 %). Le BTP rassemble quant à lui environ 14 %. La situation était exactement inverse en 1975.

En 1990, les entreprises du secteur tertiaire emploient 50 % des ingénieurs (48 % en 1975), 51 % des techniciens (44 % en 1975), 41 % des agents de maîtrise (24 % en 1975), 40 % des ouvriers qualifiés (28 % en 1975) et 50 % des ouvriers non qualifiés (41 % en 1975).

Au sein du tertiaire, les métiers de "service" restent néanmoins largement prépondérants : 81 % de l'emploi total en 1990.

Les qualifications ont augmenté tant dans les métiers de "production" que dans les métiers de "service". Ainsi, la part des ingénieurs entre 1975 et 1990 est passée de 9 % à 19 % dans les effectifs de "production", celle du personnel d'encadrement de 4 % à 7% et celle des ouvriers qualifiés de 27 % à 33 %. Au sein des emplois de "service", la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est passée de 16 % en 1975 à 21 % en 1990, celle des professions intermédiaires de 20 % à 24 %.

Le commerce (U 08) :

Avec 619 000 emplois en Ile-de-France, les activités du commerce représentent près du quart des actifs employés en France par ce secteur et près du cinquième des emplois tertiaires régionaux (17 %).

Toutes activités confondues, en 1990, le secteur du commerce emploie 19 % des emplois de "production" et 16 % des emplois de "service" du secteur tertiaire. Les emplois de "production" représentent 22 % des emplois totaux du commerce. Cette part est légèrement en hausse depuis 1975. Ce phénomène ne s'observe pas à un niveau plus fin pour tous les secteurs. Le commerce de gros alimentaire et le commerce de détail non alimentaire voient la part de leurs métiers de "service" augmenter respectivement de 8 et 5 points.

En 1990, les activités du commerce de gros sont celles où le poids des métiers de "production" est le plus important : 27 % dans l'alimentaire et 31 % dans le non alimentaire.

Les transports et télécommunications :

En 1990, ce secteur emploie 418 500 personnes, soit 12 % des actifs tertiaires franciliens et 29 % du total des actifs de ce secteur au niveau national.

Les emplois de "production" représentent 36 % des effectifs des transports et 14 % de ceux des postes et télécommunications. Les transports sont le secteur du tertiaire où le processus de "tertiarisation" entre 1975 et 1990 est le plus fort. La part des emplois de "service" y augmente de 12 points.

Les services marchands :

En 1990, ces activités emploient 1 439 500 emplois et forment donc le premier pôle tertiaire francilien. Elles représentent 28 % des effectifs totaux de la région et 40 % des seuls effectifs tertiaires. Elles ont connu la plus forte augmentation de leurs effectifs entre 1975 et 1990 : + 60 %.

En 1990, les services marchands emploient 47 % des effectifs de "production" et 57 % de ceux de "service" du territoire francilien.

Au sein de ce secteur, les emplois de "service" représentent 77 % des emplois totaux en 1990. Cette part a légèrement augmenté entre 1975 et 1990 : + 3 points. Ce processus est plus marqué dans le sous-secteur des hôtels, cafés et restaurants (+ 4 points) et celui des services aux particuliers (+ 7 points). Seuls la réparation et le commerce automobiles ne voient pas augmenter la part des emplois de "services" entre 1975 et 1990.

Les services marchands rendus aux entreprises :

Ce secteur emploie en Ile-de-France 12 % des actifs franciliens et 40 % des actifs nationaux de ce secteur. Il a connu une véritable explosion de ses effectifs entre 1975 et 1990 : ils sont passés de 320 000 à 620 000 personnes, soit un quasi-doublement.

Ce secteur n'employait en 1975 que 5 % des effectifs de "production". En 1990, il en emploie 11 %. Cette montée de la part des services marchands dans les effectifs de "production" traduit un transfert de ce type de métiers, autrefois typiquement industriels, vers les entreprises tertiaires dont l'activité, en relation étroite avec l'industrie, requiert une part croissante d'emplois de "production".

Contrairement à ce qui se passe globalement dans l'ensemble des services, la proportion des emplois de "production" augmente, certes légèrement, entre 1975 (27 %) et 1990 (28 %).

Le relèvement des qualifications est manifeste aussi bien dans les emplois de "production" que dans ceux de "service". Ainsi, la part des ingénieurs dans les emplois de "production" augmente de 20 points (de 25 % en 1975 à 45 % en 1990) au détriment de toutes les autres catégories socioprofessionnelles : techniciens (- 10 points), ouvriers non qualifiés (- 5 points), ouvriers qualifiés (- 3 points). Au sein des emplois de "services", la part des cadres supérieurs augmente de 9 points (de 21 % en 1975 à 30 % en 1990) ainsi que celle des artisans (+ 1 point). A l'opposé, les autres catégories voient leur part diminuer : - 2 points pour les professions intermédiaires, - 8 points pour les employés.

Parmi les services rendus aux entreprises, les études, le conseil et l'assistance sont les plus gros pourvoyeurs d'emplois : 70 % des actifs. Ce secteur rassemble à lui seul 83 % des emplois de "production" et 66 % des emplois de "service" de l'ensemble des services aux entreprises. Ces proportions sont assez stables entre 1975 et 1990. Les deux tiers des emplois (67 %) dans les activités de conseil, étude et assistance sont des métiers de "service". Cette proportion a peu évolué depuis 1975.

La seconde activité au sein des services aux entreprises, par l'importance de ses effectifs, est celle des promoteurs et sociétés immobilières : 13 % des effectifs en 1990. La proportion des emplois de "services" y est largement prépondérante : 89 % en 1990.

Les services non marchands :

Avec 983 500 emplois en Ile-de-France, les services non marchands constituent le second pôle tertiaire de la région. Ils représentent, en 1990, 23 % des actifs ayant un emploi dans ce secteur au niveau national. Ses effectifs augmentent entre 1975 et 1990 moins que les autres services, ce qui fait que leur part dans l'emploi tertiaire régional diminue de 3 points : 26 % en 1990 contre 29 % en 1975. Les emplois des services non marchands sont pour 90 % d'entre eux des métiers de "service".

Location et crédit-bail immobilier :

Ce secteur a connu une très forte hausse de ses emplois : + 55 % entre 1975 et 1990. L'Ile-de-France concentre une grande part des effectifs de ce secteur : près du tiers de l'emploi national. La part des emplois de "service" est parmi les plus fortes observées au sein de la sphère tertiaire : 81 % en 1990, soit 5 points de plus qu'en 1975.

Au sein des emplois de "services", la part des employés reste prépondérante (72 %). Les emplois de "production" sont eux aux trois quarts occupés par des ouvriers. On assiste tout de même à un relèvement des qualifications : augmentation de la part des ingénieurs, du personnel d'encadrement et des ouvriers qualifiés, baisse de celle des techniciens et des ouvriers non qualifiés.

Les assurances et les organismes financiers :

Ces activités sont très concentrées en Ile-de-France (40 % des actifs nationaux). Leurs emplois sont pour plus des neuf dixièmes des métiers de "service". Entre 1975 et 1990, on constate un très important relèvement des qualifications : hausse de la part des ingénieurs au détriment de toutes les autres catégories, en particulier celle des ouvriers non qualifiés ; hausse de la part des cadres supérieurs et des professions intermédiaires au détriment de celle des employés.

d) Conclusion :

Les emplois de "production" ne sont pas en majorité des emplois des secteurs industriels. Le secteur tertiaire emploie aujourd'hui plus d'effectifs de "production" que l'industrie. En 1990, 46 % des emplois de "production" se retrouvent dans le secteur tertiaire contre 36 % en 1975. L'industrie ne représente plus que 38 % des emplois de "production" contre 46 % en 1975. L'augmentation de ce type d'emplois dans le secteur tertiaire peut s'expliquer en partie par les externalisations effectuées par les groupes industriels. Celles-ci ont généré de nombreuses entreprises à finalité de services aux

entreprises qui sont aujourd'hui classées dans le secteur tertiaire. Parmi les tâches externalisées, il peut s'agir aussi bien de fonctions parmi les moins qualifiées, par exemple le gardiennage ou le nettoyage, qui ne sont pas directement productives, mais dont l'emploi majoritaire d'ouvriers les classe dans cette catégorie. Il peut s'agir aussi de tâches à fort contenu de technicité et de conception, voire de "gestion", confiées par des contrats de sous-traitance à des entreprises du secteur tertiaire. En effet, la part de l'industrie dans les emplois "de production" diminue plus fortement en ce qui concerne les ouvriers, les employés et le personnel d'encadrement.

- Les emplois de "service" ne sont pas forcément des emplois du secteur tertiaire. L'industrie francilienne s'est fortement "tertiarisée" depuis 1975. Le poids des emplois "de service" en son sein était de l'ordre de 60 % en 1975. Il atteint en 1990 69 %. Ce renforcement peut s'expliquer par une concentration accrue en Ile-de-France des sièges sociaux d'entreprises industrielles. Cela induit une présence accrue de "cols blancs", de cadres aux employés. Les entreprises préféreraient délocaliser leurs unités de fabrication vers les zones périphériques ou étrangères où les coûts fonciers de main-d'oeuvre sont plus bas. De plus, l'observation des stratégies de localisation des groupes industriels dans les différents secteurs a montré que les industries qui se maintiennent en Ile-de-France sont le plus souvent des industries de haute technologie qui emploient proportionnellement peu d'ouvriers. Une part importante de leurs emplois sont occupés par des techniciens ou des cadres.

Le niveau des qualifications s'élève, tant dans les emplois de "production" que dans ceux de "service".

2) Différences infra-régionales des évolutions :

Les effectifs industriels reculent plus en Ile-de-France que dans l'ensemble de la France : entre 1985 et 1989, la diminution est, selon l'E.S.E., de 20 % pour la région francilienne contre 10 % en France.

a) la grande couronne :

La désindustrialisation s'observe avec moins d'ampleur dans ses départements : - 7 % dans la Seine-et Marne et les Yvelines. Elle est particulièrement réduite dans l'Essonne (- 3 %). Hormis les Yvelines (13 %), ses départements sont également ceux qui accueillent le moins d'emplois industriels dans la région (6 % dans le Val-d'Oise, 9 % dans l'Essonne et la Seine-et-Marne). Ils sont donc de fait moins affectés par la crise industrielle. Ainsi, l'Essonne, qui n'avait guère d'industries mécanique, ni automobile ou même aéronautique, n' a pas eu à souffrir des difficultés de ces activités.

b) la petite couronne :

Paradoxalement, les départements concentrant le plus d'emplois des activités industrielles sont aussi ceux où la part des fonctions de fabrication est la plus faible : près de 45 % des emplois industriels sont situés dans les Hauts-de-Seine et à Paris. La chute des emplois industriels y est aussi la plus forte (-26 % et - 32 % entre 1985 et 1989). De façon générale, les départements de la petite couronne, auréole industrielle traditionnelle jusqu'aux années 1980, se désindustrialisent davantage que ceux de la grande couronne. Les Hauts-de-Seine acquièrent de plus en plus certains traits du centre d'affaires : 35 % des emplois industriels sont consacrés à l'administration-gestion, 20 % au commerce, mercatique. Le département garde toutefois sa spécificité industrielle grâce désormais aux fonctions de conception qui y sont plus représentées qu'ailleurs dans la région (16 %). A l'opposé, Paris se singularise par la disparition quasi complète d'emplois industriels assurant cette fonction : - 3 %. Cela se traduit par une différence dans la répartition des emplois par grande catégorie socioprofessionnelle : 27 % de techniciens à Paris, contre 34 % dans les Hauts-de-Seine. Les autres départements de la petite couronne perdent aussi beaucoup d'emplois industriels : - 18 % en Seine-Saint-Denis, - 20 % en Val-de Marne. Néanmoins, ils conservent leurs traits : près de la moitié des emplois industriels (entre 45 et 50 %) y sont consacrés à la fabrication, environ un quart à l'administration-gestion (entre 22 et 24 %).

Le périmètre de la Défense et ses environs sont en croissance. La banlieue traditionnelle subit, en revanche, des érosions, voire des effondrements de ses emplois industriels. Paris tend à se vider de ses emplois industriels. Ce phénomène s'observe essentiellement dans ses arrondissements du centre-ouest, lieux d'implantation de nombreux sièges sociaux. Cet "effet siège" explique aussi la part non négligeable d'emplois industriels dans ce département (effectifs comptabilisés au siège). La fabrication n'a pas totalement disparu de la capitale. Ainsi, l'imprimerie-presse-édition, l'habillement et quelques autres industries liées au grand marché de consommation métropolitain (boulangerie industrielle, cuir, bureautique ou électronique, petite mécanique) restent bien représentés.

c) L'émergence de nouveaux espaces industriels :

Au sein de l'Ile-de-France, des zones infra-départementales se distinguent par leur meilleure résistance à la désindustrialisation. Ainsi, dans l'Essonne :

. de Viry-Chatillon à Corbeil-Essonnes entre la Seine et l'autoroute A6, de nouveaux emplois s'installent : à Lisses (travail des métaux et aéronautique), Courcouronnes (bureautique, instrumentation), Saint-Germain-lès-Arpajon (industries alimentaires).

. autour d'Orsay, la croissance gagne Les Ulis (électronique), Villebon-sur-Yvette (machines-outils, électronique et industries diverses), Saclay (industrie pharmaceutique).

. Massy, à l'ouest de Lonjumeau et Athis-Mons, profite de sa position de carrefour multimodal (autoroutes A86, A10 et A6, SNCF et RER). Les effectifs y augmentent, surtout en électronique et en instrumentation de précision.

En fait, l'Essonne, après un développement industriel initial très lié aux hautes technologies, connaît une diversification de ses activités industrielles tout en restant dans le haut-de-gamme. Les communes voisines dans ce département ou même dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne bénéficient de cette émergence : Wissous (électronique), Antony et Fresnes (chimie), Rungis (pharmacie) et Chevilly-Larue (parachimie).

d) La constitution de réseaux :

L'émergence des zones industrielles se fonde sur une localisation des activités favorisant le fonctionnement en réseau. Celle-ci est renforcée lorsque le milieu d'accueil est innovateur et qualifié. Les flux d'échanges s'organisent en étroite collaboration avec l'amélioration de toutes les voies de communication (naturelles ou artificielles). Les communes sont reliées en "arcs" qui sont des "axes de circulation des produits" ou sont des sites "sommets" où les produits sont "traités" et redistribués, comme les chantiers rail-route, les ports, aéroports, grands marchés de gros et plates-formes logistiques. Les villes nouvelles sont ainsi souvent au point de départ de ces développements. Les centres y connaissent en général un tassement des emplois alors que les communes voisines enregistrent des progressions. Ainsi, dans les Yvelines, Saint-Quentin essaime vers Buc (électronique), Le Mesnil-Saint-Denis (automobile), Coignières (instrumentation, aéronautique et industries diverses), Elancourt (électronique...) et surtout Plaisir (bureautique, électronique, aéronautique, boulangerie...) et se développe sur certaines de ses communes : Guyancourt (aéronautique, électronique, pharmacie), Trappes (électronique, bureautique et boulangerie), La Verrière (électronique, automobile). De Cergy à Roissy, ces phénomènes s'observent aussi : Osny (automobile, imprimerie presse édition), Beauchamp (automobile..), Le Plessis-Bouchard, Corneilles-en-Parisis... La ville nouvelle de Marne-la-Vallée prend aussi de l'ampleur : Noisy-le-Grand, Le Plessis-Trévise, Neuilly-sur-Marne, Lognes, Gretz-Armainvilliers. Hors des villes nouvelles, d'autres communes de la banlieue parisienne sont aussi bénéficiaires : Fontenay-sous-Bois, Créteil, Sucy-en-Brie, Aubervilliers et Bobigny.

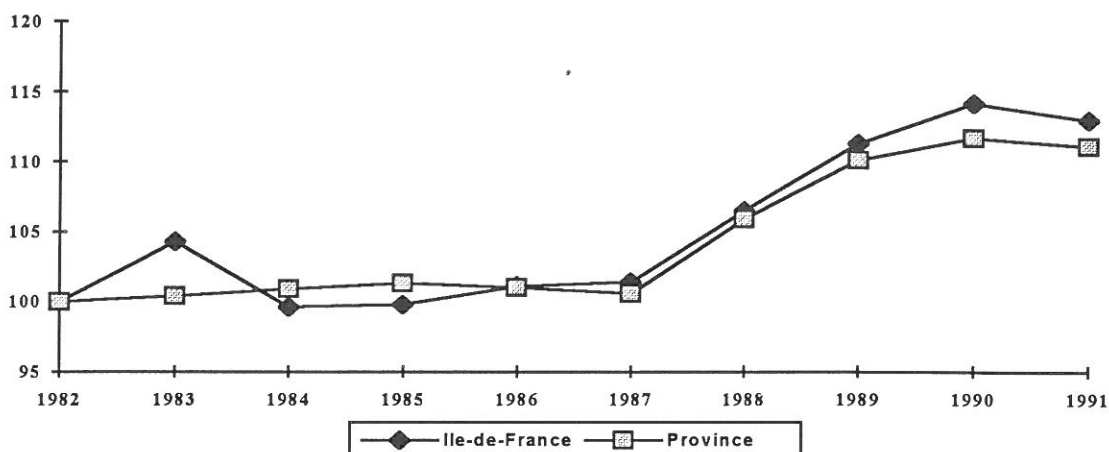
C) Mesure par la valeur ajoutée :

1) le constat :

En 1991, l'industrie contribue à hauteur de 22,4 % dans la valeur ajoutée de la région francilienne contre 25,4 % en 1982. Néanmoins, l'Ile-de-France reste la première région industrielle française : elle contribue pour 26,5 % à l'activité industrielle nationale. Ce poids est même légèrement supérieur à son niveau de 1982 (25,9 %). En fait, la valeur ajoutée industrielle connaît presque les mêmes évolutions annuelles en Ile-de-France qu'en province (cf graphique). Globalement, la valeur ajoutée industrielle a cru, en francs constants, de 1 % en moyenne par an au cours de la période de 1982 à 1991. Certains secteurs ont eu de meilleures performances : la

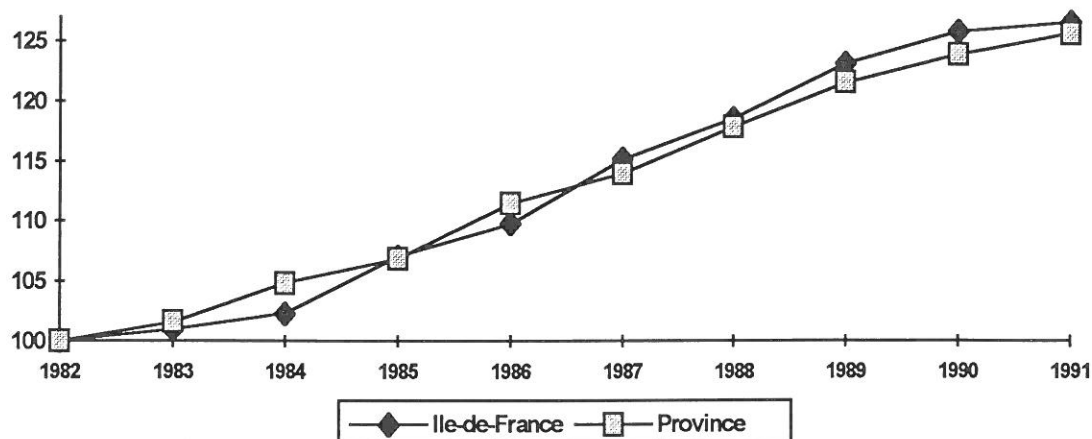
parachimie et la pharmacie(+ 5,8 %), la production et la distribution de l'énergie (+ 5 %), la construction de matériels électriques et électroniques (+ 2,9 %), les matériaux de construction et minéraux divers (+ 1,9 %) et l'imprimerie-presse-édition (+ 1,9 %).

Evolution de la valeur ajoutée industrielle (indice en volume, base 100 en 1982)



Néanmoins, la croissance de la valeur ajoutée francilienne a été portée au cours de la période de 1982 à 1991 par la montée du secteur tertiaire. Sa valeur ajoutée a crû, en francs constants, de 1982 à 1991, de 3,5 % en moyenne par an. La progression est similaire en province :

Evolution de la valeur ajoutée tertiaire (indice en volume, base 100 en 1982)



Contrairement à l'industrie, le secteur tertiaire a accru durant cette période sa contribution à la valeur ajoutée régionale : 70,7 % en 1991 contre 67,9 % de la V.A. en 1982. Plus précisément, les services marchands représentent 23,3 % de la valeur ajoutée régionale (en volume). Ainsi, les seuls services rendus principalement aux entreprises pèsent à hauteur de 15,2 % en 1991 contre seulement 11,6 % en 1982. Ils connaissent, d'ailleurs, la plus forte progression annuelle moyenne de

1982 à 1991 : + 7,3 % en francs constants. Ce secteur est aussi le plus concentré en Ile-de-France : en 1991, plus de la moitié (50,7 %) de la valeur ajoutée nationale produite par ce secteur provient de l'Ile-de-France contre 47,7 % en 1982.

A la charnière entre l'industrie et le tertiaire, d'autres secteurs d'activité sont très spécifiques à l'Ile-de-France et se sont fortement développés durant la dernière décennie. Ces activités sont liées très directement à la présence du grand marché francilien et à la fonction d'intermédiation propre au système productif : communication commerciale (congrès, salons internationaux...), transports, logistique, commerce de gros.

2) conclusion :

L'étude des performances sectorielles en termes de valeur ajoutée permet de relativiser les constats en termes d'emploi. La montée du tertiaire est réelle mais elle ne s'est pas effectuée au prix d'une chute de l'industrie. La valeur ajoutée industrielle de l'Ile-de-France a progressé de 1982 à 1991, certes moins fort que la valeur ajoutée tertiaire. Mais l'Ile-de-France reste la première région industrielle de France. Le reste de la France connaît d'ailleurs des évolutions très proches de sa valeur ajoutée dans l'industrie et le secteur tertiaire. En fait, de 1982 à 1991, la croissance de la valeur ajoutée traduit une hausse importante des gains de productivité : + 1,9 % en moyenne par an . La palme revient au secteur industriel où la progression est la plus forte (+3,7 %) bien plus que celle du secteur tertiaire (+1,4 %). Bien que les comparaisons interrégionales posent dans ce domaine des problèmes méthodologiques complexes, on remarque qu'en 1991 la productivité apparente du travail est supérieure de moitié à celle observée en moyenne sur le reste de la France. En 1982, l'écart n'était que de 38 %. Dans le secteur tertiaire, l'Ile-de-France ne distancerait la province que de 28 % (25 % en 1982).

D) Mesure par la démographie d'entreprises :

1) l'objet de la démarche :

Il s'agit, dans cette partie, d'appréhender les situations relatives de l'industrie et des services en Ile-de-France, au regard d'autres critères que les gains ou pertes d'emplois. Les créations ou défaillances d'entreprises ne rendent-elles pas compte, elles aussi, de la santé d'un secteur et de son interaction avec d'autres secteurs ?

Pour ce faire, des séries annuelles de créations d'entreprises dans la région de 1987 à 1994 ont été constituées à partir des fichiers DEMO de SIRENE. Les séries de défaillances d'entreprises couvrent, quant à elles, la période de 1989 à 1994 et ont pour source le B.O.D.A.C.C..

2) les résultats :

Créations d'entreprises de 1987 à 1994 en Ile-de-France (séries brutes):

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
I.A.A	1072	1228	1034	1046	874	874	757	821
Industrie	6037	6142	6142	5847	5175	5180	4757	5234
Construction	6772	8184	8948	9646	8933	7763	7147	7660
Commerce	20780	21061	20009	1871	17434	17633	19143	20531
Services	32299	35104	37668	38860	33989	32675	33947	35861
- serv. aux ménages	7666	8037	7867	7940	6193	6359	7184	7549
- serv. aux entreprises	16375	18421	20614	21710	19308	18217	18841	20134
- hôtels, cafés et restaurants	4933	5190	5159	5133	4517	4146	4256	4383
- transports	3325	3456	4028	4077	3971	3953	3666	3795
Ensemble	66960	71719	73801	74140	66405	64125	65754	70107

Créations d'entreprises de 1987 à 1994 en France (séries brutes):

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
I.A.A	7472	7647	7178	7109	6258	6259	6570	7359
Industrie	23182	23081	24608	23293	20385	19864	18613	19691
Construction	38857	41418	43114	42861	39289	36171	33572	37745
Commerce	101579	100404	95683	90284	82191	82173	87797	93977
Services	124326	132437	137188	138070	125731	123217	126965	135413
- serv. aux ménages	35720	38673	37885	36400	33187	33525	37576	40497
- serv. aux entreprises	43065	47282	53043	55555	50347	47826	47955	51626
- hôtels, cafés et restaurants	34235	34857	33576	33445	30678	30555	31042	32147
- transports	11306	11625	12684	12670	11519	11311	10392	11143
Ensemble	295416	304987	30771	301617	273854	267684	273517	294185

Défaillances d'entreprises de 1989 à 1994 en Ile-de-France (séries brutes en date de publication) :

	1989	1990	1991	1992	1993	1994
I.A.A	115	151	155	146	192	215
Industrie	1387	1715	1913	2449	2726	2368
Construction	1553	1729	1866	2320	2708	2389
Commerce	2492	2644	3193	3626	4225	4053
Services	2573	3020	3625	4618	5585	5320
- serv. aux ménages	350	376	425	553	648	625
- serv. aux entreprises	1332	1619	1993	2596	3057	2840
- hôtels, cafés et restaurants	513	540	678	829	1191	1170
- transports	378	485	529	640	689	685
Ensemble	8120	9259	10752	13159	15436	14345

Défaillances d'entreprises de 1989 à 1994 en France (séries brutes en date de publication) :

	1989	1990	1991	1992	1993	1994
I.A.A	1277	1432	1428	1452	1475	1528
Industrie	5234	5885	6898	7870	8861	7389
Construction	9335	10041	10812	11513	12007	10512
Commerce	13402	14811	15977	16714	17343	16350
Services	11545	13530	15466	16797	19171	18151
- serv. aux ménages	1615	1854	2063	2109	2401	2332
- serv. aux entreprises	3858	4737	5723	6861	7681	6878
- hôtels, cafés et restaurants	4447	4858	5339	5640	6446	6480
- transports	1625	2081	2341	2187	2643	2461
Ensemble	40793	45699	50581	54346	58857	53930

De l'examen de ces séries, il ressort les enseignements suivants :

. l'industrie en Ile-de-France représente 7,5 % des créations totales. Le nombre des créations d'entreprises a stagné de 1987 à 1989, puis a décliné de 1990 à 1993. En 1994, il progresse de 10 % et retrouve ainsi le niveau de 1991. En 1994, on enregistre néanmoins 13 % de moins de créations qu'en 1987. Une étude dirigée par l'I.A.U.R.I.F. sur les créations industrielles en 1993 permet de caractériser les créations industrielles :

les secteurs dominants dans les entreprises industrielles nées en 1993 sont l'habillement et fourrure, l'imprimerie-presse-édition, le travail des métaux, la fabrication de matériel de précision. Les établissements créés en 1993 représentent 8,2 % du parc d'entreprises industrielles de la région. L'Ile-de-France figure donc parmi les régions les plus dynamiques en France. En effet, les taux de création régionaux varient de 5,8 % (Franche-Comté) à 9,1 % (Provence-Alpes-Côte d'Azur), la région Rhône-Alpes se situant à 6,7 %. En 1993, quatre régions totalisent la moitié des créations industrielles : l'Ile-de-France (24 %), Rhône-Alpes (11 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (10 %) et Aquitaine (6 %).

A leur création, les entreprises industrielles offriraient en moyenne 5 emplois. Selon des calculs effectués à l'échelle nationale, la moitié des entreprises créées fonctionne encore cinq ans après. Parmi ces " survivantes ", on estime qu'un emploi supplémentaire en moyenne par an sera créé. Ainsi, sur la base de 5 000 entreprises industrielles créées ou reprises par an de 1989 à 1993, on peut estimer qu'en 1993, 5 % environ des emplois industriels franciliens appartiennent à des entreprises créées ou reprises depuis 1989.

L'industrie en Ile-de-France représente 17 % des défaillances totales. En 1994, pour une entreprise qui dépose une procédure de défaillance dans ce secteur, il s'en crée la même année 2,2. Ce ratio créations/défaillances s'est réduit de moitié en 4 ans. Le nombre des défaillances d'entreprises a doublé entre 1989 à 1993, puis il s'est réduit de 13 % en 1994. Comparativement à la situation dans la France entière, l'industrie, en Ile-de-France, subit des mouvements démographiques de plus grande ampleur (+ 69 % de défaillances, -19,5 % de créations). Plus de 30 % des entreprises défaillantes en 1994 dans l'industrie se situent dans la région francilienne contre plus de 25 % pour les créations.

. les services en Ile-de-France sont un secteur plus " mouvant " en matière de démographie d'entreprises : 51 % des entreprises qui se sont créées en 1994 dans la région appartiennent à ce secteur (46 % en France). Mais, 37 % des entreprises défaillantes en Ile-de-France relèvent aussi de ce secteur (34 % en France). En 1994, pour une entreprise qui engageait une procédure de redressement judiciaire et donc était enregistrée comme défaillante, 6,7 entreprises se créaient en Ile-de-France. Ce ratio, comparé à celui observé pour l'industrie, est assez parlant, même si sa réalité annuelle n'est pas sûre (les créations, comme les défaillances sont enregistrées avec retard).

Les créations ont augmenté de 1987 à 1990 (20 % en 3 ans) mais ont diminué en 1991 et 1992. Depuis 1993, leur nombre augmente légèrement (+ 4,8 % en moyenne par an). Les défaillances d'entreprises enregistrent de 1989 à 1993 de fortes progressions. Leur nombre est multiplié par 2,2 en cinq ans. En 1994, il se réduit de 4,7 %. L'ampleur des évolutions est plus forte dans la région Ile-de-France que pour l'ensemble de la France (coefficient multiplicateur de 1,7). Le profil des créations et défaillances d'entreprises dans l'ensemble des services en Ile-de-France s'explique essentiellement par celui des services rendus aux entreprises. Le profil de ces derniers évolue de la même façon que l'ensemble des services, mais avec une amplitude presque toujours supérieure. Les services rendus aux entreprises représentent, en outre, environ 53 % des défaillances et 56 % des créations de l'ensemble des services (contre respectivement 38 % sur la France entière). Ainsi, de 1987 à 1993, le nombre de leurs créations est multiplié par 1,2 (contre 1,1 pour l'ensemble des services) et celui des défaillances par 2,1 (contre 2 pour l'ensemble des services).

3) conclusion :

Le secteur des services apparaît donc comme un secteur davantage "mouvant" que l'industrie. La création et la disparition d'une entreprise dans les services est certes plus aisée que dans l'industrie. L'examen des séries montre que là où l'on crée beaucoup, on disparaît beaucoup aussi. Le rapport créations/défaillances permet donc mieux d'appréhender les situations relatives de l'industrie et des services : dynamisme dans les services et moindre vitalité dans l'industrie. Les défaillances sont des événements qui affectent surtout (résultats issus de constats nationaux) :

- . des entreprises jeunes : plus de la moitié des entreprises défaillantes (56 % exactement en 1991) ont moins de 5 ans. Les raisons évoquées sont un effet d'apprentissage, l'accès à une taille critique, le choix du créneau qui se révèle mauvais. Plus précisément, l'âge critique pour une entreprise se situe entre 2 ans et 5 ans. En effet, pendant les deux premières années, l'entreprise bénéficie de dispositions fiscales avantageuses et d'aides publiques,

- . des sociétés (S.A.R.L. et S.A.) plutôt que des entreprises individuelles qui sont en général plus anciennes,

- . des entreprises qui ont entre 10 et 19 salariés. Les défaillances affectent très peu les toutes petites entreprises (0 ou 1 salarié) et les grandes de plus de 100 salariés.

En outre, la loi sur les faillites de 1985 et son extension l'année suivante ont, par des effets pervers (soustraction de l'entreprise à ses créanciers par le biais de la procédure de défaillance, faillites en chaîne des entreprises fournisseuses...), conduit à un développement des défaillances. D'ailleurs, cette loi a été remplacée par la loi du juin 1994 applicable aux procédures ouvertes depuis le 22 octobre 1994. Les textes de cette loi renforcent l'efficacité des mécanismes de prévention, instituent une nouvelle procédure de liquidation, accroissent les droits des créanciers et moralisent les conditions dans lesquelles s'opère la cession de l'entreprise.

Il faut, cependant distinguer les défaillances d'entreprises et les cessations d'entreprises. En effet, une entreprise défaillante ne disparaît pas forcément. L'INSEE estime à 94 % la proportion d'entreprises réellement liquidées. D'autre part, une entreprise qui disparaît peut le faire sans le signaler au greffe et donc sans apparaître dans les statistiques du BODACC.

De même, les créations d'entreprises ont, d'après des études nationales, les caractéristiques suivantes :

- . l'entreprise qui se crée a une taille moyenne de 2,6 personnes (salariées ou non).
- . le profil du créateur influence la survie de l'entreprise : son âge (le taux de survie augmente avec l'âge jusqu'à 50 ans), le niveau de formation (le taux de survie augmente avec le diplôme), la profession antérieure (avantage pour les anciens cadres ou indépendants), le sexe (avantage aux hommes), le recours au conseil et le nombre d'appuis (plus ils sont importants, plus le taux de survie augmente).
- . au bout de 5 ans, la moitié des entreprises créées ont disparu. Un lien fort apparaît donc entre créations et défaillances.
- . la taille moyenne de l'entreprise survivante au bout de 5 ans est de 3,3 personnes.
- . la forme d'entreprise la plus souvent créée est la société (S.A., S.A.R.L., E.U.R.L.). De moins en moins d'entreprises sous forme individuelle naissent.

En outre, entre 1987 et 1989, les mesures fiscales adoptées, le redémarrage de l'investissement des entreprises, la conjoncture internationale ont créé un climat favorable à la création d'entreprises.

L'examen de ces séries fait apparaître, comme pour les statistiques d'emplois, qu'il y a bien, sur la période étudiée, avantage des créations de services sur celles d'industries. Les phénomènes d'externalisation, l'interdépendance industrie-services n'apparaissent pas vraiment, sauf dans l'évolution de la ligne "services aux entreprises". Un effet important de "structure" doit être pris en compte : les créations et les défaillances sont liées à l'existant. Les constats issus des séries de "démographie" des entreprises et de celles des "parcs" d'entreprises sont assez proches.

E) Comparaisons de l'Ile-de-France avec d'autres régions métropolitaines européennes : importance et spécificité de l'Ile-de-France

Quels sont en Europe les principaux pôles tertiaires et industriels ? Comment évolue la place relative du secteur tertiaire et du secteur industriel dans ces métropoles ? Comment se situe et se caractérise l'Ile-de-France parmi ces régions européennes ? A-t-elle atteint un plafond quant à la place du secteur tertiaire parmi les secteurs d'activité ? Pour répondre à ces questions ont été sélectionnées les régions pour lesquelles l'importance absolue et relative du bassin d'emploi tertiaire est la plus élevée dans leur pays. Ce sont l'Ile-de-France, le Sud-Est anglais, Bruxelles, Amsterdam, Rotterdam, Berlin, Munich, Francfort, Madrid, Rome et Milan.

Des découpages administratifs hétérogènes

La diversité des découpages administratifs selon les pays rend difficile la comparaison entre régions. Ce découpage fait apparaître des zones plus ou moins étendues et plus ou moins urbanisées : ils correspondent tantôt à la ville capitale intra muros (Berlin), tantôt à l'agglomération centrale (Bruxelles) ou à des zones plus vastes, plus ou moins denses en communes rurales (3 à 5 % d'emplois agricoles dans les régions italiennes, hollandaises et dans la région de Munich). Bruxelles et Berlin mis à part (160 et 900 km²), les superficies des régions varient de quelques milliers de km² à plus de 20 000 km² : 3.500 km² pour les régions hollandaises, 8.000 km² pour Francfort et Madrid, 17.000 km² pour Rome et Munich, autour de 25.000 km² pour Milan et le Sud-Est anglais. Parmi ces métropoles, l'Ile-de-France, avec 12.000 km² est une région de dimension moyenne.

Au regard de ces différences, si les comparaisons de niveaux sont à faire avec beaucoup de précautions, certains éléments peuvent se dégager de la confrontation des poids relatifs du secteur tertiaire dans l'ensemble de l'activité économique (emploi et valeur ajoutée) et de leurs évolutions.

Poids du tertiaire dans la valeur ajoutée (en %) :

	1975-1980	1981-1985	1986-1991	1992
Ile-de-France	69,1	69,6	71,8	73,4
Sud-Est anglais	68,5	74,0	77,4	79,8
Bruxelles	77,8	79,7	79,9	80,0
Amsterdam	68,2	70,0	70,7	72,0
Rotterdam	66,1	69,6	64,4	63,8
Berlin	59,0	59,7	59,8	58,4
Rome	74,1	74,4	74,0	74,5
Milan	50,6	52,6	54,2	54,5
Madrid	55,1	56,0	53,4	51,3

L'Ile-de-France et le Sud-Est anglais, grands pôles européens d'emplois tertiaires...

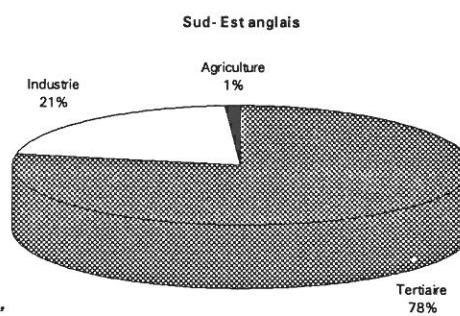
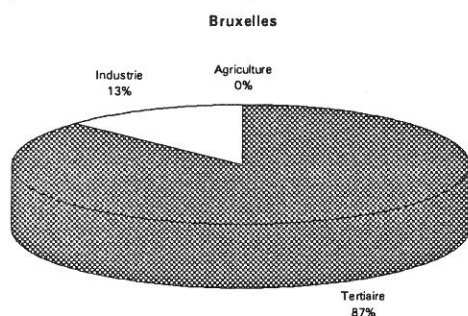
L'Ile-de-France et le Sud-Est anglais, par l'importance de leur bassin d'emplois (3,6 et 6,4 millions d'emplois dans le secteur tertiaire), leur degré de tertiarisation (74 et 78 % du total des emplois) et le poids des services marchands (33 % des emplois en Ile-de-France et 39 % dans l'agglomération centrale du Sud-Est anglais, le Grand Londres) apparaissent comme les métropoles tertiaires les plus importantes en Europe.

Bruxelles et Berlin sont à part. Elles sont très tertiarisées au regard de leur environnement du fait de la construction européenne, de l'unification allemande et des découpages administratifs qui les circonscrivent à des zones très urbanisées. Le secteur tertiaire y concentre 600.000 et 900.000 personnes ce qui représentent 87 % des emplois pour Bruxelles et 72 % pour Berlin. Il est fortement centré sur les services non-marchands, plus particulièrement à Bruxelles.

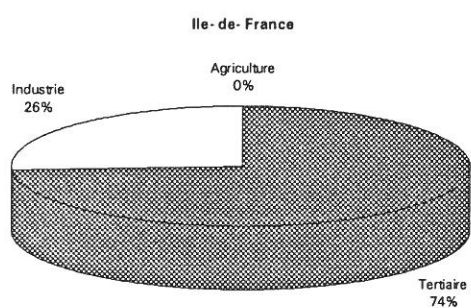
Les autres régions, 1 million (Amsterdam, Rotterdam, Munich, Francfort) à 2 millions d'emplois (Rome, Milan) dans le secteur tertiaire, groupent environ 75 % de leurs effectifs dans le secteur. Font exception les régions allemandes et la Lombardie (60 à 65 %).

Structure des emplois en quelques métropoles européennes :

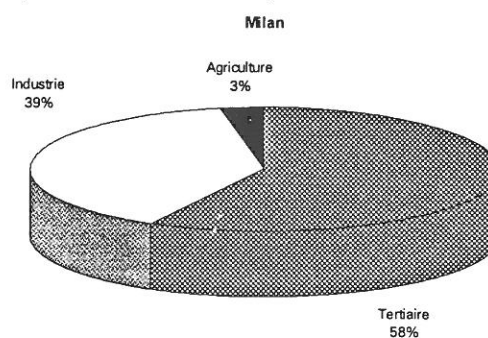
Les plus forts taux d'emploi dans le secteur tertiaire



L'Ile-de-France :



Le plus faible taux d'emploi dans le secteur tertiaire



Source : BIPE Conseil - ERECO - CROCIS

... Une proportion d'emplois dans le secteur secondaire plus élevée dans les régions allemandes et au Nord de l'Italie

Les bassins d'emplois industriels sont de dimension moins importante qu'en ce qui concerne le secteur tertiaire.

- le Sud Est anglais, la Lombardie et l'Ile-de-France groupent respectivement 1,7, 1,4 et 1,2 million d'emplois dans le secteur secondaire (industrie manufacturière, énergie et construction)
- les régions de Francfort, Munich, Madrid et Berlin 400 000 à 600 000
- les régions de Rotterdam, Rome et Amsterdam autour de 250 000 (et 90 000 à Bruxelles)

En poids relatif, ce sont la région de Milan et les métropoles allemandes qui concentrent la proportion la plus élevée d'emploi dans le secteur secondaire, 32 % à 39 % contre 20 à 26 % ailleurs (cf. graphique infra).

Le poids de l'industrie est plus faible dans la région anglaise (21 %). L'Ile-de-France se situe dans une position moyenne (26 %).

La prépondérance du secteur tertiaire : divergences en termes d'emploi qui s'atténuent en termes de valeur ajoutée

L'écart qui existe entre les métropoles allemandes et du Nord de l'Italie (60 à 65 % des emplois dans le secteur tertiaire) et les autres métropoles (autour de 75 %), s'atténue en termes de valeur ajoutée : les régions de Francfort et de Munich comptent respectivement 74 % et 68 % de leur valeur ajoutée dans le secteur tertiaire. La présence relative de ces activités reste plus faible en Lombardie (55 %).

L'Ile-de-France, avec une proportion de 74 % de l'emploi, et de la valeur ajoutée, dans le secteur tertiaire et 26 % dans l'industrie, se situe dans une position moyenne entre les zones tertiariées du Nord de l'Europe et les zones plus industrialisées de l'Allemagne et du Nord de l'Italie. C'est le cas également de Madrid.

Quels emplois tertiaires ?

Les services marchands, hors distribution, occupent une place plus importante dans l'emploi du Grand Londres (47 % des emplois du secteur tertiaire), de l'Ile-de-France (45 %) que dans les autres métropoles (38 à 41 % sauf à Madrid, Berlin et surtout à Bruxelles, où leur poids est plus faible).

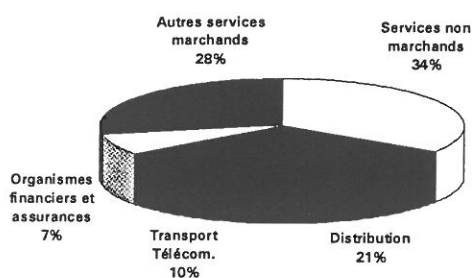
Les points forts de l'activité sont dans les agglomérations centrales :

- les services aux entreprises (auxiliaires financiers, services d'études et conseil aux entreprises) et aux particuliers pour le Grand Londres, l'Ile-de-France et les métropoles italiennes (25 à 28 % des emplois du secteur tertiaire) devant Munich et Berlin (20 %),
- les transports et télécommunications dans les métropoles hollandaises (environ 15 %),
- les assurances et organismes financiers, pour Francfort (12 %), le Grand Londres, Amsterdam et Munich (8 à 10 %).

Le secteur de la distribution est relativement plus présent dans les métropoles du Sud de l'Europe (Milan, Madrid) et les métropoles allemandes (Francfort et Munich) avec 30 % des emplois du secteur tertiaire.

Les services non marchands constituent un pôle d'emplois important à Bruxelles et Berlin (49 % et près de 40 % des emplois du secteur tertiaire).

Structure de l'emploi tertiaire en Ile-de-France en 1992 :



Source : BIPE Conseil - ERECO - European Regional Prospects

...Quels emplois industriels ?

Les points forts diffèrent selon les métropoles.

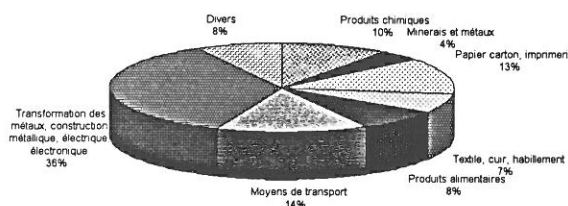
L'industrie manufacturière est la plus présente à Francfort, Munich et Milan avec environ 85 % des emplois du secteur secondaire, contre 70 % ailleurs.

Pour ces industries, énergie exclue, différents pôles spécifiques apparaissent selon les métropoles :

- . la transformation des métaux, industries mécaniques, électriques et électroniques pour les métropoles allemandes, et Rotterdam (environ 40 % des emplois industriels et même 50 % à Berlin) ainsi qu'en Ile-de-France, à Milan et Madrid (environ 35 %),
- . les moyens de transports pour Munich (24 %), Francfort, l'Ile-de-France et Amsterdam (14 %),
- . les industries de la chimie, parachimie, pharmacie à Francfort et Rotterdam (environ 18 %),
- . les industries du papier-carton et de l'imprimerie pour le Grand Londres et Amsterdam (26 %) et le textile cuir habillement à Milan (23 %),
- . les industries alimentaires dans les métropoles néerlandaises (15 % des emplois).

Le secteur de la construction occupe une part plus importante des emplois dans les métropoles plus tertiarisées, en liaison avec le développement des quartiers d'affaires et des voies de communications (eau, fer, route). Il y représente environ 30 % des emplois secondaires, contre un peu plus de 15 % à Milan et dans les métropoles allemandes.

Structure de l'emploi industriel en Ile-de-France en 1992 (hors énergie et construction).



Source : BIPE Conseil - CRECO - European Regional Prospects

Un développement relatif de l'emploi tertiaire moins rapide dans les régions déjà bien tertiairisées, en particulier en Ile-de-France.

Entre 1975-1980 et 1992, dans les régions plus industrialisées il y a 15 ans comme Milan, Munich et Madrid, le poids des activités tertiaires dans l'emploi s'est accru sensiblement : il a pris 11 à 13 points. L'évolution a été plus modérée à Francfort (cf. tableau).

Les augmentations sont un peu plus lentes dans les autres régions, plus tertiairisées : +9 à +10 points sur la même période. C'est particulièrement vrai en Ile-de-France, où le pourcentage d'emplois tertiaires n'est passé que de 67 à 74 %.

En revanche, malgré le niveau de tertiairisation déjà élevé, la poussée du tertiaire a été plus forte dans le Sud Est anglais (+11 points).

L'avancée du secteur tertiaire s'est opérée principalement au détriment du secteur secondaire et, dans une proportion limitée, de l'agriculture (- 1 à 2 points en général).

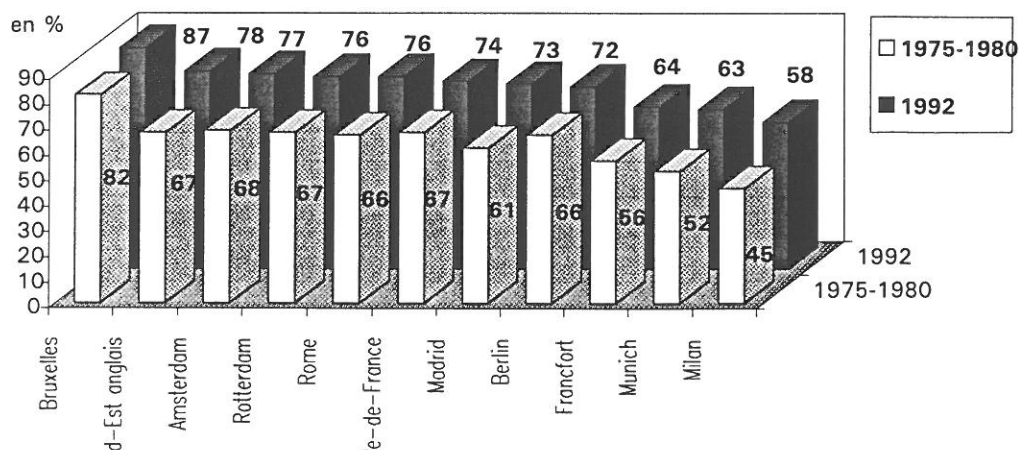
Dans la période la plus récente, entre 1985 et 1991-1992, le mouvement ascendant du tertiaire reste quasi-général, sauf pour l'Ile-de-France et Bruxelles où c'est la stabilité.

Un niveau plus élevé de productivité du secteur tertiaire en Ile-de-France et dans les métropoles allemandes...

L'indicateur de productivité apparente du travail (valeur ajoutée en écu 1985/emploi, avec l'Ile-de-France = 100 en référence) du secteur tertiaire est d'un niveau élevé en Ile-de-France et dans les deux métropoles allemandes Francfort et Munich (niveau de l'indicateur entre 116 et 82), en particulier pour les services marchands.

Les régions italiennes et hollandaises, le Sud-Est anglais viennent en seconde position (niveau de l'indicateur entre 60 et 75), en particulier grâce aux services marchands aux entreprises et particuliers à Milan, Amsterdam et Rome et aux organismes financiers à Londres. Madrid et Bruxelles (avec un indicateur un peu supérieur à 50) et Berlin (près de 40) sont moins bien placées.

Part du secteur tertiaire dans l'emploi total (en %)



Source : BIPE - Conseil - ERECO -European Regional Prospects

Entre 1975 et 1992, ce sont également l'Ile-de-France, Francfort et Munich qui ont connu l'augmentation la plus rapide de l'indicateur de productivité (+60 % à Francfort, +40 % en Ile-de-France et à Munich), tandis qu'une hausse modérée s'observait pour le Sud Est anglais (+29 %), une stabilisation à Rome et un déclin pour les régions hollandaises (-20 %).

... en Ile-de-France, à Munich et dans les métropoles hollandaises pour le secteur secondaire.

Pour le secteur secondaire (hors énergie) les meilleurs niveaux de l'indicateur de productivité sont atteints pour les régions hollandaises, Munich et l'Ile-de-France (entre 82 et 100 contre environ 70 ailleurs).

Entre 1975 et 1992, les augmentations les plus rapides ont été enregistrées par l'Ile-de-France et également à Madrid et Milan (plus de 70 %).

Les évolutions sont un peu plus modérées à Munich et Rotterdam (50 à 55 %). Elles sont de l'ordre de 35 % dans le sud-est anglais et 20 % à Francfort.

Un développement relatif de la valeur ajoutée tertiaire modéré en Ile-de-France

Sur les 15 dernières années, compte tenu des évolutions d'emploi et de productivité, la part du tertiaire dans la valeur ajoutée fait apparaître :

- un développement rapide pour le Sud-Est anglais, Francfort et Munich,
- une augmentation modérée pour l'Ile-de-France, Amsterdam et Milan,
- une stabilisation pour les autres régions.

Le tertiaire marchand est l'élément le plus dynamique dans l'ensemble des métropoles, à l'exception des régions hollandaises et de Madrid.

Dans la période la plus récente, une évolution comparable s'observe avec quelques nuances : entre 1985 et 1992 la croissance de la part du tertiaire dans la valeur ajoutée s'est un peu plus accentuée à Francfort et Munich que dans les autres régions. Elle s'est stabilisée à Milan et, malgré son niveau élevé, s'est poursuivie pour le Sud-Est anglais plus rapidement qu'en Ile-de-France.

Le secteur secondaire a enregistré des évolutions complémentaires :

. sur les 15 dernières années, fort déclin de son poids relatif à Francfort, Munich et pour le Grand Londres (- 7 à - 12 points), diminution modérée pour l'Ile-de-France, Amsterdam et Milan (autour de - 4 points), stabilisation ailleurs.

. dans la période la plus récente, déclin accentué à Munich et Francfort, modéré en Ile-de-France et pour le Grand Londres. Il faut noter une légère avancée à Madrid et à Berlin liée à la construction.

Conclusion :

Au regard des évolutions enregistrées dans la capitale britannique, le secteur tertiaire n'a peut-être pas atteint son poids maximum en Ile-de-France. En effet, l'emploi tertiaire s'y est développé depuis 1975 moins rapidement (7 points de croissance) que dans les autres régions. La productivité apparente du travail y est plus élevée. La part du secteur tertiaire dans la valeur ajoutée évolue modérément aussi de 1975 à 1992.

La région française suivra-t-elle le même chemin que sa voisine d'outre-Manche ? Ne serait-elle pas plus proche des métropoles allemandes, dont l'activité reste plus liée au tissu industriel local que dans la région du Grand Londres, plus en connexion avec les marchés mondiaux du fait de son rôle de place financière internationale ?

PARTIE III : APPROCHE COMPTABLE ET MODELISATION

A) La comptabilité régionale et ses limites :

1) les sources et les méthodes :

La comptabilité nationale fournit une information statistique périodique sur l'activité économique nationale sous une forme cohérente et rigoureuse. L'économie nationale est représentée comme un circuit entre les différents agents économiques (appelés secteurs institutionnels). Tous les flux matériels et immatériels, financiers sont comptabilisés et correspondent à des opérations (sur biens et services, de répartition, financières) retracées dans une succession de comptes. Les comptes de flux de tous les secteurs institutionnels sont regroupés au sein du Tableau Economique d'Ensemble (T.E.E.). Le Tableau Entrées-Sorties (T.E.S.) synthétise les opérations sur biens et services. Il retrace ainsi les liaisons clients-fournisseurs entre branches. Les opérations sur biens et services s'articulent selon la nécessaire égalité comptable et économique entre les ressources et les emplois. Les ressources découlent de la production (y compris la valeur des consommations intermédiaires) et des importations. Les emplois sont constitués par les consommations intermédiaires et finales, la formation brute de capital fixe, la variation de stocks et les exportations. Le T.E.S. reprend donc tous les Equilibres Ressources-Emplois (E.R.E.) de toutes les branches en les collationnant en un seul tableau. Le Tableau des Opérations Financières (T.O.F.) est constitué de la juxtaposition des comptes financiers des secteurs. Ces tableaux permettent le calcul des principaux agrégats de la Comptabilité Nationale : P.I.B., Revenu National, Consommation des ménages, Capacité ou Besoin de financement...

Disposer des mêmes informations pour la région Ile-de-France répondrait donc parfaitement à l'interrogation majeure du groupe, à savoir l'interaction entre l'industrie et les services. Mais malheureusement, les comptes régionaux ne sont pas les équivalents régionaux des comptes nationaux, même si la plupart des concepts utilisés sont les mêmes. La comptabilité régionale se fonde sur une seule des deux approches de la comptabilité nationale : l'approche purement comptable. L'approche produit se heurte en effet à des obstacles conceptuels ou pratiques. Elle demanderait la connaissance des productions et consommations régionales par produit. Ces renseignements n'existent pas pour deux raisons :

- . au niveau régional, l'établissement est l'unité statistique à observer et non pas l'entreprise qui peut avoir plusieurs établissements dans plusieurs régions. Or, à la différence de l'entreprise, l'établissement n'a pas de définition juridique, n'est pas assujéti à une comptabilité. Les renseignements connus au niveau de l'entreprise n'existent pas au niveau de l'établissement, en particulier les flux de produits intra-entreprises. Au sein d'une entreprise, la répartition du travail adoptée peut faire qu'un établissement ne produit pas, mais assure le stockage, ou est constitué de bureaux qui exercent la gestion comptable, administrative...

- . les frontières régionales ne donnent pas lieu à des contrôles douaniers qui permettraient de connaître les importations et les exportations d'une région à l'autre.

Bien que les sources utilisées soient les mêmes, la comptabilité régionale doit disposer de concepts propres : établissement, branche ou secteur d'établissements. Elle ne peut être élaborée que par éclatement des résultats des entreprises sur les établissements, et seulement des comptes de production et d'exploitation. Les autres comptes (revenu, utilisation du revenu, capital et financier) ne sont pas pertinents au niveau de l'établissement.

La comptabilité régionale distingue trois grands types de comptes : les comptes de branches (aboutissant au calcul de P.I.B. régionaux), les comptes des ménages (comptes de revenu) et ceux des administrations publiques locales (A.P.U.L.). Seuls les comptes de branches, c'est-à-dire les comptes de l'industrie et les comptes du tertiaire intéressent le groupe.

Les comptes régionaux de l'industrie sont essentiellement basés sur la régionalisation des enquêtes annuelles d'entreprise dans l'industrie à partir du volet établissement du questionnaire. Les entreprises de moins de 20 salariés sont, par convention, considérées comme étant mono-régionales et mono-actives. La source utilisée est alors les fichiers fiscaux. La variable privilégiée en sortie du module de régionalisation est la valeur ajoutée aux prix du marché. Elle est appréciée sous l'optique de la rétribution des facteurs de production. La valeur ajoutée (et les subventions) s'analyse comme la contrepartie des rémunérations, des impôts liés à la production et de l'excédent brut d'exploitation. La valeur ajoutée commerciale de l'entreprise est tout d'abord ventilée par branche d'activité au prorata des chiffres d'affaires. Puis, elle est répartie entre les branches d'établissements au prorata des salaires estimés distribués. La valeur ajoutée restante de l'entreprise est ventilée entre les établissements au prorata des masses salariales versées. La même clé sert pour la répartition des impôts liés à la production et des subventions d'exploitation.

Les comptes régionaux des I.A.A. procèdent de la même méthode que ceux de l'industrie. La seule différence porte sur le seuil (moins de 10 salariés) en dessous duquel la source utilisée n'est plus l'E.A.E. mais les fichiers fiscaux.

Les comptes régionaux du B.G.C.A. relèvent d'une régionalisation particulière. Les entreprises de ce secteur répondent à un questionnaire très différent de celui des autres secteurs. La localisation de l'activité n'est pas basée sur l'établissement, mais sur le chantier. En effet, à un établissement correspondent plusieurs chantiers dont les implantations sont distinctes souvent de celle de l'établissement. Cela nécessite donc un traitement spécial.

Les comptes régionaux du tertiaire reposent sur l'exploitation des fichiers fiscaux (Bénéfices Industriels Commerciaux (B.I.C.) et Bénéfices non Commerciaux (B.N.C.)). En effet, il n'existe pas pour le moment de régionalisation des enquêtes annuelles d'entreprise puisque leur questionnaire ne comporte pas de volet sur l'établissement. Les Déclarations Annuelles de Données Sociales (D.A.D.S.) permettent de localiser les données comptables des entreprises du commerce (T25, T26, T27, T28) et des services marchands (T29, T30, T33, T34). Pour les autres secteurs

(transports, télécommunications et postes, services non marchands, location et crédit-bail immobiliers), les sources sont diverses.

2) Signification et limites des résultats :

La comptabilité régionale privilégie l'agrégat de la valeur ajoutée. Pour chaque région et secteur, on dispose ainsi de la valeur ajoutée globale. Cela permet aussi d'obtenir pour chaque région un P.I.B. cohérent avec le P.I.B national. Chaque région peut ainsi évaluer son niveau de richesse, son évolution, sa position par rapport aux autres régions. Le P.I.B. régional s'analyse, en effet de la même façon que le P.I.B. national.

Cependant, les enseignements de la comptabilité régionale sont limités par :

. La fragilité des sources : les E.A.E. ne sont pas exhaustives pour toutes les tailles d'entreprises, ne comportent pas toujours de volets d'établissement. Il y a beaucoup de cas particuliers qu'il faut traiter. D'autres sources sont nécessaires. Il faut travailler sous hypothèses. Les services enquêteurs sont nombreux, les traitements des opérations aussi et soumis à des vérifications à tous les stades. La mise à disposition des comptes régionaux est de plus tardive. La première version provisoire d'une année N n'est connue que durant l'année N + 2.

. La clé de ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise est, quel que soit le secteur, la rémunération du personnel. Elle n'est pas neutre.

. Elle surévalue la V.A. de la région francilienne. Les structures de qualifications, voire d'activités de services, particulières dans cette région (niveau de qualifications, donc de salaire plus élevé notamment auquel s'ajoute un supplément dû au coût de la vie) expliquent une V.A. plus importante, ainsi que de nombreux autres facteurs, comme la concentration de sièges sociaux.

. Elle surévalue aussi la V.A. des établissements à forte main-d'oeuvre. Inversement, les établissements à forte intensité capitaliste voient leur V.A. sous-évaluées. Les rémunérations ne représentent pas, à elles seules, toutes les contreparties de la valeur ajoutée. Il faut supposer que le rapport entre les rétributions des moyens de production (rémunération, excédent brut d'exploitation) est constant pour tous les établissements d'une même entreprise. C'est sans doute vérifié pour la plupart des petites et moyennes entreprises. C'est moins sûr pour les grosses entreprises. Elles peuvent, en effet, posséder des établissements où la part du facteur travail sera très importante et d'autres au contraire qui seront à forte intensité capitaliste.

. La clé de ventilation est pertinente tant que les frais de personnel représentent la plus importante contrepartie de la V.A. (en moyenne dans l'industrie : près de 65 % en 1990). Dans le temps, cette part tend cependant à diminuer (elle était d'environ 78 % en 1980). Des branches industrielles traversent une période de mutation des processus de fabrication qui se traduit par un accroissement quasiment continu du taux de marge (part de l'E.B.E. dans la V.A.). Ainsi, dans le

secteur T 11 (chimie de base et la production de fils et fibres artificiels), les frais de personnel ne représentent plus en 1990 qu'environ 56,6 % de la V.A. Dans le secteur T 08 (production de minerais et métaux non ferreux), leur poids a toujours été faible : 29,6 % en 1990.

. Ventiler la valeur ajoutée de l'entreprise au prorata des rémunérations du personnel revient à supposer qu'un cadre supérieur produit plus de valeur ajoutée qu'un ouvrier. Est-ce vrai ? N'est-ce pas plutôt qu'un cadre consomme davantage de valeur ajoutée qu'un ouvrier ?

. Le compte de production des entreprises n'est pas ventilé selon les établissements. On ne dispose donc pas de données régionales sur les productions, ni sur les consommations intermédiaires des entreprises. En effet, les flux de produits infra-entreprises, entre les établissements d'une même entreprise ne sont pas connus. De même, des séries de consommation finale des ménages franciliens sont inexistantes.

B) Tentatives des directions régionales de l'I.N.S.E.E. pour établir des tableaux régionaux d'échanges intersectoriels :

1) La Haute-Normandie, l'Alsace et la Lorraine :

Ces régions ont voulu schématiser les effets d'entraînement, à l'intérieur de leurs territoires, des secteurs industriels entre eux. Elles ont donné ainsi du sens à la notion de système productif régional. Les relations entre les secteurs sont mesurées sous deux optiques, celle des ventes et celle des achats. Ces régions ont fait ainsi apparaître une typologie des secteurs qui distingue les secteurs moteurs, les secteurs entraînés et les secteurs transmetteurs. Elles ont également abouti à la confection d'un modèle régional des effets d'entraînement interindustriel. Ainsi, l'on pouvait calculer la conséquence de la variation de la demande adressée à un secteur de l'industrie régionale sur un autre secteur de l'industrie à l'intérieur de la région. En outre, connaissant les consommations intermédiaires et leurs origines, il était également possible de construire un tableau d'échange industriel régional. Pour parvenir à ces résultats, ces régions avaient effectué une enquête spécifique : l'enquête "liaisons industrielles". Le questionnaire permettait de mesurer les liaisons industrielles par trois flux : le montant, la nature et l'origine des biens d'équipement, le montant, la nature et l'origine des approvisionnements et de la sous-traitance confiée, le montant et la destination des ventes et de la sous-traitance reçue et la nature des clients. L'échantillon avait été stratifié selon la "régionalité", le département, le secteur d'activité et la taille en nombre de salariés. Il couvrait le champ des établissements industriels de plus de 10 salariés (hors énergie, B.G.C.A.). La direction régionale d'Alsace a réalisé cette enquête en 1983 (sur l'exercice 1982). En Haute-Normandie, l'année de réalisation fut 1985 (sur l'exercice 1984). En Alsace, cette opération lourde n'a pas été renouvelée depuis, malgré des demandes répétées de partenaires extérieurs. En Haute-Normandie, le travail a été prolongé, trois ou quatre ans plus tard par la C.R.C.I.. Cette chambre a mené seule l'enquête, sans que l'I.N.S.E.E soit maître d'oeuvre. L'échantillon interrogé par voie postale et

téléphonique fut de bien moins bonne qualité. L'I.N.S.E.E. n'a pu en faire aucune exploitation statistique. En 1988, la direction régionale de Lorraine a mené également cette enquête. Depuis cette date, cette opération riche en enseignements n'a pas été renouvelée par d'autres régions. En Lorraine, elle avait coûté 2,5 millions de francs de l'époque et duré deux ans du lancement de l'enquête à la sortie des premiers résultats.

2) l'Ile-de-France : constitution d'un T.E.I. régional à partir de l'homologue national (cf. tableau en annexe)

La comptabilité régionale ne met donc pas à la disposition du public de Tableau d'Entrées-Sorties (T.E.S.) qui retrace, comme en comptabilité nationale, toutes les relations clients-fournisseurs entre les branches. En effet, actuellement, les sources de la comptabilité régionale ne permettent pas de le faire pour les raisons invoquées dans le paragraphe précédent. En fait, la comptabilité régionale permet seulement d'obtenir les valeurs ajoutées régionales par secteur, ce qui correspond à une seule ligne du tableau. Pour élaborer un T.E.S. francilien, il faut donc partir du T.E.S. national et sur la base d'hypothèses fortes à garder en tête, appliquer des coefficients de représentativité régionale. Tel est l'objet du travail effectué à la direction régionale de l'I.N.S.E.E. Le résultat obtenu sera loin d'être aussi riche que le tableau français. Seule la partie centrale du tableau sur les échanges intersectoriels sera reconstituée. La reconstitution d'un équilibre Ressources-Emplois pour chaque secteur dans la région n'est pas possible. La régionalisation du Tableau des Entrées Intermédiaires (T.E.I.) se limitera, de par les sources disponibles, aux lignes inférieures du tableau (consommations intermédiaires, valeurs ajoutées, productions). Le corps central sera le même en valeurs relatives. En fait, la démarche adoptée est la suivante :

- . les valeurs ajoutées régionales par secteur (niveau 40 de la N.A.P.) sont collectées
- . les productions de chaque branche sont déduites des V.A. par application des taux respectifs de V.A. dans chaque branche. Le taux de V.A. rapporte la valeur ajoutée à la production. Ces taux peuvent être calculés à partir des T.E.S. nationaux. Leur obtention est également possible à partir des E.A.E. régionalisées, mais uniquement sur le champ couvert par ces enquêtes, c'est-à-dire les établissements d'entreprises de plus de vingt salariés. Afin d'avoir un T.E.S le plus régionalisé possible, les informations régionales quand elles existaient ont été privilégiées. Ainsi, pour l'industrie, les I.A.A. et le B.G.C.A., les taux de V.A. sont estimés et régionaux. La production des entreprises a été régionalisée comme la valeur ajoutée, c'est-à-dire au prorata des rémunérations des salariés. Pour le secteur tertiaire, les taux de V.A. sont issus des comptes nationaux. On suppose donc - et c'est une hypothèse forte - qu'il n'y a pas de spécificité francilienne dans le secteur tertiaire en matière de capacité à dégager de la valeur ajoutée.
- . les consommations intermédiaires sont obtenues par différence entre les productions et les valeurs ajoutées.

. les répartitions des consommations intermédiaires par produit sont calquées sur celles observées au niveau national. On suppose donc qu'une entreprise francilienne fonctionne de la même façon qu'une entreprise française, qu'elle achète en mêmes proportions les différents produits nécessaires à son activité. L'hypothèse est forte, là aussi, les fonctions et les processus ne sont pas uniformes.

Les résultats de cette régionalisation font apparaître :

En 1990, les consommations intermédiaires du secteur tertiaire au sens large s'élèveraient à environ 950 milliards de francs courants, soit environ 58 % du total de toutes les consommations intermédiaires de toutes les branches. Parmi ces 950 milliards, la branche T 33 (services marchands rendus aux entreprises) pèse pour 28,5 %. Les produits industriels (hors énergie et I.A.A.) représenteraient un montant de 160 milliards de francs, soit environ 17 %.

En 1990, les consommations intermédiaires des établissements industriels (hors énergie et I.A.A.) s'élèveraient à hauteur de 550 milliards de francs. Les produits du secteur tertiaire représenteraient 27 % d'entre elles, dont 17 % pour les seuls services rendus aux entreprises. Au sein de l'industrie, les activités de production de biens d'équipement sont les plus consommatrices de services aux entreprises (20 % de leurs consommations intermédiaires sont constituées par ces services), celles de biens intermédiaires les moins consommatrices (respectivement 9,4 %), celles des biens de consommation étant à une position intermédiaire (17,5 %). De façon générale, les services marchands rendus aux entreprises représentent en 1990 en moyenne près de 27 % des consommations intermédiaires de toutes les branches.

Les résultats de cette régionalisation sont donc très limités. Seuls les montants des consommations intermédiaires sont régionaux, mais estimés avec des hypothèses fortes. Les liaisons clients-fournisseurs de chaque branche d'établissement sont les mêmes en pourcentage qu'au niveau national. Les répartitions des effectifs selon les catégories socioprofessionnelles fort différentes en Ile-de-France et en province, influent beaucoup sur la nature et le montant des achats des entreprises. Il faudrait appliquer, à cette structure des achats, des coefficients tenant compte de la spécificité régionale de ces branches. Mais lesquels ? A partir de quoi les calculer ?

3) conclusion :

L'approche comptabilité régionale débouche sur des résultats très limités, du fait de la méthode utilisée et des sources disponibles. Il faudrait aller plus loin, même si cette approche ne peut pas rendre compte des effets de la flexibilité, de l'innovation, des comportements d'acteurs localisés... Il faudrait la compléter par une méthodologie qui parte des réunions de tous les acteurs territorialisés et analyser davantage les relations de production. Une agglomération n'est pas que la somme de relations de production et d'agents. Il faudrait pouvoir les combiner les uns avec les autres et pouvoir appréhender ainsi les bifurcations, les passages, tout ce qui fait l' "épaisseur" du système

productif local. Pour aller plus loin dans la confection d'un tableau d'échanges intersectoriels, il faudrait disposer, comme les autres régions (citées dans le paragraphe précédent), de l'équivalent de l'enquête "liaisons industrielles" élargie aux activités de services.

C) Relations intersectorielles et modélisation :

L'absence de tableau d'échanges intersectoriels pour la région est-elle palliée par l'existence de modèles régionaux ? En fait, un modèle d'économie régionale existe, mais il ne répond pas malheureusement aux préoccupations du groupe.

Le laboratoire d'analyse et des techniques économiques (LATEC) a mis au point ce modèle à la demande de l'I.A.U.R.I.F.. Cet outil doit aider à la compréhension de l'économie francilienne, à la perception des conséquences de mesures de politique économique générale. Un autre modèle est en cours de construction. Son ambition est de prendre en compte l'interaction entre la région francilienne et les autres régions de France. Pour ce faire, il intégrera des variables et des relations sur le commerce extérieur et sur les investissements étrangers.

Le modèle a l'architecture classique d'un modèle macro-économique (cf. en annexe son architecture). Il comporte 80 équations réparties en plusieurs blocs : "marché du travail-emploi régional", "compte des ménages", "compte des administrations locales", "consommation des ménages", "mouvements migratoires", "dépenses de l'Etat". L'emploi régional est déterminé en fonction du niveau du taux de salaire. Les revenus du travail pour les salariés et les entrepreneurs individuels s'en déduisent et permettent de simuler une demande régionale qui agira en retour sur la production régionale.

Le modèle est alimenté par des séries statistiques de l'I.N.S.E.E., du Ministère du Travail, de la Direction des Douanes et du Ministère des Transports. Les agents économiques retenus sont ceux de la comptabilité nationale. Les activités économiques sont agrégées à un niveau correspondant au niveau 15 de la N.A.P.

Le modèle a fonctionné sous quatre variantes :

- baisse des emplois publics franciliens de 2 % en moyenne par an sur la décennie 1992-2002. Pour 2 emplois supprimés dans la région, ce seraient 14 personnes qui migreraient de l'Ile-de-France. Le chômage national ne serait pas changé puisque les emplois publics seraient recréés en province,

- augmentation du P.I.B. national de 1 % par an sur la décennie (au lieu de 2 % comme le suppose le compte central),

- mise en oeuvre d'une politique des grands travaux : la V.A. du B.T.P. augmenterait, sur la période 1993-1998, de 20 milliards de francs, dont la moitié serait due aux investissements des collectivités locales.

On constate, selon les variantes, peu de différences entre les résultats. Il y a donc une certaine inertie du modèle.

La mise en oeuvre de ce modèle met cependant en lumière des besoins, des manques en matière statistique, notamment :

- des séries régionales de consommation alimentaire des ménages,
- la mise à disposition plus rapide des comptes régionaux détaillés (actuellement, la dernière année disponible est 1992, année du compte définitif de la comptabilité nationale),
- des séries de masses salariales régionales par activité détaillée,
- des tableaux d'échanges intersectoriels par région.

En outre, ce modèle est utile pour comprendre les phénomènes économiques, juger de l'importance de telle ou telle variable. Les chiffres obtenus ne sont pas à retenir en tant que valeurs absolues, mais plus comme des ordres de grandeur à comparer avec les résultats d'autres simulations du modèle. Celui-ci ne doit donc pas servir pour effectuer des prévisions à long terme. Ce modèle ne permet pas, pour le moment, de mesurer les interactions industrie-services.

PARTIE IV : APPROCHES MONOGRAPHIQUES

Différents représentants de secteurs importants pour la région sont venus présenter leur secteur, en Ile-de-France et dans le reste de la France. Pour alimenter cette approche, le groupe a dû auditionner différents représentants de fédérations professionnelles, des chercheurs universitaires. Selon les secteurs, le contenu des monographies diffère donc.

A) Secteurs du secondaire :

1) le bâtiment :

Données de cadrage :

En 1993, le secteur du Bâtiment regroupe en Ile-de-France 40 150 entreprises employant environ 255 000 actifs. Il réalise un chiffre d'affaires (H.T.) de 118,5 milliards de Francs. Sa production se répartit assez équitablement entre les constructions neuves (45 %) et les travaux sur bâtiments existants (55 %), entre le logement (46 %) et les bâtiments autres que des habitations (54 %). Les échanges inter-régionaux sont peu importants : en 1991, 92,2 % des travaux réalisés dans le B.T.P. en Ile-de-France l'étaient par des entreprises ayant leur siège social dans la région. Ces dernières réalisent, toujours en 1991, 71,2 % de leurs travaux dans cette région et 10,7 % à l'étranger.

Consommations de services : tentative de mesure par la Fédération parisienne du bâtiment

Pour évaluer les consommations intermédiaires en services par les entreprises de bâtiment, l'exploitation de l'enquête annuelle d'entreprise n'est pas intéressante. Cette enquête interroge pourtant les entreprises de toutes tailles. Comme dans l'industrie, le degré de détail du questionnaire augmente avec la taille de l'unité interrogée. Les entreprises de 50 salariés ou plus reçoivent un questionnaire général, celles de 20 à 49 salariés un questionnaire simplifié et celles de moins de 20 salariés un questionnaire simplifié artisan.

Dans ces deux derniers, les seuls postes faisant référence à des services apparaissent dans le cadre "activités de l'entreprise". Les dépenses y sont ventilées selon 5 postes, dont deux relèvent du tertiaire :

. le loyer payé pour du matériel technique et du matériel de transport pris en location ou en crédit-bail,

. les achats et charges externes autres, y compris le coût du personnel intérimaire, les travaux hors B.T.P. confiés à des sous-traitants. Cette rubrique comporte notamment les fournitures d'entretien, la location immobilière, les primes d'assurance, les transports, la publicité, les frais postaux....

Dans le questionnaire général auquel répondent les entreprises de 50 salariés ou plus, les postes sont plus détaillés :

- . crédit-bail mobilier,
- . locations mobilières,
- . coût du personnel intérimaire,
- . coût du personnel détaché ou prêté à l'entreprise,
- . achats et charges externes autres.

Afin de combler ces insuffisances, la Fédération Parisienne du Bâtiment a élaboré un questionnaire plus détaillé sur les dépenses des entreprises. Elle a interrogé un échantillon d'une trentaine d'entreprises de la région comprenant des unités de toutes les tailles et de toutes activités. Les entreprises interrogées, pour chaque poste, devait indiquer le pourcentage du chiffre d'affaires que cela représentait en 1993 et l'évolution par rapport aux années antérieures. Les résultats suivants ont été obtenus :

	% C.A. 1993 ou 1992
Sociétés d'intérim	0,60 à 0,80
Entreprises de nettoyage	0,10 à 0,20
Location de matériel de bureau	0,00 à 2,80
Location de matériel de chantier	0,30 à 0,40
Location de véhicules	0,30 à 0,40
Crédit-bail mobilier	0,01 à 0,30
Crédit-bail immobilier	
Honoraires d'avocat, conseiller juridique et fiscal	0,04 à 0,17
Frais d'actes et de contentieux	0,01 à 0,05
Honoraires d'expert-comptable et de commissaire aux comptes	0,05 à 0,14
Honoraires d'architectes, ingénieur-conseil, métreur, économiste de la construction	0,10 à 1,30
Tirage de plans	0,05 à 0,20
Transports de marchandises	0,13 à 0,15
Voyages, déplacements, missions	0,10 à 1,44
Affranchissement	0,18 à 0,33
Téléphone	0,14 à 0,45
Frais de réception	0,16 à 0,47
Cadeaux, pourboires	0,00 à 0,01
Publicité, annonces, insertions	0,00 à 0,28
Primes d'assurance	0,58 à 1,17
Agios bancaires	0,34 à 0,95
Cotisations et subventions	0,09 à 0,37
Autres postes	
Ensemble	3,28 à 11,38

Du fait de la grande faiblesse de l'échantillon (une trentaine d'entreprises interrogées parmi plus de 40 000 en Ile-de-France en 1993), les résultats sont donnés en "fourchettes" avec des valeurs

minimales et maximales observées, plutôt qu'en moyennes qui seraient trop aléatoires et peu fiables. Les consommations de services par ces trente entreprises excluent les frais de sous-traitance et les prestations interentreprises de bâtiment. Elles représenteraient, selon les entreprises, seulement de 3 à 11 % du chiffre d'affaires réalisé et auraient tendance à stagner ou à baisser. Mais elles ne représentent qu'une partie des services consommés par les entreprises, ceux qui sont effectués par des entreprises extérieures. Les services intégrés ne sont pas comptabilisés. Le pourcentage des coûts serait préférable à celui du pourcentage du chiffre d'affaires, qui comprend la valeur ajoutée. Dans le bâtiment, les consommations intermédiaires représentent environ 50 % du chiffre d'affaires. La part calculée sur les coûts serait donc environ du double de celle calculée ici.

Conclusion :

De cette étude (la première du genre menée par la fédération professionnelle), il ressort que :

. le dispositif actuel des statistiques ne répond pas aux questions du groupe, à savoir quelles sont les consommations intermédiaires en services des secteurs industriels ? Comment se prennent les décisions d'externalisation ou d'intégration ?

. pour répondre à ces questions, il faudrait un questionnaire plus détaillé dans l'enquête E.A.E. à l'instar du cadre achats. Un sondage à très faible échantillon est insuffisant. Les comportements semblent, en effet, assez différents d'une entreprise à une autre, surtout dans un secteur comme le bâtiment très disparate (toutes tailles, activités exercées très variées, clientèles nombreuses, conjonctures différentes).

2) la chimie :

Données de cadrage :

Le secteur de la chimie représente 2,2 % de la valeur ajoutée totale de l'Ile-de-France et 10 % de la valeur ajoutée produite par l'industrie. Si l'on ne considère que les seuls secteurs manufacturiers (hors énergie et I.A.A.), sa contribution s'élève alors dans la région à environ 15% de la valeur ajoutée produite. Ces proportions sont quasiment identiques pour les chiffres de l'emploi. La chimie occupe donc, dans le système productif régional, une place non négligeable qui tend de plus à progresser. Les effectifs franciliens de la chimie représentent, en 1992, 15,6 % des effectifs de l'industrie manufacturière contre près de 12 % en 1980.

L'Ile-de-France est la première région de France pour le nombre d'emplois dans ce secteur : 96 000 salariés, loin devant la région Rhône-Alpes avec 34 000 personnes. Un salarié sur trois (33,9 %) de l'ensemble de la chimie travaille en 1992 en Ile-de-France. Cette proportion était quasiment la même douze ans auparavant (34,5 %). Cette stabilité se retrouve aussi en matière d'investissements : environ 19 % des investissements sont réalisés en 1992 en Ile-de-France contre

près de 18 % en 1980. Pourtant, le sous-secteur de la pharmacie a subi sur cette période des évolutions fortes : chute de 3 points de la part de ses effectifs (45,8 % en 1992 contre 49,1 en 1980), chute de près de 10 points de la part des investissements (25,4 % en 1992 contre 34,2 en 1980). Cette forte baisse s'expliquerait par des délocalisations des investissements hors d'Ile-de-France.

Le secteur de la chimie comporte trois grandes activités : la parachimie avec environ 44 % des effectifs franciliens, la pharmacie avec près de 36 % des effectifs et la chimie de base avec 20 %. Dans le reste de la France, la chimie de base pèse beaucoup plus (plus de 44 %) au détriment de la parachimie (34 %) et de la pharmacie (22, %). A un niveau plus fin, certains sous-secteurs dominant : dans la chimie de base, c'est le secteur 17-24 "produits de base pour la pharmacie" qui est le plus important : 7 000 emplois sur 19 000 en 1992. Dans la parachimie, la parfumerie (18-11) arrive en tête, avec 18 000 salariés sur 42 000.

L'Ile-de-France se caractérise par le nombre important de ses salariés employés dans des sièges : 36 %, soit plus d'un salarié sur trois, contre seulement 1,2 % dans le reste de la France. Néanmoins, en Ile-de-France, une personne sur deux travaille dans un établissement producteur (producteur "pur" ou producteur siège). Les qualifications ont fortement augmenté durant les dernières années. En quatre ans, la part des ingénieurs et cadres progresse de 4 points : 31 % en 1989, 35 % en 1993. A l'opposé, celle des ouvriers ou employés chute de 7 points : de 33 % en 1989 à 26 % en 1993.

Industrie chimique et tertiarisation :

La tertiarisation peut s'appréhender au travers de deux sources de l'I.N.S.E.E : le recensement général de la population (R.G.P.) et l'enquête Structure des Emplois (E.S.E.). Les résultats sont sensiblement différents. Les emplois de production sont beaucoup plus nombreux selon le R.G.P. Ils représenteraient 41 % des emplois totaux, contre 33 % selon l'E.S.E.. A l'inverse, évidemment, les emplois de services pèsent moins : 58 % contre 66 %. Cet écart s'expliquerait par le fait que les individus ont davantage le sentiment d'occuper des fonctions de production que ce que déclarent leurs entreprises. Les évolutions de ces parts sont semblables pour les deux sources. Les emplois de production diminuent de près de 2 % pour le R.G.P., de 4 % pour l'E.S.E.. Les emplois de services sont stables d'après les deux sources. La désindustrialisation de la chimie est donc réelle, mais très progressive.

La Chambre Syndicale des Industries Chimiques a interrogé environ 180 établissements franciliens sur leurs perspectives d'avenir et leurs besoins en main-d'oeuvre. Elle les a donc questionnés sur leurs implantations nouvelles ou anciennes. 38 sur 180, soit 21% ont au cours des trois dernières années changé d'implantation. Pour 12 d'entre eux, cette nouvelle localisation s'est faite hors de l'Ile-de-France. De nouvelles implantations au cours des trois prochaines années sont envisagées par 33 établissements. Une bonne part (14, soit 40 %) de ces implantations ne seraient plus dans la région. Cela traduirait, pour le futur proche, un mouvement plus rapide de délocalisation.

Les relocalisations n'affectent pas toujours les mêmes établissements. Durant les trois dernières années, leurs activités relevaient surtout du commercial, marketing. Durant les trois prochaines années, ce seraient davantage des établissements de production. La tertiarisation en Ile-de-France pourrait donc s'accélérer dans un futur proche.

3) La pharmacie :

Données de cadrage :

Le secteur de l'industrie pharmaceutique regroupe en 1995 environ 350 entreprises en Ile-de-France sur 730 en France entière. Cette industrie connaît actuellement un ralentissement de la croissance de ses marchés, quelle que soit leur localisation (monde, Europe ou France). Les volumes vendus stagnent, voire même se réduisent. Les mesures visant à contenir les dépenses de santé se font sentir. Les trois premiers pays (Etats-Unis, Japon, Allemagne) forment 63 % du marché mondial. Le quatrième marché est français. Essentiellement tiré par les prescriptions de produits remboursables (l'automédication non remboursable est faible et stagne), celui-ci voit se développer la présence des produits génériques (produits tombés dans le domaine public). L'internationalisation est ancienne pour les leaders de la branche. Elle se développe actuellement pour les groupes de moyenne dimension. Cela ne se traduit pas par une standardisation systématique des produits. Les spécificités nationales, voire régionales, subsistent, notamment sur le plan de la forme galénique. Cette industrie développe des gros efforts de recherche. En effet, la moitié des pathologies ne sont pas guérissables avec l'arsenal thérapeutique actuel. Les axes de progrès se situent dans les biotechnologies (génie génétique, biologie moléculaire, toxicologie ...).

Industrie pharmaceutique et territoires :

La France reste un lieu de production important pour les groupes mondialisés. Auparavant obligés, les investissements résultent désormais d'une volonté stratégique des groupes de s'insérer dans l'organisation mondiale de la production pharmaceutique. Le poids des anciennes localisations est important. La région parisienne, "berceau" de la branche, demeure la première concentration pharmaceutique. Mais son importance dans le système productif régresse fortement. En 1990, près de 42 % des effectifs sont localisés en Ile-de-France, contre environ 50 % en 1980. Les restructurations industrielles affectent tout particulièrement la région. Par exemple, le site de Syntex à Brétigny a fermé, suite à une concentration des unités en Espagne. Se développent plus particulièrement les unités dotées d'une spécificité galénique, d'un savoir-faire toujours actualisé ainsi que les fabrications de haute technologie chimiques et biochimiques totalement imbriquées à la recherche et localisées sur le site de leur conception. Les fonctions de direction, conception et fabrication stratégiques sont focalisées sur Paris et sa première couronne, où les effectifs sont des cadres et des techniciens. La production pharmaceutique est plus le fait du pourtour ouest du bassin parisien. Les investissements pharmaceutiques s'effectuent toujours à partir, ou à proximité, de ce

qui existe. Les entreprises ne "s'aventurent" guère hors de leurs assises d'origine et hors des régions pharmaceutiques. Or les instituts de recherche, les laboratoires, les premières expérimentations sont ou se font en Ile-de-France. En Ile-de-France, l'augmentation des emplois induits concerne des fonctions de marketing, de développement. Direction stratégique, marketing international, services de gestion des forces de ventes, ces fonctions nécessitent d'être bien reliées à la fois aux différentes filiales de commercialisation en France et à l'étranger ainsi qu'aux organisations professionnelles, aux milieux médicaux et hospitaliers. Pourtant, l'industrie pharmaceutique s'est heurtée parfois, dans la recherche des implantations optimales, à des résistances administratives. Ainsi, la DATAR, dans sa volonté de déconcentrer les activités vers la province, était réticente à l'extension du centre de recherche du grand établissement Rhône Poulenc Rorer de Vitry.

Conclusion :

L'analyse menée par Mme Pilinski des facteurs de localisation des entreprises illustre l'interdépendance industrie-services. Les établissements industriels se créent autour de ceux déjà existants. L'environnement en services (laboratoires, recherche & développement, moyens de communication, tissu hospitalier) importe beaucoup dans les choix des entreprises. Des ateliers de production sont issus des recherches de formes pharmaceutiques originales spécifiques et se localisent à proximité des instituts de recherche. Il y a donc un effet d'entraînement des activités entre elles. L'important est donc pour l'Ile-de-France, berceau historique pour la pharmacie, de maintenir les conditions de fonctionnement de ces effets, surtout à l'heure où tous les grands groupes mondiaux restructurent leurs activités et concentrent leurs investissements. Désormais, l'organisation spatiale de l'industrie pharmaceutique est mondiale et les arbitrages ne sont donc plus régionaux.

4) la métallurgie :

Données de cadrage :

Principal secteur industriel du pays, avec près de 2 millions de salariés, la métallurgie est répartie sur l'ensemble de la France et présente dans tous les départements. Ainsi, les 18 sous-secteurs d'activité (NAP 100) qui la forment sont présents en Ile-de-France, mais de façon plus ou moins importante. Quatre groupes se distinguent :

Trois grands sous-secteurs stratégiques (chacun plus de 30 000 salariés et plus de 40 % du total France entière) :

- la fabrication de matériel électroniques ménager et professionnel (S 29),
- la construction aéronautique (S 33),
- la fabrication de machines de bureau et de matériel de traitement de l'information (S 27).

Quatre sous-secteurs puissants

- la construction de matériel de transport terrestre (S 31),
- le travail des métaux (S 21),
- la fabrication de matériel électrique (S 28),

- la production d'équipement industriel (S 24).

Six sous-secteurs (chacun moins de 20 000 salariés et de 9 à 25 % de l'effectif France entière) :

- la fabrication d'instruments et matériels de précision (S 34),
- la fabrication de machines-outils (S 23),
- la fabrication de matériel de manutention, pour les mines, la sidérurgie ou le génie civil (S 25),
- la métallurgie et la première transformation des métaux non ferreux (S 13),
- l'armement (S 26),
- la fabrication d'équipement ménager (S 30).

Cinq sous-secteurs secondaires (chacun 3 500 salariés ou moins et présence inférieure à 8 % du total France entière).

- la sidérurgie (S 10),
- la fonderie (S 20),
- la première transformation de l'acier (S 11),
- la fabrication de machines agricoles (S 22),
- la construction navale (S 32).

Pour ces sous-secteurs, les établissements présents en Ile-de-France ne sont pas, pour la plupart, des établissements de production. Leurs problèmes d'emploi correspondent donc à ceux des activités tertiaires.

D'après le G.A.R.P. et le G.I.M., les effectifs salariés des industries métallurgiques de la région parisienne se sont contractés de 27,5% entre 1985 et 1993. Ils se situent à environ 356 500 au 31 décembre 1993.

Au 31 décembre 1992, le nombre d'établissements des industries métallurgiques s'établit à environ 12 400 unités. Les petits établissements de moins de 20 salariés sont majoritaires (75 %). Néanmoins, leurs effectifs ne représentent qu'à peine 13 % de l'ensemble des effectifs de la métallurgie parisienne. A l'opposé, les établissements de plus de 500 salariés sont minoritaires (1 %). Mais environ 40 % des salariés métallurgistes franciliens appartiennent à un très grand établissement.

Les salariés de la métallurgie francilienne (hors Seine-et-Marne) se répartissent au 31 décembre 1992, à hauteur de 10,8% à Paris, de 29,9 % dans les Hauts-de-Seine, de 50,4% en petite couronne et de 38,7% en grande couronne. La Seine-et-Marne compte environ 9,3% des effectifs de la région. En fait, de 1985 à 1992, la répartition géographique des salariés s'est fortement modifiée au détriment de Paris et de sa petite couronne et au profit de la grande couronne.

Dans la région parisienne, la part des effectifs de la construction électrique et électronique n'a cessé d'augmenter au cours de la période. Avec plus de 41 % des effectifs des industries métallurgiques régionales au 31 décembre 1992, elle apparaît largement prédominante. Vient ensuite la construction mécanique, qui emploie près de 28% des effectifs métaux de la région, soit une part comparable à celle observée en 1985. Le poids des effectifs de la construction automobile, troisième

en importance dans la région, s'est significativement réduit, passant de 20,7% en 1985 à 18,2% en 1992. Celui de l'aéronautique a atteint 10,2% en fin de période contre 9,7% cinq ans plus tôt.

Evolution de la structure des emplois :

Cette évolution est tirée d'une enquête générale du GIM effectuée tous les deux ans. Elle est complétée par les données de l'enquête "Structure des Emplois" (ESE).

La présence des ouvriers a baissé de 14 points entre 1979 et 1991 (de 44 à 30 %) au profit essentiellement de celle des ingénieurs et cadres, qui a progressé, de 12 points (de 16 à 28 %). Ces mouvements illustrent les profondes mutations à l'oeuvre dans les entreprises métallurgiques. L'organisation de la production y a été en particulier radicalement bouleversée avec notamment pour résultat de sensibles gains de productivité. Ces derniers ont été supérieurs en région parisienne à ceux obtenus dans le reste de la France, mais avec des effectifs en diminution plus marquée que sur l'ensemble du territoire national. L'accroissement de la part des ingénieurs et cadres et la forte diminution de celle des ouvriers dans l'ensemble des effectifs salariés de l'industrie métallurgique de la région parisienne ont été les caractéristiques majeures observées au cours des douze années 1979 à 1991 au sein de chacun des sous-secteurs d'activité qui la composent, à l'exception notable du travail des métaux où la part des ouvriers s'est accrue du fait de la chute de la part des techniciens. L'évolution rapide des connaissances et des techniques, associée à la modernisation importante des équipements, s'est traduite au sein de chaque catégorie professionnelle par une élévation significative des qualifications. Ainsi, la part des ouvriers non qualifiés a fortement diminué (de 40 % à 21 % environ) au bénéfice de celle des ouvriers professionnels et des techniciens d'atelier. Les agents de maîtrise de niveau 5 représentent en 1991 plus de 40 % des effectifs de leur catégorie, contre à peine plus d'un tiers en 1979. De même, les techniciens supérieurs sont passés d'environ 25 % à 32 % dans leur catégorie. Cette tendance générale se décline différemment selon les secteurs d'activité. La construction automobile et le travail des métaux gardent encore une majorité d'ouvriers (50 % des effectifs en 1991). Dans les industries électroniques, les ingénieurs représentent en 1991 40 % des effectifs contre 23 % en 1979.

L'enquête "Structure des Emplois" permet de compléter ce constat. Cette enquête repose, on le rappelle (cf. partie I b) sur les déclarations annuelles obligatoires des établissements de plus de 20 salariés concernant les travailleurs handicapés. Les taux de couverture varient selon les secteurs et les années. En 1990, ils s'échelonnent de 71 % pour la construction mécanique à 91 % pour l'automobile. Ils sont relativement satisfaisants pour l'industrie, même si les évolutions entre deux dates sont parfois peu significatives. Les chiffres donnés par la suite sont issus des données franciliennes de l'E.S.E.. Ils résultent d'un croisement entre la nomenclature des professions PCS en 18 postes (eux-mêmes regroupés en 10 niveaux significatifs dans la métallurgie), et les huit secteurs d'activité au niveau 40 (à leur tour regroupés par deux pour ce qui concerne les niveaux 7 et 8, 13 et

14, 15A et 15B). Les mouvements observés entre l'année 1988 et l'année 1990 (dernière année renseignée) ne sont pas à "champ constant". Ils tiennent compte des délocalisations.

Les variations entre 1988 et 1990 sont relatives à des stocks et non des flux. En d'autres termes, ce qui est observé est apparent. Les flux d'entrées et de sorties sont par essence bien supérieurs.

Les variations concernant la catégorie des chefs d'entreprise ne sont pas très significatives, un certain nombre de petites entreprises ayant été regroupées ou absorbées.

Les effectifs franciliens issus de l'ESE couvrent 81 % de ceux issus du GARP en 1990 (85 % en 1988).

L'examen des chiffres fait ressortir en 1988 le poids important des ouvriers qualifiés et des techniciens de production dans l'ensemble des effectifs (40,2%) et la concentration des techniciens de production (population distincte de celle des agents de maîtrise) dans la construction électrique et électronique (près de la moitié). De 1988 à 1990, seul le nombre des ingénieurs progresse sensiblement. Leur poids dépasse désormais celui des techniciens de production, en baisse modérée. En revanche, le nombre des ouvriers qualifiés marque un recul significatif.

Les parts prépondérantes d'effectifs s'articulent autour des deux axes que sont la construction électrique et électronique et les ouvriers qualifiés. Les "effectifs de production au sens large" regroupent le personnel intervenant directement pour la production, que ce soit en usine ou en amont notamment dans les bureaux d'études et de conception, ou encore en aval dans le dépannage et la maintenance. Sont donc exclus en résumé les "administratifs", c'est-à-dire les chefs d'entreprise, les cadres administratifs et commerciaux, les techniciens administratifs et commerciaux et les employés. Les "effectifs de production au sens large" donc, toutes catégories confondues, rassemblent en 1988 71,5% des salariés dans la métallurgie francilienne. Cette part a tendance à augmenter puisqu'elle est de 72,2% en 1990 (+ 0,7 point en deux ans). Parallèlement, les qualifications se sont renforcées, ce qui apparaît notamment avec le recul de la part des ouvriers non qualifiés.

Répartition par secteur et par C.S.P. des emplois en 1988 et en 1990 :

	T7 - T8		T13-T14		T15		T16		T17		Total	
	1988	1990	1988	1990	1988	1990	1988	1990	1988	1990	1988	1990
Effectifs de services												
Chefs d'entreprise	0.02	0.02	0.45	0.31	0.20	0.17	0.04	0.03	0.02	0.02	0.7	0.5
Cadres	0.45	0.45	1.71	1.66	2.95	3.58	1.14	1.18	0.75	0.70	7.0	7.6
Tech.adm. et com.	0.39	0.40	2.06	1.90	3.13	3.49	1.44	1.49	0.96	1.04	8.0	8.3
Employés	0.57	0.49	3.31	3.00	5.17	4.86	2.05	1.61	1.55	1.42	12.7	11.4
Effectifs de production												
Ingénieurs	0.20	0.21	2.36	2.66	8.42	10.34	1.21	1.43	2.27	2.48	14.4	17.1
Tech. prod.	0.14	0.13	2.24	2.35	7.60	7.84	2.90	2.88	3.34	3.47	16.2	16.7
Agents de maîtrise	0.13	0.12	1.35	1.28	1.26	1.20	0.69	0.62	0.51	0.54	3.9	3.8
Ouv. qualifiés	0.59	0.62	8.03	7.60	6.71	6.67	5.39	5.23	3.32	3.18	24.0	23.3
Ouv. non qualifiés	0.26	0.22	3.40	2.72	1.90	1.95	4.15	3.10	0.23	0.21	9.9	8.2
Manut, transp	0.12	0.11	0.86	0.94	0.82	0.82	0.96	0.94	0.32	0.32	3.1	3.1
Total	2.90	2.80	25.80	24.40	38.10	40.90	20.00	18.50	13.30	13.40	100.0	100.0

T7 - T8	: première transformation des métaux
T13 - T14	: construction mécanique
T15	: construction électrique et électronique
T16	: construction automobile
T17	: construction aéronautique et navale

Entre 1988 et 1990, les évolutions les plus fortes entre les effectifs selon les catégories d'emploi se remarquent pour les employés (fort recul d'environ 18 %) et les ouvriers non qualifiés (chute de 25 %). La chute des effectifs des chefs d'entreprise est aussi importante (- 32 %), mais n'est pas très significative. A l'opposé, les effectifs d'ingénieurs de production connaissent une progression sensible (+ 8 %).

Evolution entre 1988 et 1990 des effectifs de chaque C.S.P. par secteur :

	T7 - T8	T13-T14	T15	T16	T17	Total
Effectifs de services						
Chefs d'entreprise	- 17.4	-37.5	-23.6	-30.8	-22.5	-32.4
Cadres	-8.3	-11.2	10.5	-5.8	-15.5	-1.4
Tech.adm. et com.	-5.3	-15.5	1.9	-5.5	-1.4	-4.7
Employés	-22.9	-17.3	-14.1	-28.1	-16.6	-17.9
Effectifs de production						
Ingénieurs	-2.2	3.1	12.2	7.9	-0.3	8.2
Tech. prod.	-13.3	-4.2	-5.7	-9.4	-5.1	-6.1
Agents de maîtrise	-11.8	-13.5	-13.2	-17.0	-3.1	-12.6
Ouv. qualifiés	-3.7	-13.6	-9.2	-11.5	-12.6	-11.5
Ouv. non qualifiés	-23.3	-27.2	-6.4	-31.8	-15.4	-24.8
Manut, transp	-14.6	0.0	-8.9	-10.3	-7.7	-6.9
Total	-11.5	-13.5	-2.1	-15.4	-8.0	-8.7

Conclusion :

Si l'on retient la définition donnée précédemment des emplois de production au sens large, il n'y a pas de tertiairisation apparente de la métallurgie, du moins sur les années 1988 à 1990. La conclusion diffère si l'on suppose qu'il y a eu externalisation des emplois tertiaires. Ce phénomène n'apparaît pas directement dans les chiffres. Cependant, on sait que dans une phase ascendante, les entreprises industrielles ont tendance à externaliser le plus possible. A l'opposé, en période de basse conjoncture, de difficultés, plutôt que de licencier, elles rapatrient des activités. De 1988 à 1990, il y a eu une baisse de l'emploi dans la métallurgie mais relativement moindre. Il faut prendre en compte les mouvements de personnels sur cette période.

5) l'aéronautique :

Données de cadrage :

L'aéronautique est une industrie de haute technologie qui emploie une main-d'oeuvre fortement qualifiée. Ses débouchés sont liés aux commandes publiques. Son appareil productif apparaît fortement polarisé dans quelques grandes régions urbaines en Europe : le Sud-Est britannique autour de Londres, l'Ile-de-France, Hambourg, Munich et l'axe Milan-Turin.

En France, la région francilienne concentre 45 % du chiffre d'affaires (près de 55 milliards de francs courants en 1992), 48 % des effectifs (50 000 emplois en 1993) et 34 % (202 établissements en 1994) des établissements du secteur. Selon le GIFAS, 80 % des emplois de l'aéronautique dépendent directement ou indirectement de centres de décision situés en Ile-de-France.

En Ile-de-France, l'aéronautique représente 5,3 % des effectifs salariés de l'industrie. Quinze établissements du GIFAS comptent parmi les trente premières usines de la région. Les usines de la SNECMA sont parmi les plus gros employeurs des départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne. Dassault Aviation possède l'usine la plus importante des Hauts-de-Seine. Spatialement, cette industrie est fortement concentrée dans quelques communes des Hauts-de-Seine et des Yvelines. En effet, selon le GIFAS, ces derniers concentrent à eux seuls 60 % du chiffre d'affaires et 60 % des emplois régionaux du secteur. Cette polarisation de l'aéronautique apparaît stable dans le temps, malgré un léger glissement des emplois vers l'Essonne et le sud de la Seine-et-Marne.

Après avoir connu une progression constante de son chiffre d'affaires entre 1984 et 1990, ce secteur connaît depuis un retournement d'activité, tant en Ile-de-France que dans le reste du pays. Pour faire face à cette mauvaise conjoncture (déclin des commandes militaires, crise du transport aérien et incertitudes sur l'avenir des programmes spatiaux), les constructeurs réagissent par des coopérations multilatérales (Airbus Industrie, Eurocopter), fusions-acquisitions, l'offre de nouveaux services (ventes, réparation d'appareils anciens), la mise en place de nouveaux modes de production proches de ceux du secteur automobile (réduction et hiérarchisation des sous-traitants) et la reconversion de certaines activités vers d'autres secteurs.

Industrie aéronautique et services :

L'industrie aéronautique emploie une main-d'oeuvre fortement qualifiée, non seulement par rapport à l'ensemble de l'industrie française, mais aussi par rapport à la moyenne observée dans l'industrie francilienne : 25 % de cadres contre 22 % environ dans l'industrie francilienne, 28 % d'ouvriers (contre respectivement 36 %), 35 % de professions intermédiaires (contre respectivement 25 %).

Cette forte qualification peut s'expliquer par le fait que l'aéronautique est une industrie de pointe qui nécessite beaucoup de travaux de recherche. Elle a donc besoin d'ingénieurs et de cadres de haut niveau, mais aussi d'ouvriers qualifiés voire très qualifiés.

En outre, la région Ile-de-France concentre sur son territoire une part importante des fonctions tertiaires du secteur (siège social, centre de recherche, distribution...). Ce renforcement des fonctions tertiaires peut permettre de supposer que ce secteur utilise une sous-traitance de plus en plus tertiaire par référence aux phénomènes d'externalisation (nettoyage industriel, gestion, informatique,...). En outre, des produits de plus en plus immatériels se développent actuellement en liaison avec l'essor du génie informatique : aide à la navigation, simulateur de vol... L'utilisation de la sous-traitance tertiaire n'a pu malheureusement être mesurée.

L'industrie aéronautique fait appel pour environ un quart de sa production à la sous-traitance (le taux est d'environ 6 % en moyenne dans l'industrie). Les entreprises de sous-traitance sont donc très nombreuses dans la région francilienne. Leur nombre est estimé à plusieurs milliers. Ces entreprises sont frappées aussi par la crise actuelle qui menace d'en faire disparaître 20 à 30 % dans les prochaines années selon l'OSTIAS.

Conclusion :

L'industrie aéronautique et le secteur des services sont assez liés. D'une part, ils partagent une forte implantation géographique sur le territoire de l'Ile-de-France. D'autre part, l'industrie aéronautique effectue en son sein de nombreuses fonctions tertiaires, mais aussi développe une sous-traitance tertiaire. Face à la crise, ce secteur cherche en effet à apporter une valeur ajoutée à ses produits par les services.

B) Secteurs des services aux entreprises :

1) le nettoyage :

Données de cadrage :

En 1993, les activités de nettoyage (N.A.F. 747Z), services rendus principalement aux entreprises, font travailler en France près de 9 200 entreprises employant environ 250 000 personnes. Le chiffre d'affaires réalisé est de près de 31,5 milliards de Francs. Dans ce secteur, coexistent de nombreuses petites entreprises (environ neuf unités sur dix ont moins de 50 salariés) et quelques très grandes entreprises (en 1992, 36 unités avaient plus de 1 000 salariés). Ces dernières sont, pour leur grande majorité, d'envergure nationale, voire européenne. Elles se démultiplient au travers d'un réseau d'agences implantées sur tout le territoire. En effet, les services offerts sont de proximité et nécessitent donc une implantation commerciale et administrative proche des clients. Les activités de l'entreprise sont très liées à sa taille. Les petites unités font beaucoup de nettoyage de textiles, ameublements à domicile, de lavages de vitres. Elles investissent d'ailleurs beaucoup ces

dernières années pour s'implanter davantage chez les particuliers. Les grandes entreprises sont implantées surtout dans les milieux administratifs, commerciaux et industriels. Les entreprises de ce secteur exportent peu, sauf celles localisées sur des territoires frontaliers. En revanche, le marché français intéresse beaucoup les sociétés étrangères, notamment allemandes et danoises.

Les effectifs employés dans ce secteur sont en forte proportion des femmes (63 % en France, 52 % en Ile-de-France) et des ouvriers (89 % en France). La profession souffre d'une mauvaise "image" du fait des activités elles-mêmes, des faibles rémunérations offertes (en lien avec l'importance du temps partiel : la durée moyenne journalière de travail est de 5 heures) et des horaires particuliers de ces professions. En Ile-de-France, il y a pénurie de main-d'oeuvre. La fédération professionnelle fait donc de gros efforts de formation pour élever les niveaux de qualification des personnels employés et pour attirer de nouvelles "têtes".

Activités de nettoyage et croissance :

L'Ile-de-France, avec 41 % des effectifs nationaux employés, est la première région française. Les activités de nettoyage sont très concentrées géographiquement, puisque plus de la moitié des effectifs (57,6 %) travaillent dans trois régions seulement : l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces activités sont très liées à l'urbanisation des régions, à leur développement économique (plus d'immeubles de grande hauteur, plus de pollution, plus d'établissements, de bureaux ...).

En dix ans, ce secteur a connu une expansion considérable. De 1983 à 1993, les effectifs salariés nationaux ont augmenté de 70 %, le chiffre d'affaires réalisé a été multiplié par 2,8, le nombre des établissements a crû de 53,5 %. Ce dynamisme résulte d'une croissance naturelle de l'activité, de l'ouverture de nouveaux marchés (agro-alimentaire, hospitalier...) et donc d'une diversification des activités (nouveaux services complémentaires offerts : sécurité, économie d'énergie, réparation, rénovation d'immeubles, entretien d'espaces verts). Mais, elle s'explique surtout par l'externalisation de ces services par les entreprises. Ce phénomène s'observe même dans des secteurs de pointe et de haute technologie (nucléaire, électronique, informatique...), qui auparavant, du fait de réglementations et d'exigences sévères en matière de propreté des locaux, préféraient assurer eux-mêmes ces services. D'après une enquête de la Cegos, le poste "entretien dans les entreprises" (maintenance et nettoyage) est en tête des frais généraux, soit 2,79 % en moyenne. Les entreprises veulent rationaliser la gestion de leurs activités. Elles ont donc eu tendance à concéder ce type de tâches à des entreprises extérieures spécialisées. En effet, ces travaux ne sont pas leur spécialité et dégagent, surtout pour les activités traditionnelles, de faibles marges. Les techniques professionnelles (informatique, nucléaire...), les modes de vie (plus de restauration collective, plus de consommation de plats préparés...) se traduisent par des exigences de propreté de plus en plus grandes. Pour y répondre, il faut des techniques de plus en plus poussées (Cold Jet, Effacement Micro Pelliculaire par exemple) et donc de gros investissements. En 1992, près de 60 % des

entreprises en font, mais leurs montants ne représentent en moyenne que 2,75 % du chiffre d'affaires. Ils sont constitués principalement par l'immobilier, les flottes automobiles, les machines de nettoyage. Les achats de produits de nettoyage, consommables et matériels manuels non amortissables représentent 3,80 % du chiffre d'affaires. Globalement, les achats de biens et services (marchandises, matières premières, approvisionnements, autres achats et charges externes) représentent environ 18,5 % du chiffre d'affaires. Les activités de nettoyage reposent encore très largement sur le travail manuel. Ce phénomène d'externalisation des services paraît pour la profession être de nature structurelle et donc irréversible. Pourtant, depuis 1993, le secteur enregistre un ralentissement de ses activités. Il assiste à la tendance inverse : la "réinternalisation" des services. Ce mouvement serait plutôt conjoncturel. Activité de sous-traitance, le nettoyage subit avec retard les contrecoups de la crise économique. Les entreprises clientes contractent leurs frais généraux. Les potentialités de développement par l'externalisation ne sont pas essouffées. Dans l'industrie manufacturière, environ la moitié des services de nettoyage sont intégrés. Le marché des collectivités locales offre aussi des perspectives, l'externalisation y étant encore limitée par la volonté des responsables locaux d'offrir des emplois communaux.

Conclusion :

Les activités de nettoyage sont l'exemple-type de secteur des services très lié à l'industrie. Cette branche a profité du phénomène d'externalisation des services par les activités. La croissance de son activité, du fait de sa nature sous-traitante et du lieu de son exercice (en partie dans les entreprises industrielles), est corrélée à celle des autres secteurs, industriels entre autres. Ce secteur rationalise son organisation. Ces dernières années, la profession se spécialise beaucoup, sous la pression des normes européennes, des exigences des clients, selon les lieux à nettoyer ou à maintenir en état de "fonctionnement" : entreprise de l'agro-alimentaire, entreprise de transports comme la S.N.C.F., hôpital. Une trentaine de projets de normes ont été proposés qui définissent la terminologie, les relations contractuelles et les mesures de caractéristiques. Des dispositions d'assurance qualité sont prises, des certifications sont délivrées par l'A.F.A.Q. aux entreprises qui le souhaitent. La profession se transforme également par l'organisation industrielle qu'elle met en place. Même si le travail manuel est toujours le facteur de production dominant, la mécanisation se développe. Les investissements s'accroissent dans des matériels de plus en plus lourds et de plus en plus sophistiqués. Les entreprises du secteur ont donc tendance à se concentrer.

2) les services en informatique :

Données de cadrage :

Les services informatiques sont un ensemble d'activités : études et conseil, réalisation de logiciels non standards, assistance, vente ou location de logiciels, ingénierie... Près de 20 000 entreprises appartiennent à ce secteur en France et emploient environ 170 000 personnes. Moins

d'un établissement sur dix a moins de 10 salariés. Cela se traduit par une taille moyenne des entreprises de 8,6 personnes. Les segmentations du marché selon les métiers sont fortes. Il s'ensuit des organisations industrielles différentes en fonction des métiers. Au sein d'une même entreprise, plusieurs activités sont exercées. Par exemple, la société GIGOS a une activité de type monétique en service bureau pour le Crédit Lyonnais ou d'autres banques et une activité de conseil et d'ingénierie. Les activités de services informatiques ont prospéré durant les vingt dernières années. Ainsi, entre 1985 et 1991, le chiffre d'affaires en francs courants a été multiplié par 2,6. En 1992, la valeur ajoutée dégagée par ce secteur en France atteint le niveau de celle dégagée par un secteur industriel comme l'aéronautique, la construction et l'armement réunis (56 milliards de francs).

Services en informatique et croissance : l'expérience d'un P.D.G. (société S.S.S.)

Ce secteur s'est développé en France "à l'extérieur" de l'industrie. Les synergies se trouvent du côté des services de conseil ou d'importants secteurs clients (banques et assurances). Ce secteur est actuellement en mutation. Il voit l'arrivée de nouveaux entrants, les constructeurs notamment. Cependant, certaines prestations (le "facilities management", c'est-à-dire la prise en charge complète de la fonction informatique du client) offrent encore des perspectives de développement.

D'après un représentant d'une société, la survie dans ce secteur suppose une spécialisation forte. La société SSS pratique deux métiers : le conseil technologique et la formation associée d'une part et la fabrication de progiciels de type système d'autre part. Son créneau est technologique. Même pour son activité de conseil et formation, elle applique certains principes de business industriel. La stratégie de son entreprise de moyenne taille est donc de se spécialiser très fortement pour apporter une valeur ajoutée technologique. Les innovations technologiques sont toujours fortes dans ce secteur. Il faut toujours les suivre et les intégrer pour ne pas être dépassé. Beaucoup de métiers, auparavant de pointe dans l'informatique, se sont aujourd'hui banalisés et relèvent d'agences d'intérim. Pour se différencier, il faut apporter une plus forte valeur ajoutée grâce à un fort contenu technologique avancé. Pour cela, il faut capitaliser de façon industrielle le savoir-faire pour pouvoir l'utiliser dans des délais très courts. Cela se traduit par une organisation du travail différente. Auparavant hiérarchisé, segmenté selon les qualifications et les tâches (analystes, programmeurs, conseils, chefs de projets.), le travail s'organise désormais en réseau de compétences qui se fédèrent pour répondre aux besoins. Les personnes recrutées sont d'un très haut niveau (Bac + 5) avec des formations spécifiques, des niveaux élevés d'abstraction, de façon à pouvoir prendre en charge totalement une opération, de l'analyse à la réalisation. La fabrication de progiciels de type système nécessite encore plus une industrialisation. Ses deux principaux clients sont le Crédit Lyonnais et la B.N.P. Cela représente environ deux fois 20 000 stations de travail dans les agences. Il faut atteindre une qualité absolue. Pour se différencier des concurrents, il faut une finition, un service après-vente irréprochables.

Conclusion :

Le secteur des services informatiques est un service en mutation. Les transformations sont de deux ordres : externes du fait des innovations permanentes qu'il faut intégrer, internes dans la démarche de développement de plus en plus industrielle.

3) les activités de conseil en management, recrutement, formation :

Données de cadrage :

Les activités de conseil en management, recrutement, formation ne sont pas réglementées et donc forment une profession assez difficile à cerner. Elles n'ont d'obligations que celles imposées à toutes les sociétés commerciales. Leurs champs d'activité sont les domaines non couverts par les professions réglementées comme les experts-comptables, les avocats. Le dénombrement de leurs unités est donc très flou et variable. Selon l'ancienne nomenclature N.A.P., les activités de ce secteur étaient couvertes par trois codes A.P.E. : 77-02 pour les cabinets d'études économiques et sociologiques, 77-03 pour les cabinets d'études informatiques et d'organisation et 77-14 pour les services divers rendus principalement aux entreprises. Cela regroupait ainsi 27 000 entreprises, dont une bonne partie n'étaient pas des cabinets de conseil : syndicats d'initiative, cabinets d'information, d'informatisation qui vendent du matériel ou des prestations informatiques. Selon la nouvelle nomenclature N.A.F., ce secteur se retrouve dans la classe 74 1G : conseil pour les affaires et la gestion et ne comprend plus alors que 14 000 entreprises. Selon la Direction de l'Action Régionale des PME-PMI (D.A.R.P.M.I.) du Ministère de l'Industrie, il y a environ en France 3 000 cabinets qui facturent aux P.M.E.-P.M.I. des prestations de conseil au titre d'une activité principale ou secondaire. Seulement la moitié ne vivent que du conseil. Le SESSI doit publier, sur ce secteur, des chiffres de 1992 issus d'une enquête nationale sur l'ingénierie.

Les petites unités sont majoritaires dans ce secteur. Dans le domaine du management, sur environ 6 000 cabinets de conseil fonctionnant actuellement, environ 85 % emploient moins de 5 personnes, 400 ont plus de 10 consultants et 20 plus de 100 (hors personnel administratif, secrétariat).

Le marché français est encore peu important. Le recours au conseil reste, en France, moins fréquent que chez nos grands voisins européens. En France, la consommation de conseils ne représente qu'1 % du P.I.B. (comme en Espagne), contre 2 % dans les pays anglo-saxons.

Externalisation et croissance, stratégie territoriale :

Durant les dernières années, ce secteur a été porté par le phénomène d'externalisation des services dans l'industrie, notamment dans les domaines de la qualité, des finances, de la communication et du recrutement. C'est très net depuis 1987. Cependant depuis 1990, on observe un contre-courant dans les très grandes entreprises. Celles ci créent de plus en plus des départements

de conseil, d'audit. Ainsi, la COGEMA, I.B.M., Renault, avec la crise, ont préféré faire réaliser ces activités de conseil en interne plutôt que d'engager des cabinets extérieurs. Cela représente pour ces derniers une perte de marché importante. En outre, les départements de services (dont les conseils) créés par ces grands groupes (I.B.M. Consulting, BULL Conseil, G.A.N. Services, Renault Conseil en qualité...), depuis trois ans, viennent concurrencer les cabinets indépendants en intervenant sur le même marché. Cette apparition de départements de conseil représente donc une évolution majeure pour le secteur. Elle s'explique par l'appréciation de plus en plus forte des services. Ces grandes entreprises ont constaté des marges de plus en plus faibles et limitées sur la vente du matériel alors que celles sur les services augmentaient. Les services dans l'entreprise, étaient auparavant peu importants et peu facturés. Actuellement, leur volume grossit, leur importance "commerciale" croît et leur facturation gonfle donc. Les services en général sont de plus en plus demandés par le client et de plus en plus apportés par le constructeur. Des grandes sociétés comme BULL, IBM ont ainsi exploité les compétences internes de leur personnel. Un autre exemple est donné dans le domaine de la formation par le constructeur KODAK. Auparavant, KODAK vendait à ses clients (photographes, studios, laboratoires...) des agrandisseurs avec 2-3 jours de formation associée. Actuellement, la vente est séparée en deux : d'abord, le matériel assorti d'une formation minimale pour la mise en service, puis des formations plus poussées proposées, à part, sur catalogues. Pour facturer des prestations de conseils, plusieurs paramètres interviennent : les coûts de structure, de fonctionnement du cabinet (locaux, matériel), le profil du consultant intervenant (junior, senior ou associé), la formation requise selon le domaine d'intervention et le type de client (P.M.E. ou grande société). I.B.M. facture de 5 000 à 10 000 francs la journée d'un consultant par exemple. La profession considère qu'un consultant de cabinet en management, en moyenne sur un an, intervient 90 jours, passe 10 jours à se former, consacre le reste des jours aux démarches commerciales. Les achats de prestations externes sont peu importants pour les cabinets de conseil. Ceux spécialisés en management emploient peu de personnel temporaire, vacataire, à la différence de ceux du secteur de la formation qui ont quelques permanents et de nombreux employés temporaires ou de ceux des études de marché, sondages qui emploient pour une durée déterminée beaucoup d'enquêteurs. Les investissements effectués sont majoritairement de la recherche et du développement, et de la formation.

La profession est assez jeune. Les plus anciens cabinets datent, pour la plupart, des années 1970. La conjoncture dans ce secteur est liée à celle observée dans l'industrie (période d'embauches ou de restructurations, par exemple), particulièrement dans les industries de mécanique et de construction électrique. L'année 1994 fut une bonne année pour le secteur après 3-4 ans de crise. Les aides financières au conseil apportées par la Région, notamment aux petites entreprises (subventions accordées qui compensent l'achat de la moitié des achats de prestations de conseil) aident ce secteur. De nombreux petits cabinets locaux de conseil ont ainsi vu le jour.

Les données régionales sont difficiles à connaître. Deux régions s'imposent par le nombre des cabinets implantés : l'Ile-de-France et Rhône-Alpes. Sur les 6 000 établissements de conseil en

management dénombrés dans le secteur, plus de la moitié sont localisés en Ile-de-France. Les très grands cabinets sont quasiment tous franciliens (19 sur 20). Des régions comme le Centre ou la Bretagne n'ont aucun cabinet de conseil en management sur leur territoire. En fait, la profession est très mobile. Les prestations sont apportées sur tout le territoire même si le siège est en Ile-de-France. Les très grands cabinets réalisent en moyenne 30 % en moyenne de leur chiffre d'affaires hors de la région capitale. Ce chiffre est une estimation, un ordre de grandeur plus qu'un constat car les données de localisation du chiffre d'affaires n'existent pas. Le critère pour le cabinet est la clientèle.

Actuellement, les cabinets ont tendance à réduire le nombre de leurs structures permanentes régionales. Des déplacements en T.G.V., pour Lyon par exemple, coûtent moins cher qu'un bureau permanent basé sur place. En région parisienne, les surfaces de bureaux occupées tendent aussi à se réduire. Par exemple, I.B.M. Consulting disposait avant de bureaux à La Défense. Face aux coûts, de location entre autres, la société a d'abord préféré se délocaliser à Marne-la-Vallée. L'éloignement de la capitale posant problème, elle est revenue à La Défense, mais en n'y occupant moins de bureaux : les consultants intervenants ne sont pas présents en permanence et n'ont donc plus de bureaux personnels mais une salle commune équipée. La journée de travail d'un consultant en Ile-de-France coûte néanmoins plus cher qu'en province : environ 5 000 à 6 000 francs de plus pour la plupart des cabinets qui travaillent pour les P.M.E.

Conclusion :

Le secteur des cabinets de conseil en management présente beaucoup de similitudes avec celui des activités de nettoyage. C'est un secteur jeune qui a profité des phénomènes d'externalisation des services hors de la sphère industrielle. Il est porté aussi maintenant par la filialisation par les entreprises de leurs activités de services. Sa conjoncture est très liée à celle de l'industrie manufacturière, sa première clientèle. Selon Alain Lebaube dans un article du Monde, dans le processus d'externalisation, les entreprises abandonnent les tâches qui ne leur paraissent pas essentielles et dont elles ne savent pas compter ou évaluer; selon les règles classiques, la valeur produite. Or, ces cabinets de conseil ont réussi à mesurer et à facturer ce travail immatériel avec d'autres critères que le temps de travail. Devant les marges réalisées, les grandes entreprises acquièrent désormais ces capacités et réintègrent ces activités de services sous formes de filiales, de départements.

CONCLUSION

Appréhender les relations entre l'industrie et les services en Ile-de-France n'est pas facile. Pourtant les "passerelles" entre ces deux pans de l'économie régionale existent, mais leur importance est difficile à évaluer quantitativement malgré l'existence de "signes" de leur existence et de leur développement :

. la montée des services rendus aux entreprises :

Elle s'observe en différents termes :

. dans les évolutions des effectifs :

Les services rendus aux entreprises ont fortement progressé. On enregistre dans ce secteur 235 000 créations d'emplois entre 1976 et 1990. En 1992, les services rendus aux entreprises représentaient 45 % des emplois totaux des services marchands contre 39 % en 1982. Ces activités ont pour principale clientèle les entreprises industrielles.

. dans les statistiques de la "démographie" des entreprises :

Les services rendus aux entreprises sont l'activité de la moitié des entreprises de services qui se créent en 1994 en Ile-de-France. Dans ce secteur, pour une entreprise qui engage une procédure de redressement judiciaire en 1994, près de sept autres (6,7) se créent. Dans l'industrie, cette comparaison est moins avantageuse : un peu plus de deux entreprises créées (2,2) pour une entreprise défailante.

. dans la contribution à la valeur ajoutée régionale :

Les services rendus aux entreprises contribuaient en 1982 à hauteur de 12% dans la valeur ajoutée régionale. En 1991, cette contribution s'est élevée à plus de 15 %. Parmi les quarante secteurs de la nomenclature 1973, les services rendus aux entreprises se classent ainsi les premiers en matière de contribution à la richesse régionale.

Dans d'autres métropoles européennes, globalement le tertiaire est prépondérant dans la valeur ajoutée. Dans le Sud-Est anglais et à Bruxelles, il y est même plus important : 80 % contre 73 % en Ile-de-France. Cela peut laisser supposer que la montée du tertiaire n'est pas finie dans notre région.

. des effets d'entraînement par le biais des consommations intermédiaires :

Pour fonctionner, le secteur des services marchands a besoin d'acheter des consommations intermédiaires. Près de 28 % d'entre elles sont composés en 1990 par des produits industriels. Inversement, les entreprises de l'industrie consomment des services aux entreprises pour produire : 9 % dans les biens intermédiaires, 20 % dans les biens d'équipement, 18 % dans les industries de

biens de consommation. Des effets d'entraînement existent donc entre les deux secteurs. Ils sont même bien plus importants qu'avant : en 1980, les services rendus aux entreprises ne constituaient qu'à peine 6 % des consommations intermédiaires des industries des biens intermédiaires, 14 % de celles des biens d'équipement et 10 % des biens de consommation.

. la constitution de réseaux :

Les entreprises, dans le choix de leur localisation, préfèrent les régions dotées de grandes infrastructures. L'existant est primordial. Elles s'installent toujours près d'établissements existants (exemple : la pharmacie). Grande région tertiaire, l'Ile-de-France reste néanmoins la première région industrielle de France. Sur son territoire, coexistent de grandes entreprises industrielles et tertiaires. Les infrastructures, les communications sont des atouts pour une région. Plus le "tissu" est dense, plus la gestion des ressources, celle des fournisseurs est facilitée. Les pôles généralistes, d'après des chercheurs, ont plus d'avenir que les pôles spécialistes. La production s'organise davantage sous la forme de réseaux que sous une forme linéaire. Laboratoires de recherche et de développement, établissements de production, de distribution, fournisseurs, clients, services de logistique développent des alliances. Le système productif n'est ni "postindustriel", ni "manufacturier", c'est un "tissu" où services et industrie sont complémentaires.

. des fonctions assumées dans le tertiaire et dans l'industrie de plus en plus proches :

Des emplois de "service" dans l'industrie :

Les emplois dont le contenu s'apparente plus à la réalisation d'un "service" car ils ne concourent pas à la fabrication d'un bien (commerçants, artisans et chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires et employés) se situent toujours majoritairement dans le secteur tertiaire (81 % en 1990). Néanmoins, l'industrie en comporte de plus en plus : 35 % en 1975, 38 % en 1982, 40 % en 1990. Dans certains secteurs, la proportion d'emplois de "service" est même prépondérante : 62 % dans la parachimie et l'industrie pharmaceutique, 58 % dans l'imprimerie-presse-édition, 78 % dans la production de pétrole et de gaz naturel. Ainsi, l'industrie francilienne se "tertiarise" de plus en plus. La concentration accrue des sièges sociaux d'entreprises industrielles explique en partie cette montée des emplois de "service". D'autres raisons peuvent être évoquées : jusqu'à présent, les restructurations et les redéploiements géographiques ont surtout touché les emplois de "production", plus sensibles à la mondialisation de l'économie et à l'automatisation. En outre, les redéploiements géographiques ont concerné davantage les établissements producteurs que les autres.

Des emplois de "production" dans le secteur tertiaire :

En 1990, près de la moitié (46 %) des emplois de "production" c'est-à-dire ceux qui concourent à la fabrication d'un bien (ingénieurs, techniciens, contremaîtres et ouvriers) appartiennent au secteur tertiaire contre 36 % en 1975. L'industrie ne concentre plus, en 1990, que 36 % des emplois de production. Ainsi, en 1990, le secteur tertiaire compte plus d'ouvriers que l'industrie. Plus d'une personne sur quatre (28 %) dans les services rendus aux entreprises a un emploi de "production" en 1990. Dans l'industrie, plus d'une personne sur trois occupe un emploi de "service".

Le développement de certaines activités :

. l'exemple des services de nettoyage :

La présence d'emplois de "production" dans le secteur tertiaire s'explique en partie par l'externalisation de certaines tâches autrefois assurées au sein des entreprises industrielles. Les activités de nettoyage sont un exemple de secteur qui a fortement profité de cette tendance. En effet, elles sont très liées à l'industrie. En dix ans, ce secteur a connu une expansion considérable : les effectifs salariés totaux ont augmenté de 70 %, le nombre d'établissements de plus de moitié et le chiffre d'affaires multiplié par 2,8. Du fait de sa forte urbanisation, de son importance économique, l'Ile-de-France, avec 41 % des effectifs nationaux employés, est la première région française. Cette expansion s'explique en bonne partie par l'externalisation de l'activité de nettoyage par les entreprises industrielles. Auparavant, ces tâches étaient assurées par le personnel de l'entreprise. Actuellement, les entreprises préfèrent rationaliser la gestion de leurs activités et se recentrer sur leurs activités spécifiques où les marges dégagées peuvent être plus importantes. Elles concèdent donc ces travaux à des entreprises spécialisées qui disposent de machines plus performantes et développent des techniques plus poussées. L'externalisation de ces services s'observe même de la part d'entreprises de secteurs de pointe et de haute technologie (nucléaire, électronique, informatique..) où, jusqu'à présent, les réglementations et exigences sévères en matière de propreté des locaux les poussaient à assurer elles-mêmes ces tâches.

. l'exemple des activités de conseil pour les affaires et la gestion :

L'externalisation de certaines tâches s'est beaucoup pratiquée durant les dernières années. Cependant, depuis 1990 environ, le phénomène inverse s'observe, notamment dans les services de conseil pour les affaires et la gestion. Cette profession est jeune. Les plus anciens cabinets datent pour la plupart des années 1970. La conjoncture dans ce secteur est très liée à celle de l'industrie. L'Ile-de-France est la première région française d'implantation : plus de la moitié des établissements sont situés en Ile-de-France. Les très grands cabinets sont quasiment tous franciliens bien que les prestations soient assurées partout sur le territoire. Ce secteur a été porté par l'externalisation des

services hors de la sphère industrielle, notamment dans les domaines de la qualité, des finances, de la communication et du recrutement. Depuis 1990 environ, ce phénomène semble s'essouffler et même la tendance inverse s'observe. Les très grandes entreprises se créent leurs propres cabinets, départements conseil plutôt que d'engager des cabinets externes. En effet, ces services s'apprécient de plus en plus. Leur importance commerciale croît et leur facturation aussi. Certaines grandes entreprises (IBM, BULL, KODAK...) réintègrent ces activités de services sous forme de filiales ou de départements.

Tous ces "signes" illustrent l'interaction industrie-services, mais de façon insuffisante. En effet :

- . Dans les évolutions de l'emploi et de la démographie des entreprises, il n'est pas possible de distinguer l'effet de la conjoncture interne à chaque secteur de celui recherché des transferts industries-services.

- . La reconstitution du tableau des entrées intermédiaires pour l'Ile-de-France s'est effectuée sur la base de nombreuses données nationales. La structure des consommations intermédiaires par secteur a dû être calquée sur celle observée à l'échelon national.

- . l'analyse des emplois par fonctions "production" et "service" de 1975 à 1990 ne permet pas d'écarter l'effet "relèvement des qualifications".

Les liens de certains services avec l'industrie appréhendés par l'exemple grâce aux exposés des représentants des fédérations professionnelles sont très "qualitatifs". Aucun chiffre n'existe pour mesurer leur importance, au sein même de la conjoncture du secteur mais aussi entre les secteurs. Le phénomène d'externalisation a-t-il plus "porté" que la croissance interne dans l'expansion de l'activité de nettoyage par exemple ? est-il plus important que dans les activités de conseil ? Les données datent souvent de 3 ans et ne permettent donc pas de relativiser dans le temps le phénomène d'externalisation. Quand a-t-il débuté ? comment a évolué son ampleur ? le phénomène inverse de réintégration au sein des entreprises industrielles est-il passager ou durable ?

Le groupe s'est donc heurté à de nombreuses difficultés conceptuelles et statistiques pour établir le diagnostic des relations industrie-services, ce qui l'a conduit à avoir une approche plus qualitative que quantitative :

- . insuffisance du dispositif statistique régional : les données sur les établissements abondent nettement moins que celles sur les entreprises.

- . cloisonnement du dispositif statistique en général : les phénomènes à l'intersection des secteurs ne sont pas appréhendés.

- . ancienneté des données alors que les conjonctures changent souvent.

C'est pourquoi, le groupe a pu établir une liste de recommandations d'ordre statistique qui reflète les manques apparus lors du travail du groupe et de ses membres dans leurs organisations respectives.

RECOMMANDATIONS

A) Recommandations générales :

1) raccourcir les délais d'obtention des données économiques régionales :

La mise à disposition plus rapide de données régionales ou infra-régionales serait possible si elle était prévue dès le lancement des enquêtes nationales. Il s'agirait de permettre l'accès à des données locales provisoires, non encore homogénéisées ou redressées au niveau national (exemple : EAE), quitte à disposer dans un premier temps de résultats moins fiables, susceptibles de corrections ultérieures. Cette fourniture de données provisoires devrait être accompagnée d'un appui méthodologique des services enquêteurs concernant les limites de fiabilité et le respect de la confidentialité.

Dans le même esprit, il faudrait favoriser des opérations d'estimation à partir d'indicateurs locaux, de sondages locaux ou de modèles combinant des données locales précoces.

2) mobiliser les informations régionales "qui dorment" :

Plutôt que de multiplier les enquêtes mieux vaudrait pouvoir obtenir l'accès à des sources administratives souvent évoquées mais rarement exploitées, comme les statistiques de l'URSSAF, de la DGI et des emplois du secteur public. Ces données devraient au préalable faire l'objet d'une évaluation (qualité, moyens d'accès) par des statisticiens et informaticiens sensibilisés aux contraintes de confidentialité (respect de la personne privée, secret fiscal, secret statistique).

3) un système d'accueil et de conseil en matière d'information économique régionale facile d'accès :

Bien que la réflexion sur les aspects organisationnels n'ait pas abouti, le groupe de travail a souhaité insister, sous cette rubrique, sur plusieurs améliorations à apporter à la mise à disposition et à la diffusion de l'information

Il est d'abord préconisé de tendre dans ce domaine vers une meilleure coordination des principaux acteurs (IAURIF, APUR, INSEE, Banque de France, CCIP...). Un premier pas dans ce sens pourrait consister en la réalisation d'un répertoire des sources, n'omettant pas, quand elles existent, les sources professionnelles.

Pour aller plus loin, il conviendrait de procéder à un recensement des laboratoires universitaires et des chercheurs travaillant sur le système productif francilien. La démarche pourrait encore se poursuivre, au-delà, vers la " littérature grise " par la mise en place de " balises " marquant l'entrée de réseaux, souvent informels, d'échanges d'information.

Il faudrait enfin réactiver les recommandations du groupe " Valorisation de la recherche et des études sur l'Ile-de-France " du CRIES.

4) Elargir le champ d'investigation au delà des limites de l'Ile-de-France :

Le groupe suggère que soient développées systématiquement des statistiques sur le Bassin Parisien, qui devient de plus en plus une zone géographique de référence.

Il préconise aussi la collecte, et l'organisation, d'informations comparatives sur les grandes régions-métropoles européennes afin de pouvoir mesurer les performances franciliennes à l'aune de la concurrence étrangère.

B) Recommandations portant sur une meilleure connaissance de l'emploi :

1) connaissance des effectifs employés :

a) nécessité d'une coordination générale des statistiques régionales d'emploi (INSEE, GARP, DRTE, SESSI)

Les principaux producteurs de statistiques sur l'emploi régional sont d'abord conviés à s'accorder sur un " noyau dur " de chiffres communs susceptible de servir de base à tout débat sur le sujet.

Quant aux différences de chiffres d'un organisme à l'autre, elles devraient faire l'objet d'un document commun qui les explique. Le groupe demande en outre la rédaction d'un guide pratique permettant l'utilisation simultanée de ces sources.

Pour permettre, à terme, des comparaisons entre travaux ainsi que des consolidations de données de sources différentes, il est demandé aux organismes producteurs d'adopter un corpus de conventions communes, ou à tout le moins compatibles, en matière de nomenclatures d'activités, d'emplois et de formations, de zonages géographiques et de périodes de référence.

b) renforcement des échantillons franciliens des enquêtes nationales :

Le groupe réclame que soit renforcée la partie francilienne des échantillons des " Enquêtes Emploi " et des enquêtes ACEMO, afin d'en permettre des exploitations régionales fiables.

c) réalisation d'estimations annuelles localisées de l'emploi total :

Il s'agirait de généraliser et de rendre plus fréquentes des enquêtes du type de " l'Enquête Régionale sur l'Emploi " réalisée par l'IAURIF et l'APUR. Cela pourrait se faire partir de chiffres du

GARP, de statistiques du secteur public (cf recommandation A.2) et, cela n'a jamais eu lieu, d'enquêtes spécifiques sur les emplois non salariés.

d) explication des mouvements d'emploi :

Faute d'explication, on doit souvent se contenter d'analyses purement descriptives : les effectifs employés dans telle activité, ou telle zone, croissent ou décroissent. Il faudrait pouvoir donner une signification à ces observations. S'agit-il de variations conjoncturelles d'effectifs d'établissements existants, de restructurations, de créations ou disparitions " pures " d'établissements, ou de délocalisations ? Un rapprochement des données concernant respectivement les évolutions d'emplois et la démographie des entreprises (Cf. recommandation C1) répondrait pour partie à ce genre de questions.

2) Connaissance des métiers et qualifications :

Les efforts à entreprendre dans ce domaine doivent s'articuler avec les travaux de l'OREF et ceux menés actuellement dans le cadre des Contrats d'études prévisionnelles (CEP).

a) amélioration des estimations intercensitaires des métiers et qualifications :

Le suivi de l'évolution des métiers et des qualifications entre les recensements pourrait être mené à partir du calage des résultats de l'Enquête Structure des Emplois sur ceux du recensement réalisé à la même date.

Les relances des E.S.E devraient être intensifiées et une campagne de communication auprès des professionnels du tertiaire pour une meilleure participation de leurs mandants à ces enquêtes serait la bienvenue.

b) besoins en information prospective :

Il est suggéré de lancer des enquêtes sur les besoins futurs de formation et d'observer les métiers en émergence, selon des méthodes qui restent à définir.

C) Recommandations pour une meilleure connaissance des établissements :

1) Meilleur suivi de la démographie des établissements et surtout des transferts d'unités :

Le groupe demande que soient renforcées les analyses infra-régionales du système productif et de sa dynamique spatiale.

Il souhaite que l'on développe les études sur les grands établissements réalisées à partir du fichier BRIDGE de l'INSEE et que l'on étende l'observation aux transferts hors Ile-de-France.

La mise en parallèle des comportements des PME et des grandes entreprises d'une même zone est enfin une méthode préconisée pour éclairer la réflexion sur les complémentarités et contraintes de proximité géographique.

2) Mise à jour plus fréquente de la " nature " des établissements :

La multiplication d'enquêtes de balayage de SIRENE n'omettant pas la variable " nature " de l'établissement (atelier ou usine, entrepôt, local commercial...) permettrait de suivre l'évolution, rapide en Ile-de-France, des fonctions exercées. Cette approche viendrait utilement compléter la recommandation II.5 portant sur les métiers exercés localement.

3) Meilleure connaissance des établissements ayant une activité de recherche :

Si l'activité de recherche industrielle privée est assez bien repérée, au moins au niveau départemental, ce n'est pas le cas des laboratoires publics. Un recensement, facilité par la concentration de la recherche publique autour de quelques grandes institutions, est à entreprendre.

D) Vers la mise en place d'un système élargi d'information régionale :

On a pu voir précédemment que chacune des séries statistiques disponibles sur le système statistique offrait une vision particulière de l'économie régionale. En conséquence les membres du groupe ont souligné la nécessité de disposer d'un outil mettant en cohérence ces différentes statistiques et permettant à un point de vue global d'émerger.

Pour comprendre comment fonctionne le système de l'Ile-de-France, il a été proposé de créer un système élargi d'information régionale. Ce système ferait appel à deux approches complémentaires, l'une relevant d'une optique comptabilité régionale, l'autre orientée vers l'information stratégique.

1) Eléments de comptabilité régionale :

A ce sujet les avis sont partagés au sein du groupe entre ceux qui pensent que le développement de ne serait-ce qu'un embryon comptabilité régionale serait cher et de peu d'intérêt et ceux qui verraient cela de manière plus favorable.

Les arguments à l'appui d'une démarche de cet ordre s'ordonnent autour de deux thèmes :

- Le " bouclage " d'agrégats régionaux permettrait de distinguer en Ile-de-France ce qui relève vraiment du régional et du national, distinction actuellement difficile du fait de la centralisation de l'économie ... et des instruments de mesure. Cela permettrait d'analyser, s'ils existent, des comportements propres à la région en matière de production, de consommation ou d'investissement. Cela ouvrirait aussi la possibilité d'évaluer l'effet des mesures de politique économique sur la région et le reste du pays, et constituerait donc un bon outil d'aide à la décision pour l'Etat (aménagement du territoire) et les collectivités locales (gestion de leur ressort).

- La cohérence ainsi obtenue offrirait outre la possibilité, après modélisation, de mettre en place des outils de simulation propres à tester des variantes et leur impact

Ces arguments sont contestés à double titre :

- La modélisation, qui donne une image des relations économiques rigide dans le temps et repose sur des comportements moyens, serait particulièrement peu pertinente dans une période de mutation caractérisée par des comportements micro-économiques divergents.

- Les éléments de comptabilité régionale n'aideraient par ailleurs ni aux décisions des entreprises, à la gestion desquelles ils sont peu adaptés, ni aux décisions du Conseil Régional, qui n'a, à proprement parler, sur le plan institutionnel que peu de maîtrise des outils de politique économique.

a) le développement des Enquêtes Annuelles d'Entreprise :

L'amélioration et l'extension des E.A.E. constituent cependant un terrain d'accord sur lequel se sont retrouvés tous les membres du groupe de travail. Ces actions représentent, en tout état de cause, un préalable à toute investigation plus sophistiquée.

Le renouvellement d'une enquête d'établissement dans les services serait une pièce maîtresse du processus. Une fois la formule stabilisée, la réalisation de cette enquête devrait évidemment devenir régulière.

Dans la même optique le groupe préconise l'extension des enquêtes d'établissement à de nouveaux secteurs du commerce de gros, activité transversale proche à la fois de l'industrie et des services.

Enfin est réclamé un aménagement du traitement des E.A.E, dans l'esprit de la recommandation A1, afin que l'évolution, en volume et en valeur, de la production régionale soit évaluée, même de manière provisoire, dans un délai n'excédant pas 2 ans.

b) étude des échanges intersectoriels régionaux :

L'étude des échanges intersectoriels au niveau régional constituait le coeur même du questionnement du groupe. Les recherches réalisées et les experts auditionnés concluent à l'impossibilité d'appréhender sérieusement le problème en l'état actuel de l'appareil statistique. Dès lors apparaît comme nécessaire le lancement d'une enquête du type de celles réalisées dans le passé par différentes directions régionales de l'INSEE (Alsace, Lorraine, Haute Normandie). Encore s'agirait-il de couvrir, non plus les seules industries, mais l'ensemble des secteurs. Alors seulement nous pourrions bâtir un tableau, même simplifié, des échanges intersectoriels de notre région, clé de la compréhension des solidarités industries-services.

c) étude des échanges de l'Île-de-France avec d'autres régions :

Les " échanges extérieurs " de l'Île-de-France, avec le reste de la France et l'étranger, sont connus de manière très imparfaite. Le souci de mieux mesurer les échanges avec la province, prise dans son ensemble, est un corollaire de la recommandation D1 sur la mise en place d'éléments de comptabilité régionale.

L'analyse des " exportations " et " importations " franciliennes de biens et services à destination, ou en provenance, d'autres régions françaises, mettant en valeur les complémentarités entre régions, serait d'un apport essentiel dans la réflexion sur l'aménagement du territoire.

Une étude des échanges de l'Île-de-France avec les principales régions-métropoles européennes éclairerait le positionnement international de notre région en terme de concurrence-coopération (en complément de la recommandation A4 sur les statistiques comparatives).

2) Eléments d'information stratégique :

Un sous-système d'information stratégique suppose une conception élargie du choix de l'information pertinente pour comprendre le fonctionnement économique régional. Il pourrait reposer sur trois principes fondamentaux :

a) rapprocher statistiques et pouvoir économique :

Le champ statistique utile à la connaissance du système productif régional doit mieux répondre aux besoins d'information des collectivités locales dont les possibilités d'intervention se sont élargies. Le sous-système stratégique d'information régional ne peut donc être toujours strictement identique à celui établi sur la base des besoins de l'Etat.

b) tenir compte de la dimension territoriale du système productif :

Le système productif a une base territoriale assez forte. Or, les analyses à base de facteurs de localisation montrent que le territoire régional n'est pas homogène. Certaines catégories d'espaces sont plus propices que d'autres aux implantations d'activités. L'analyse du mode d'occupation du sol, de l'aménagement du territoire, des réseaux de communication apporte une richesse non négligeable aux études sur les systèmes productifs régionaux. Une analyse structurelle de l'espace, transversale à tous les autres thèmes, serait donc nécessaire.

c) dépasser l'approche uniquement quantitative et désagrégée du niveau national :

L'information statistique existante traduit partiellement le fonctionnement du système économique régional. L'information utile aux décideurs publics régionaux peut aussi s'appuyer sur des sources d'information régionale pour améliorer la connaissance des entreprises comme acteurs de la vie économique. Ces informations régionales peuvent être qualitatives. Des enquêtes locales peuvent être aussi utiles à la compréhension du système économique régional.

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

- Les territoires du futur - F. ASCHER - DATAR Editions de l'aube - 1993
- L'espace, jeux et enjeux - F. AURIAC, R. BRUNET - Fayard - 1990
- Tertiarisation et développement des métropoles - P. AYDALOT, R. CAMAGNI - Revue d'économie régionale et urbaine - n° 2 - 1986
- Services à la production et changement technologique : introduction générale - A. BAILLY, R. CAPPELLIN, D. MAILLAT - Revue d'économie régionale et urbaine n°4 - 1990
- Les services et la production : pour un réexamen des secteurs économiques - A. BAILLY, A. BOULIANNE, L. MAILLAT, D. REY, M. THEVOZ - L'espace géographique, N° 1 1987
- Fonds régionaux d'aide au conseil et stimulation des relations tertiaire-industrie - D. BARBE - Colloque ASRDLF Saint-Etienne - 1990
- Les services aux entreprises - Rapport pour le commissariat général du Plan - A. BARCET, A. BONAMY, J. MAYERE - 1983
- Modernisation et innovation dans les services aux entreprises - A. BARCET, J. BONAMY, A. MAYERE - Rapport pour le commissariat général au plan - 1987
- La montée des services , vers une économie de la servuction - A. BARCET - Thèse de doctorat d'Etat - 1987
- Une décennie dynamique pour l'Île-de-France - les comptes régionaux 1982-1991 - Françoise BEAUFILS - INSEE Ile-de-France - Dossiers Ile-de-France - N° 11 - Avril 1995
- Métropolisation et aires métropolitaines, internationalisation et enjeu urbain - P. BECKOUCHE, J. COHEN, J.C. SCHEUBLING - Rapport pour le commissariat général au plan - GSP STRATES - 1989
- La dynamique spatiale de l'économie contemporaine - G. BENKO - Editions de l'espace européen-1990
- The geography of services in Europe - J. BONAMY, P. DANIELS , S. ILLERIS, J. PHILIPPE - 1993
- Services et mutations urbaines - J. BONAMY, N. MAY - Anthropos - 1994
- Villes européennes et internationalisation - M. BONNEVILLE, M.A. BUISSON, N. COMMERCON, N. ROUSIER - Rapport pour le programme pluriannuel Rhône-Alpes, la C.R.C.I. de Lyon et la DATAR - 1991
- Nouvelles articulations des systèmes de production et rôle des services : une analyse comparative internationale et interrégionale - L. BOULIANNE, N. METTAN - CEAT - 1987
- Intégration économique et aménagement du territoire : une lecture de macro-économie appliquée sur le cas français, communication au colloque de l'ASDRLF tenu à la Martinique du 1er au 3 septembre 1994 - Françoise BOURDON et Jean BOURDON
- Les services au coeur de l'économie relationnelle - A. BRESSAND, K. NICOLAIDIS - Revue d'économie industrielle N° 43 - 1988
- Les France du travail - X. BROWAEYS, P. CHATELAIN -Presses universitaires de France - 1984
- Système productif régional et développement économique - Raphaël BRUN - Cahiers de l'institut d'économie régionale Bourgogne-Franche-Comté N° 35 - Février 1985

La ville aujourd'hui - G. BURGEL - Collection pluriel intervention Hachette - 1993

La France des services - Résultats 1992-1993 - Didier CADIN et Stéphane GUILLOT M.E.P.S. - I.N.S.E.E.

Les entreprises de services en 1992 - Didier CADIN - INSEE Résultats - collection "système productif" - 1993

Organisation économique et réseaux de villes - R. CAMAGNI - Editions "espaces et dynamiques territoriales - Economica - 1992

Régions et efficacité directe et indirecte des activités de services - D. CARRE, A. RONCIN - Colloque ASRDLF - Saint-Etienne - 1990

Les métropoles de service dans la compétition européenne - Communication de la C.C.I.P. au congrès de l'association internationale des économistes de langue française - Lille - 1988

La localisation des activités de bureau et des services aux entreprises - W. COFFEY, M. POLESE - Revue d'économie régionale et urbaine - 1984

Effets sur l'emploi et l'espace urbain du développement des services aux entreprises - J. COHEN - Communication au colloque ASRDLF "Mondialisation de l'économie et développement des territoires" - Saint Etienne - 1990

Le paradoxe des stratégies d'entreprises : s'engager moins pour organiser mieux ? - J. COHEN - STRATES - 1989

Les défaillances en 1993 - Jérôme COMBIER - INSEE première, N° 335, Juillet 1994

Actes du colloque sur les services marchands rendus aux entreprises de mai 1994. CRIES-INSEE

Le rôle des services dans une société post-industrielle - A. CUNHA, J.B. RACINE - Revue d'économie régionale et urbaine N° 5 - 1984

The geography of producers services - P. DANIELS, F. MOULAERT - 1991

La mesure de la productivité dans les activités de service - J. DE BANDT - Rapport pour le ministère de la recherche et de la technologie - 1988

Relations de service et marchés des services - J. DE BANDT, J. GADREY - Presses du CNRS - 1994

La filière comme méso-système - J. DE BANDT - Traité d'économie industrielle - Economica - 1988

Les enjeux de la société de service - J.C. DELAUNAY, J. GADREY - Presses de la fondation nationale des sciences politiques- 1987

Pépinières d'entreprises en Ile-de-France, bilan - S. DEVOIZE, C. DELAPORTE - IAURIF - 1988

La dynamique du système productif - J.C. DUTAILLY - Economica - 1983

Servuction, le marketing des services - P. EIGLER, E. LANGEARD - Paris - 1987

Les petits boulots en question - B. EME, J.C. LAVILLE - Syros - 1988

Industrie et espace géographique - A. FISCHER - Masson - 1994

La notion de tissu industriel en géographie - A. FISCHER, J. MALEZIEUX - Cahiers français N ° 211 - 1983

- La sensibilité des services à la conjoncture - C. FONTAINE - INSEE Economie et statistique N° 267 - 1993
- Le profil du créateur influence la survie de l'entreprise - Dominique FRANCOZ et Jacques BONNEAU - INSEE Première, N° 372, Avril 1995
- Le service n'est pas un produit : quelques implications pour l'analyse économique et pour la gestion - J. GADREY - Revue de politique et management public vol n° 9 - 1991
- L'économie des services - J. GADREY - La découverte - 1992
- Restructuration de l'espace économique et trajectoires technologiques - J.L. GAFFARD - GREMI - 1986
- Services aux entreprises et développement régional : le cas du Nord-Pas-de-Calais - C. GALLOUJ - Rapport pour le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais - 1990
- Economies et territoires de l'Ile-de-France - Claude GAUDRIAULT, Vincent GOLLAIN, Hélène GOUT, Pascale LEROI, Marie-Christine MONTIN avec la collaboration de Jacques LONCHAMPT - I.A.U.R.I.F. Janvier 1995.
- L'Europe face à la nouvelle économie de service - O. GIARINI, J.R. ROULET - Presses universitaires de France - 1988
- Analyse comparée de l'évolution des services dans les grandes nations occidentales - E. GIBERT - La documentation française - 1988
- La production de l'Ile-de-France et du bassin parisien - Vincent GOLLAIN - I.A.U.R.I.F.- Note rapide sur l'économie, N° 107, Décembre 1994
- Légère hausse des créations d'entreprises industrielles en 1994 - Vincent GOLLAIN et Pascale LEROI - I.A.U.R.I.F. - Note rapide sur l'économie, N° 109, Janvier 1995
- L'aéronautique : un moteur en voie d'essoufflement - Vincent GOLLAIN - I.A.U.R.I.F. - Septembre 1994
- Géographie de l'emploi en Ile-de-France, salariés par activité économique - Hélène GOUT - I.A.U.R.I.F. - Juin 1994
- Nouvelles demandes, nouveaux services - X. GREFFE - La documentation française - 1990
- Structural changes in the service sector within the manufacturing industry : the german case - W. GRUHLER - Communication au 7 ème séminaire sur l'économie des services - Paris - 1991
- Flexibilité, hiérarchie et développement régional : les changements de structure des systèmes productifs industriels et leurs nouveaux modes de gouvernance dans les années 1990 - B. HARRISON, B. STORPER dans "Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique - Presses universitaires de France - 1990
- Economic, technological and locational trends in european services - J. HOWELLS - 1988
- Le rôle des secteurs de services dans le fonctionnement des marchés du travail - H. JAYET - Communication au colloque "les services et le développement économique : vers une nouvelle typologie des activités de services " Genève - 1986
- La productivité dans les services : une analyse de moyennes et grandes entreprises - E. KREMP - INSEE - Economie et statistiques n°10 - 1993

Les services de proximité en Europe - J.L. LAVILLE -

L'interaction entre prestataires de services et P.M.I. et le développement régional - P.Y. LEO, J. PHILIPPE, M.C. MONNOYER, Y. LAZZERI Rapport pour le M.R.T. et le PIRTEM-CNRS - 1985

Réseaux et services aux entreprises, marchés locaux et développement global - P.Y. LEO, J. PHILIPPE - Communication au colloque "mondialisation de l'économie et développement des territoires" Saint-Etienne - 1985

L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique - J. LEVY - Presses de la fondation nationale - 1994

Services à l'habitat, le marché à construire - D. LORRAIN, J.R. BARTHELEMY, M. LIOTARD - 1993

A look at productivity at the firm level in eight french service industries - J. MAIRESSE, E. KREMP - Journal of productivity analysis n°1/2 - 1993

Immobilier d'entreprises et dynamique spatiale - J. MALEZIEUX - DATAR - Editions de l'aube - 1993

Producer services in a dependant economy : their role and potential for regional economic development - F. MARTINELLI - 1986

Métropoles en déséquilibre - METT Plan urbain - DATAR - 1993

La production des services et sa géographie - F. MOULAERT - Revue d'économie et de sociologie - 1988

The postwar growth of services in developed economies - T. NOYELLE, T. STANBACK - 1988

Mutamenti strutturali del sistema produttivo : integrazione fra industria e settore terziario - L. PASINETTI - 1986

Tertiarisation, croissance et emploi : quelles nouvelles logiques ? - P. PETIT - Revue d'économie industrielle n° 43 - 1988

La ville et ses territoires - M. RONCAYOLO - Gallimard - 1990

Les mutations du système productif et des activités de services : leur rôle dans la métropolisation de l'Ile-de-France - M. ROUSSET-DESCHAMPS - RECLUS Montpellier - 1990

Processus d'internalisation et d'externalisation des activités de services dans les entreprises industrielles en France - M. ROUSSET-DESCHAMPS - Hommes et terres du Nord n° 1 - 1994

Processus d'internalisation et d'externalisation des activités de services dans les entreprises industrielles en France - M. ROUSSET-DESCHAMPS - Hommes et terres du Nord - 1984

Les activités de services en Ile-de-France - M. ROUSSET-DESCHAMPS, B. COLPIN - Rapport pour la C.R.C.I. et l'I.N.S.E.E. - ARIA - Géographie - 1992

Les mondes de production - R.SALAIS, M. STORPER - Editions de l'école des hautes études en sciences sociales - 1993

Location and linkage systemes : a survey and reassessment - A. SCOTT - Annals of regional sciences - 1983

New industrial spaces - A. SCOTT - Pion - 1988

L'économie métropolitaine : croissance industrielle et croissance urbaine - A. SCOTT dans "Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique - Presses universitaires de France - 1990

Understanding the service economy : employment, productivity, location - T.M. STANBACK - 1979

Les villes, toujours plus de tertiaire - C. TERRIER - INSEE Economie et statistique n°230 - 1990

La dynamique spatiale des emplois de services liés à la production industrielle - A. VALEYRE - Revue d'économie régionale et urbaine n°4 - 1985

D'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation - Quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprises/territoires - P. VELTZ - Revue économique vol 44 n°4 - 1993

Dynamiques des systèmes productifs, territoires et villes - P. VELTZ - Colloque Pir Villes Liile- 1994

Des territoires pour apprendre et innover - P. VELTZ - DATAR Editions de l'aube - 1994

La croissance des régions de 1982 à 1991, Monique VINCENAU, INSEE Première, N ° 292, Janvier 1994.

COMPOSITION DETAILLEE DES POSTES P.C.S. RETENUS POUR L'ANALYSE FONCTIONNELLE DE L'EMPLOI (PARTIE II B) :

Liste des postes des catégories socioprofessionnelles retenues :

pour définir les emplois de "production" :

- ingénieurs
 - Nomenclature 1975 : CS 33 ingénieurs
 - Nomenclature 1982 : CS 38 ingénieurs
- techniciens
 - Nomenclature 1975 : CS 43 techniciens
 - Nomenclature 1982 : CS 47 techniciens
- personnel d'encadrement
 - Nomenclature 1975 : CS 60 contremaîtres
 - Nomenclature 1982 : CS 48 contremaîtres
- ouvriers qualifiés
 - Nomenclature 1975 : CS 61 ouvriers qualifiés
 - Nomenclature 1982 : CS 62 ouvriers qualifiés de type industriel
 - CS 63 ouvriers qualifiés de type artisanal
 - CS 65 ouvriers qualifiés de la manutention
- ouvriers non qualifiés
 - Nomenclature 1975 : CS 10 salariés agricoles
 - CS 64 ouvriers spécialisés
 - CS 65 mineurs
 - CS 66 marins pêcheurs
 - CS 68 manoeuvres
 - Nomenclature 1982 : CS 67 ouvriers non qualifiés de type industriel
 - CS 68 ouvriers non qualifiés de type artisanal
 - CS 69 ouvriers agricoles

pour définir les emplois de "service" :

- commerçants, artisans et chefs d'entreprise
 - Nomenclature 1975 : CS 21 industriels
 - CS 22 artisans
 - CS 26 gros commerçants
 - CS 27 petits commerçants
 - Nomenclature 1982 : CS 21 artisans
 - CS 22 commerçants et assimilés
 - CS 23 chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- cadres et professions intellectuelles supérieures
 - Nomenclature 1975 : CS 30 professions libérales
 - CS 32 professeurs, professions littéraires et scientifiques
 - CS 34 cadres administratifs supérieurs
 - CS 80 artistes
 - Nomenclature 1982 : CS 31 professions libérales
 - CS 33 cadres de la fonction publique
 - CS 34 professeurs, professions scientifiques
 - CS 35 professions de l'information des arts et des spectacles
 - CS 37 cadres administratifs et commerciaux des entreprises
- professions intermédiaires
 - Nomenclature 1975 : CS 41 instituteurs
 - CS 42 services médicaux et sociaux
 - CS 44 cadres administratifs moyens

Nomenclature 1982 : CS 81 clergé
 CS 42 instituteurs
 CS 43 professions intermédiaires de la santé et du travail social
 CS 44 clergé, religieux
 CS 45 professions intermédiaires administratives de la fonction
 publique
 CS 46 professions intermédiaires administratives et commerciales
 des entreprises
 - employés
 Nomenclature 1975 : CS 51 employés de bureau
 CS 53 employés de commerce
 CS 70 gens de maison
 CS 71 femmes de ménage
 CS 72 autres personnels de service
 CS 82 armée et police
 Nomenclature 1982 : CS 52 employés de la fonction publique
 CS 53 policiers et militaires
 CS 54 employés administratifs d'entreprise
 CS 55 employés de commerce
 CS 56 personnels des services directs aux particuliers
 CS 64 chauffeurs

La catégorie "Divers" :

Nomenclature 1975 : CS 00 agriculteurs exploitants
 CS 23 patrons pêcheurs
 Nomenclature 1982 : CS 11 agriculteurs de petite exploitation
 CS 12 agriculteurs de moyenne exploitation
 CS 13 agriculteurs de grande exploitation

ARCHITECTURE DU MODELE DU LATEC

L'architecture du modèle peut être représentée par la figure suivante :

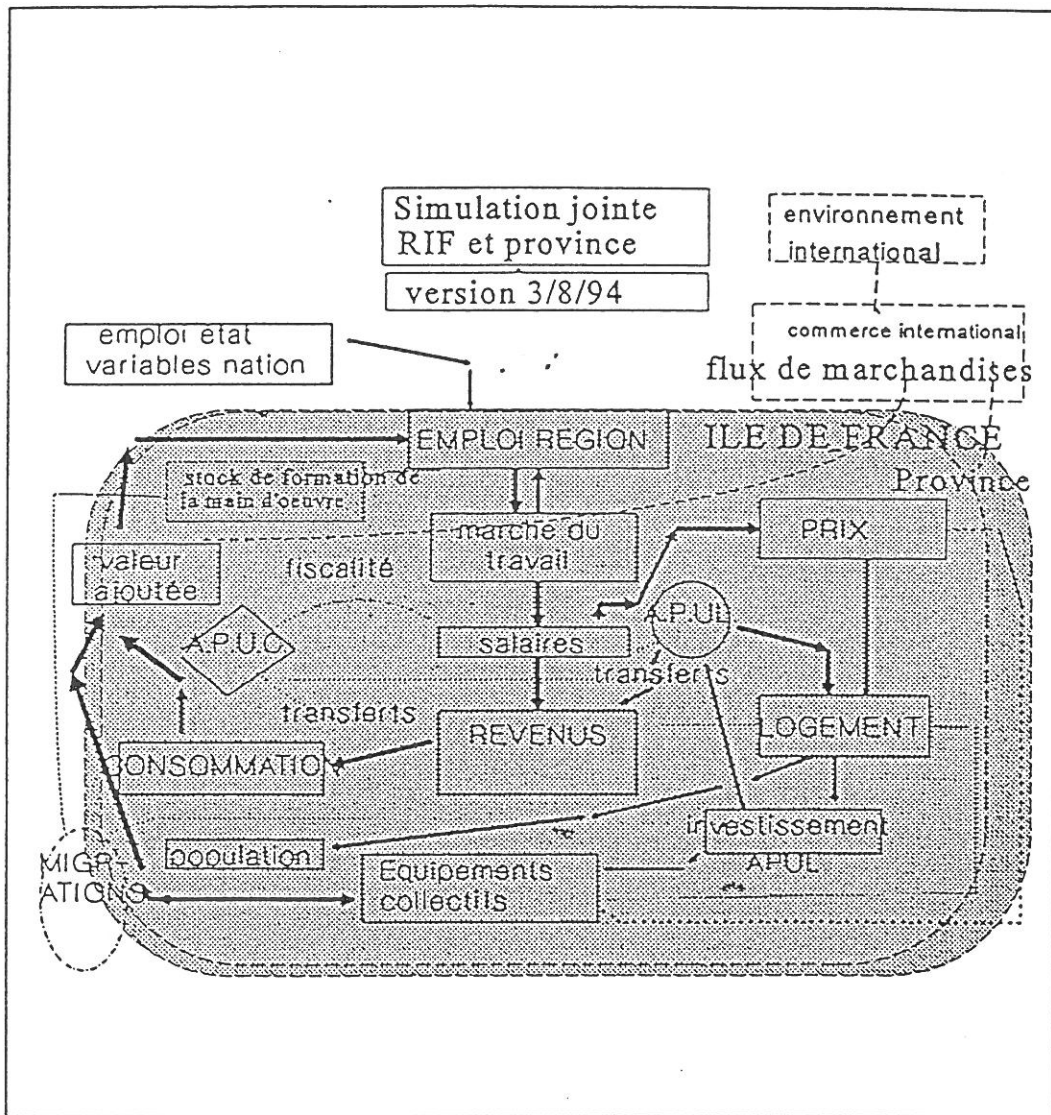


Figure 1 Structure générale du modèle

note : APUL : administrations publiques locales (communes, départements, régions), APUC : administrations publiques centrales.

Tableau des entrées Intermédiaires pour l'Inde-France issu tableau national (France courants) 1990

	U 01	U 02	U 03	U 04	T 07	T 08	T 09	T 10	T 11	T 13	T 21	T 23	U 05	T 14	T 15	T 16	T 17	U 06	T 12	T 18	T 19	T 20	T 22	U 07	U 08	U 09	U 10	T 28	T 30	T 33	T 34	U 11-14	TOTAL					
Produits	1887	23728	-1	438	0	0	0	0	104	0	278	65	0	21	0	0	0	3212	81	575	0	2340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Agri., sylv. et pêche	949	11881	-1	1634	0	0	0	0	1471	0	183	0	0	0	0	0	0	4548	3653	406	352	45	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
I.A.A.	350	1800	0	13771	780	1805	1845	320	7254	850	635	322	5708	1100	2042	2108	458	4197	1361	1184	68	600	904	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Prod. & Distrib. Energie	540	5112	0	60347	3211	11774	5459	967	13482	14297	6576	4501	88077	16094	31564	38737	3062	58804	33054	4300	466	3023	17031	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ind. Biens Intermediaires	12	106	0	6900	2045	5	62	25	562	4136	10	18	8496	1255	1540	5645	92	82	853	0	0	553	374	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Materiel de mat. ferreux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Materiel non ferreux	27	30	0	5824	128	48	4501	120	645	1833	61	8	275	150	27	0	0	0	0	0	0	74	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Vereux	19	512	0	130	0	0	0	0	46	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	146	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Chimie, fibres synth.	435	251	0	3380	15784	7443	217	281	11012	422	337	3138	2312	334	957	1629	54	1787	1651	2053	108	228	151	46	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Industrie livr. melange	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Papier carton	37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caoutchouc, mal. plast.	17	1743	0	2570	2	64	201	92	424	548	72	1077	21056	1203	9853	9786	214	7049	3495	1001	200	1587	828	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ind. biens équipement	190	343	0	4394	170	389	707	107	1054	1878	84	755	87571	9819	23853	33777	20322	4874	345	901	21	631	2876	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Construction mecanique	172	265	0	2548	73	278	432	35	830	841	32	220	12742	6360	1559	2865	1928	1985	238	851	77	461	400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mat. electrique prof.	2	7	0	1413	0	0	0	0	0	0	0	0	118	0	0	0	0	0	0	0	0	22	131	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Diens equp. menager	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Malier, transport terrestre	11	51	0	433	4	31	224	50	37	81	4	2	27808	94	155	27823	37	2284	100	50	4	28	151	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Const. navale airon	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10506	0	0	0	0	98	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B.C.C.A.	30	46	0	258	14	21	53	10	92	48	9	11	751	73	319	230	128	200	175	83	6	20	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commerce	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Transport. Télécom.	81	1244	0	8292	282	400	2323	181	3088	1514	380	104	11288	1430	8881	2588	590	18678	2721	1042	77	887	11888	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Services marchands	200	7787	0	12113	871	1380	2303	479	2884	1988	961	1488	56194	12788	20938	14914	7553	13268	5468	311	2470	11888	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Repar. comm. auto.	13	83	0	782	8	24	538	14	77	81	11	7	878	111	318	201	48	385	151	110	4	36	92	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hôtels, cales, restaurants	0	85	0	188	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sec. march. entreprises	124	7505	0	10005	810	1324	1408	400	2472	1582	889	1412	52861	12253	19468	13888	7271	31295	12312	4932	291	2302	11456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sec. march. particuliers	57	84	0	1178	47	89	1408	400	2472	1582	889	1412	52861	12253	19468	13888	7271	31295	12312	4932	291	2302	11456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adrees services	95	835	0	1538	81	135	308	55	781	470	140	80	5518	874	2782	1488	384	3588	1554	886	33	305	1010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
CONSO. INTERMEDIAIRES	4581	55885	124838	105880	5280	18112	13010	2211	30708	21848	9898	7087	203778	42830	91158	95847	33843	178031	80482	31392	2559	18087	85551	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	1887	23728	-1	438	0	0	0	0	104	0	278	65	0	21	0	0	0	3212	81	575	0	2340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

Unité : million de francs

Tableau des entrées intermédiaires pour l'ex-de-France Issu (en pourcentages) 1990

Branches	U01	U02	U03	U04	T07	T08	T09	T10	T11	T13	T21	T23	U05	T14	T15	T16	T17	U08	T12	T18	T19	T20	T22	U07	U08	U09	U10	T29	T30	T33	T34	U11-14	TOTAL		
U01	Produits	37,3	46,1	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	2,8	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,8	0,2	1,8	0,0	14,1	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	0,0	15,7	0,0	0,4	0,4	2,0		
U02	Agric., sylv. et pêche	20,8	20,9	0,0	1,8	0,0	0,0	0,0	4,8	0,0	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0	0,0	1,6	13,8	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	3,5	0,0	37,5	0,0	2,5	1,3	2,0		
U03	Ind. & Divers Energie	7,7	3,4	53,8	13,0	15,0	12,1	14,5	23,6	3,8	6,5	4,5	2,2	2,8	2,2	2,2	1,3	2,4	2,3	3,8	2,7	3,8	1,4	2,8	11,3	23,7	3,1	8,6	8,0	2,0	4,8	2,5	7,8		
U04	Ind. Biens Intermediaires	11,8	9,1	11,2	57,1	80,8	73,1	42,1	44,0	85,2	88,0	84,5	33,3	37,6	34,5	38,3	10,9	32,9	54,5	13,6	19,4	21,9	28,1	32,4	5,3	3,1	5,2	5,7	7,6	5,1	3,9	1,8	16,9		
T07	Mécanisme et métall.	0,3	0,0	0,1	6,6	50,0	0,0	0,5	0,0	18,9	0,0	2,0	4,3	3,3	3,6	5,9	1,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	
T08	Mécanisme, mét., non ferreux	0,0	0,2	8,0	13,5	0,0	70,4	1,1	1,8	0,5	0,1	0,2	3,2	2,8	0,3	1,1	1,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	
T09	Mécanisme, construction	0,6	0,1	0,2	5,8	2,4	0,3	34,7	5,4	2,1	1,9	0,6	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	
T10	Verrerie	0,4	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	1,2	0,5	1,5	1,7	0,2	1,0	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
T11	Chêne, fibres synth.	9,5	0,4	2,7	15,0	2,5	1,5	1,7	13,1	38,0	1,9	4,1	0,9	0,8	1,0	0,9	0,4	12,8	33,6	8,5	4,3	1,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
T12	Fonderie, trav. métalux	0,2	1,7	1,5	7,0	1,1	0,3	0,7	6,2	0,8	30,9	0,0	1,2	1,3	1,6	1,6	0,3	2,8	4,8	1,7	3,9	3,7	0,1	4,5	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
T21	Papier carton	0,0	2,7	0,2	6,9	0,0	0,2	1,2	13,6	1,8	0,6	0,0	0,3	0,7	0,6	0,0	0,1	10,9	4,8	3,2	3,4	1,4	23,9	0,4	1,9	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
T23	Caractères, mét., plast.	0,6	3,1	0,5	2,4	0,0	0,4	4,2	1,4	2,5	0,7	15,2	8,0	2,8	10,8	10,2	0,6	4,0	5,8	3,2	7,8	8,7	1,3	2,6	1,6	1,8	0,1	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
U05	Ind. Biens équipement	4,1	0,6	3,2	4,1	3,3	2,4	5,4	4,9	3,4	7,4	0,8	3,6	33,2	22,4	35,2	59,8	2,8	0,8	2,9	0,9	3,5	4,5	14,1	1,6	10,4	7,6	20,3	1,3	7,8	7,8	4,1	8,5		
T14	Construction mécanique	3,8	0,5	0,8	2,4	1,4	1,7	3,3	1,6	2,1	3,8	0,3	3,1	4,6	14,8	1,7	3,0	5,7	1,1	0,4	2,7	2,7	0,6	0,3	0,1	0,5	0,7	8,7	0,9	0,7	2,2	0,2	1,8		
T15A	Mat. électrique prof.	0,0	0,0	2,3	1,3	1,8	0,5	0,4	1,0	1,2	3,2	0,5	0,5	13,8	7,4	2,3	2,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
T15B	Biens équip. ménage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
T16	Maté. transport terrestre	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	1,7	2,3	0,1	0,4	0,0	10,6	0,2	0,2	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
T17	Const. navale aéron	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	0,0	0,0	31,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
U06	Ind. biens consommation	8,9	2,6	0,7	2,5	1,5	0,4	1,5	4,2	1,5	5,0	4,5	3,3	3,3	1,9	4,2	2,5	27,3	7,1	53,2	48,8	38,4	30,4	9,1	4,8	2,2	14,8	5,1	3,5	14,1	3,5	14,1	3,7	8,3	
T18	Parachute pharmacie	8,5	0,3	0,4	1,4	1,2	0,3	0,7	0,0	1,0	3,1	2,9	3,0	1,0	0,9	0,8	1,3	2,2	2,8	0,2	0,3	3,5	2,5	1,7	0,1	0,2	1,1	2,5	0,2	0,7	4,7	1,5	1,2		
T19	Texile, habillement	0,5	0,1	0,0	0,5	0,1	0,0	0,4	0,0	0,5	0,6	0,2	2,8	1,1	0,5	0,6	1,0	10,3	1,4	51,9	8,7	5,3	0,1	1,2	1,1	0,5	0,8	1,4	1,2	0,0	0,6	0,1	1,0	1,0	
T20	Cuir, chaussures	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,4	0,5	0,2	0,3	0,6	0,1	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
T22	Bois, meubles divers	0,7	1,2	0,0	0,3	0,2	0,1	0,2	1,3	0,0	0,5	1,0	0,1	0,5	0,2	0,8	1,0	1,0	2,7	0,0	0,0	0,3	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
U07	Imprim. presse édition	0,1	1,0	0,3	0,2	0,0	0,0	2,9	0,0	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	11,2	2,9	0,3	0,7	0,7	27,3	0,1	2,9	1,0	11,6	0,8	1,1	12,8	15,8	1,9	3,9	0,8	
U08	B.G.C.A.	0,7	0,1	4,8	0,2	0,3	0,1	0,4	0,5	0,3	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2	0,2	0,1	0,0	0,1	0,6	0,6	0,3	0,7	0,4	0,2	0,7	4,2	1,5		
U09	Commerce	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
U10	Transport Télécom.	1,3	2,2	4,3	7,8	5,3	2,5	17,8	8,2	10,1	6,9	4,0	1,5	4,3	3,3	7,3	2,7	1,7	9,4	4,5	3,3	3,0	4,8	18,3	5,6	38,2	31,6	12,0	2,1	13,7	7,2	3,8	8,0		
T30	Services marchands	4,3	13,9	20,8	11,4	12,8	8,5	17,7	21,6	9,4	9,2	20,7	21,3	30,0	23,1	15,6	22,2	18,6	21,8	17,5	12,1	13,5	17,8	31,6	7,6	23,1	44,9	40,2	20,4	49,3	32,9	40,5	30,6		
T30	Hôtel, comm. auto.	0,3	0,2	0,1	0,7	0,2	0,1	0,1	0,6	0,3	0,4	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,8	1,0	1,7	6,0	0,8	1,5	2,8	0,3		
T30	Hôtel, resto, restauration	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	
T34	Services, mach. entreprises	2,7	13,5	18,0	9,4	11,8	7,2	11,3	18,1	8,1	7,1	6,8	18,9	28,7	21,5	14,3	21,4	17,5	20,3	15,6	11,3	12,6	17,5	30,7	16,1	20,0	32,6	30,3	12,8	38,9	32,1	37,9	41,2		
U11-14	Autres services	1,2	0,1	1,5	1,1	0,9	0,6	2,6	0,0	0,0	1,4	0,5	0,9	0,9	1,0	0,6	0,6	0,7	1,2	1,1	0,5	0,6	0,1	0,5	0,5	0,7	6,2	2,7	2,1	5,7	18,1	1,9	2,1		
TOTAL	CONSO INTERMEDIARES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

REPARTITION DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE EN 1990
PAR GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES EN ILE-DE-FRANCE

INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Chefs d'Entrep.	Cadres, Profess.	Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
					Qualifiés	Non Qualifiés							
Agriculture, sylviculture, pêche	8096	264	192	424	600	6616	2416	248	364	440	1364	11592	22104
Industrie	594913	119180	90421	44942	213105	127265	394333	46140	93985	117116	137092	16	989262
BGCA	244548	17428	10904	22984	136848	56384	88261	45589	7204	10048	25420	296	333105
Tertiaire	718685	134732	106976	47724	236469	192784	3012462	212944	643315	732291	1423912	356	3731503
TOTAL	1566242	271604	208493	116074	587022	383049	3497472	304921	744868	859895	1587788	12260	5075974

REPARTITION DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE EN 1982
PAR GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES EN ILE-DE-FRANCE

INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Chefs d'Entrep.	Cadres, Profess.	Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
					Qualifiés	Non Qualifiés							
Agriculture, sylviculture, pêche	10356	96	316	540	688	8716	2348	152	344	232	1620	16496	29200
Industrie	700996	89648	102336	54168	265600	189244	426980	49164	88816	96752	192248	24	1128000
BGCA	229196	13600	12368	21376	121440	60412	83248	40100	8120	6196	28832	88	312532
Tertiaire	609324	71780	96240	41132	217376	182796	2625064	210404	459220	568220	1387220	624	3235012
TOTAL	1549872	175124	211260	117216	605104	441168	3137640	299820	556500	671400	1609920	17232	4704744

REPARTITION DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE EN 1975
PAR GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES EN ILE-DE-FRANCE

INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Chefs d'Entrep.	Cadres, Profess.	Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
					Qualifiés	Non Qualifiés							
Agriculture, sylviculture, pêche	19610	150	285	490	2000	16685	4170	785	425	480	2480	18090	41870
Industrie	849835	56285	121585	53420	311300	307245	464605	49085	76960	100710	237850	45	1314485
BGCA	300500	8420	19185	25450	150870	96575	77420	31740	9985	10875	24820	20	377940
Tertiaire	664470	59530	112075	25540	179655	287670	2275395	200175	354065	453805	1267350	350	2940215
TOTAL	1834415	124385	253130	104900	643825	708175	2821590	281785	441435	565870	1532500	18505	4674510

REPARTITION DES EMPLOIS RELEVANT DE LA PRODUCTION MANUFACTURIERE ET DES SERVICES
PAR GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES EN ILE-DE-FRANCE EN 1990

INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Artis.,Comm. Chefs d'Entrep.	Cadres,Profess Intell., Sup.	Profess. Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
					Qualifiés	Non Qualifiés							
Agriculture, sylviculture, pêche	0,5%	0,1%	0,1%	0,4%	0,1%	1,7%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	94,6%	0,4%
Industrie	38,0%	43,9%	43,4%	38,7%	36,3%	33,2%	11,3%	15,1%	12,6%	13,6%	8,6%	0,1%	19,5%
BGCA	15,6%	6,4%	5,2%	19,8%	23,3%	14,7%	2,5%	15,0%	1,0%	1,2%	1,6%	2,4%	6,6%
Tertiaire	45,9%	49,6%	51,3%	41,1%	40,3%	50,3%	86,1%	69,8%	86,4%	85,2%	89,7%	2,9%	73,5%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

REPARTITION DES EMPLOIS RELEVANT DE LA PRODUCTION MANUFACTURIERE ET DES SERVICES
PAR GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES EN ILE-DE-FRANCE EN 1982

INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Artis.,Comm. Chefs d'Entrep.	Cadres,Profess Intell., Sup.	Profess. Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
					Qualifiés	Non Qualifiés							
Agriculture, sylviculture, pêche	0,7%	0,1%	0,1%	0,5%	0,1%	2,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	95,7%	0,6%
Industrie	45,2%	51,2%	48,4%	46,2%	43,9%	42,9%	13,6%	16,4%	16,0%	14,4%	11,9%	0,1%	24,0%
BGCA	14,8%	7,8%	5,9%	18,2%	20,1%	13,7%	2,7%	13,4%	1,5%	0,9%	1,8%	0,5%	6,6%
Tertiaire	39,3%	41,0%	45,6%	35,1%	35,9%	41,4%	83,7%	70,2%	82,5%	84,6%	86,2%	3,6%	68,8%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

REPARTITION DES EMPLOIS RELEVANT DE LA PRODUCTION MANUFACTURIERE ET DES SERVICES
PAR GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES EN ILE-DE-FRANCE EN 1975

INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Artis.,Comm. Chefs d'Entrep.	Cadres,Profess Intell., Sup.	Profess. Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
					Qualifiés	Non Qualifiés							
Agriculture, sylviculture, pêche	1,1%	0,1%	0,1%	0,5%	0,3%	2,4%	0,1%	0,3%	0,1%	0,1%	0,2%	97,8%	0,9%
Industrie	46,3%	45,3%	48,0%	50,9%	48,4%	43,4%	16,5%	17,4%	17,4%	17,8%	15,5%	0,2%	28,1%
BGCA	16,4%	6,8%	7,6%	24,3%	23,4%	13,6%	2,7%	11,3%	2,3%	1,9%	1,6%	0,1%	8,1%
Tertiaire	36,2%	47,9%	44,3%	24,3%	27,9%	40,6%	80,6%	71,0%	80,2%	80,2%	82,7%	1,9%	62,9%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

PART RELATIVE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE
AU SEIN DE CHAQUE GRAND SECTEUR ECONOMIQUE EN ILE-DE-FRANCE EN 1990

INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Artis., Comm. Chefs d'Entrep.	Cadres, Profess Intell., Sup.	Profess. Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
					Qualifiés	Non Qualifiés							
Agriculture, sylviculture, pêche	36,6%	3,3%	2,4%	5,2%	7,4%	81,7%	10,9%	10,3%	15,1%	18,2%	56,5%	52,4%	100,0%
Industrie	60,1%	20,0%	15,2%	7,6%	35,8%	21,4%	39,9%	11,7%	23,8%	29,7%	34,8%	0,0%	100,0%
BGCA	73,4%	7,1%	4,5%	9,4%	56,0%	23,1%	26,5%	51,7%	8,2%	11,4%	28,8%	0,1%	100,0%
Tertiaire	19,3%	18,7%	14,9%	6,6%	32,9%	26,8%	80,7%	7,1%	21,4%	24,3%	47,3%	0,0%	100,0%
TOTAL	30,9%	17,3%	13,3%	7,4%	37,5%	24,5%	68,9%	8,7%	21,3%	24,6%	45,4%	0,2%	100,0%

PART RELATIVE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE
AU SEIN DE CHAQUE GRAND SECTEUR ECONOMIQUE EN ILE-DE-FRANCE EN 1982

INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Artis., Comm. Chefs d'Entrep.	Cadres, Profess Intell., Sup.	Profess. Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
					Qualifiés	Non Qualifiés							
Agriculture, sylviculture, pêche	35,5%	0,9%	3,1%	5,2%	6,6%	84,2%	8,0%	6,5%	14,7%	9,9%	69,0%	56,5%	100,0%
Industrie	62,1%	12,8%	14,6%	7,7%	37,9%	27,0%	37,9%	11,5%	20,8%	22,7%	45,0%	0,0%	100,0%
BGCA	73,3%	5,9%	5,4%	9,3%	53,0%	26,4%	26,6%	48,2%	9,8%	7,4%	34,6%	0,0%	100,0%
Tertiaire	18,8%	11,8%	15,8%	6,8%	35,7%	30,0%	81,1%	8,0%	17,5%	21,6%	52,8%	0,0%	100,0%
TOTAL	32,9%	11,3%	13,6%	7,6%	39,0%	28,5%	66,7%	9,6%	17,7%	21,4%	51,3%	0,4%	100,0%

PART RELATIVE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE
AU SEIN DE CHAQUE GRAND SECTEUR ECONOMIQUE EN ILE-DE-FRANCE EN 1975

INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Artis., Comm. Chefs d'Entrep.	Cadres, Profess Intell., Sup.	Profess. Intermédiaires	Employés	Divers	TOTAL
					Qualifiés	Non Qualifiés							
Agriculture, sylviculture, pêche	46,8%	0,8%	1,5%	2,5%	10,2%	85,1%	10,0%	18,8%	10,2%	11,5%	59,5%	43,2%	100,0%
Industrie	64,7%	6,6%	14,3%	6,3%	36,6%	36,2%	35,3%	10,6%	16,6%	21,7%	51,2%	0,0%	100,0%
BGCA	79,5%	2,8%	6,4%	8,5%	50,2%	32,1%	20,5%	41,0%	12,9%	14,0%	32,1%	0,0%	100,0%
Tertiaire	22,6%	9,0%	16,9%	3,8%	27,0%	43,3%	77,4%	8,8%	15,6%	19,9%	55,7%	0,0%	100,0%
TOTAL	39,2%	6,8%	13,8%	5,7%	35,1%	38,6%	60,4%	10,0%	15,6%	20,1%	54,3%	0,4%	100,0%

REPARTITION DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE DANS L'INDUSTRIE EN ILE-DE-FRANCE EN 1975														
		Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers Qualifiés	Ouvriers Non Qualifiés	Services	Artis., Comm. Chefs d'Entrep.	Cadres, Profess. Intell., Sup.	Profess. Intermédiaires	Employés	Divers	TOTAL
U 02	Industries agricoles et alimentaires	43220	820	1445	2455	14640	23860	40970	11870	4090	5780	19230	5	84195
T02	Industries de la viande et du lait	8005	250	365	425	1880	5085	7315	325	1040	1810	4140	0	15320
T03	Autres industries agricoles et alimen	35215	570	1080	2030	12760	18775	2030	11545	3050	3970	15090	5	68875
U 03	Production et distribution d'énergie	32110	6320	8770	4910	6870	5240	30670	180	4595	7805	18090	0	62780
T04	Prod. de combustibles minéraux solides	175	60	10	5	25	75	240	10	80	25	125	0	415
T05	Prod. de pétrole et de gaz naturel	5890	1935	1585	495	655	1220	7725	40	1630	2080	3975	0	13615
T06	Prod. et distrib. d'électr., distrib. de	26045	4325	7175	4410	6190	3945	22705	130	2885	5700	13990	0	48750
U 04	Industries des biens intermédiaires	181245	7435	14775	13885	59500	85650	91675	7635	17190	19210	47640	20	272940
T07	Prod. de minerais, métaux ferreux	5025	335	365	480	1280	2565	3955	85	750	795	2325	0	8980
T08	Prod. de minerais, métaux non ferreux	7925	685	895	705	2035	3605	5395	110	875	1390	3020	0	13320
T09	Prod. de matériaux de construction	21035	720	1415	1610	5465	11825	8150	755	1680	1700	4015	10	29195
T10	Industrie du verre	9165	370	780	615	2890	4510	3670	345	775	675	1875	0	12835
T11	Chimie, fibres	18960	2230	1875	5760	4630	7860	19565	375	3810	4350	11030	0	38525
T13	Fonderie et travail des métaux	77135	2005	5500	5760	32565	31305	27835	4640	5415	4845	12935	10	104980
T21	Industries du papier et du carton	16970	245	810	1030	5000	9885	9390	685	1550	2215	4940	0	26360
T23	Industries du caoutchouc et matière	25030	845	2645	1810	5635	14095	13715	640	2335	3240	7500	0	38745
U 05	Industries des biens d'équipements	415760	38315	85830	23330	140835	127450	156835	6190	28895	30765	90985	5	572600
T14	Construction mécanique	93645	6055	17930	6410	40490	22760	44050	3685	8135	8935	23295	5	137700
T15	Construction de matériels électriques	149505	21735	37090	7705	42395	40580	65870	1665	13085	12875	38245	0	215375
T16	Automobiles et matériels de transport	133170	4375	18985	7280	43225	59305	33025	705	5005	6250	21065	0	166195
T17	Construction navale et aéronautique	39440	6150	11825	1935	14725	4805	13890	135	2670	2705	8380	0	53330
U 06	Industries des biens de consommation	177500	3395	10765	8840	89455	65045	144455	23210	22190	37150	61905	15	321970
T12	Parachimie, industrie pharmaceutique	32250	2170	4655	2830	8590	14005	32340	630	6515	8180	17015	0	64590
T18	Industries textiles et de l'habillement	49400	325	1330	1070	31660	15015	33925	10045	5015	7090	11775	0	83325
T19	Industries du cuir et de la chaussure	6970	15	135	245	3140	3435	3995	1255	445	655	1640	0	10965
T20	Industries du bois et ameublement	34805	305	1825	1660	14305	16710	24875	7135	3480	4170	10090	15	59695
T22	Imprimerie, presse, édition	54075	580	2820	3035	31760	15880	49320	4145	6735	17055	21385	0	103395
T22	TOTAL	849835	56285	121585	53420	311300	307245	464605	49085	76960	100710	237850	45	1314485

REPARTITION DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE
DANS L'INDUSTRIE EN ILE-DE-FRANCE EN 1982.

	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Artis. Comm.	Cadres/Profess. Intellig., Sup.	Profess. Intermédiaires	Employés	Divers	TOTAL
					Qualifiés	Non Qualifiés							
U 02 Industries agricoles et alimentaires	37860	1828	1100	2332	17500	15100	40936	10196	4924	5824	19992	16	78812
T02 Industries de la viande et du lait	6880	372	244	508	1792	3964	6740	324	1280	1368	3768	4	13624
T03 Autres industries agricoles et alimen	30980	1456	856	1824	15708	11136	34196	9872	3644	4456	16224	12	65188
U 03 Production et distribution d'énergie	38724	9784	6896	8168	10032	3844	29976	136	5416	9796	14628	0	68700
T04 Prod. de combustibles minéraux solis	116	72	16	8	12	8	400	8	80	104	208	0	516
T05 Prod. de pétrole et de gaz naturel	4968	2392	1088	436	664	388	7892	92	2408	1820	3572	0	12860
T06 Prod. et distrib. d'électr., distrib. de	33640	7320	5792	7724	9356	3448	21684	36	2928	7872	10848	0	55324
U 04 Industries des biens intermédiaires	124628	10612	10020	11796	48892	43308	72380	8360	15964	15456	32600	0	197008
T07 Prod. de minerais, métaux ferreux	4052	608	348	388	1348	1360	3732	144	948	796	1844	0	7784
T08 Prod. de minerais, métaux non ferre	5956	896	684	552	2128	1166	4808	116	1204	1160	2328	0	10764
T09 Prod. de matériaux de construction	12516	1084	688	1224	4308	5212	7768	824	1744	1280	3920	0	20284
T10 Industrie du verre	5676	364	364	524	1936	2488	3292	452	740	820	1280	0	8968
T11 Chimie, fibres	12636	3096	2604	1612	3152	2172	13292	312	3392	4112	5476	0	25928
T13 Fonderie et travail des métaux	58012	3176	3792	5372	28964	16708	22920	5080	4112	3660	10068	0	80932
T21 Industries du papier et du carton	10164	324	296	728	2928	5888	6516	532	1496	1432	3056	0	16680
T23 Industries du caoutchouc et matière	15616	1064	1244	1396	4128	7784	10052	900	2328	2196	4628	0	25668
U 05 Industries des biens d'équipements	345004	55948	76552	22592	122060	67852	139916	6376	28188	31212	74140	0	484920
T14 Construction mécanique	62892	8404	10708	5568	26464	11748	36208	3132	6692	10168	16216	0	99100
T15 Construction de matériels électrique	134220	32556	37348	7620	36704	19992	59996	2516	12992	12096	32392	0	194216
T16 Automobiles et matériels de transpo	103224	6404	15024	6680	42472	32844	28788	588	5860	5716	16624	0	132012
T17 Construction navale et aéronautique	44668	8584	13472	2724	16420	3468	14924	140	2644	3232	8908	0	59592
U 06 Industries des biens de consommation	154780	11476	7768	9280	67116	59140	143772	24096	34324	34464	50888	8	298560
T12 Parachimie, industrie pharmaceutiqu	30892	3848	3888	3316	8500	11340	39568	748	10980	13064	14776	4	70464
T18 Industries textiles et de l'habillem	38816	584	536	1572	15300	20824	27660	8892	3320	6516	8932	0	66476
T19 Industries du cuir et de la chaussure	5392	96	64	260	2340	2632	3208	1112	384	572	1140	0	8600
T20 Industries du bois et ameublement	30012	748	896	1548	13600	13220	22612	8132	2708	4328	7444	4	52628
T22 Imprimerie, presse, édition	49668	6200	2384	2584	27376	11124	50724	5212	16932	9984	18596	0	100392
TOTAL	700996	89648	102336	54168	265600	189244	426980	49164	88816	96752	192248	24	1128000

REPARTITION DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE
DANS L'INDUSTRIE EN ILE-DE-FRANCE EN 1990

	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Artis., Comm. Chefs d'Entrep.	Cadres, Profess. Intell., Sup.	Profess. Intermédiaires	Employés	Divers	TOTAL
					Qualifiés	Non Qualifiés							
U 02 Industries agricoles et alimentaires	34738	2336	1212	2408	17394	11388	38396	9476	5548	6612	16760		73150
T02 Industries de la viande et du lait	5864	848	368	420	1452	2776	5572	252	1596	2240			11444
T03 Autres industries agricoles et alimen	28874	1488	844	1988	15942	8612	32824	9224	4064	5016	14520		61706
U 03 Production et distribution d'énergie	36748	12480	6260	8336	7456	2216	29868	304	5688	12624	11252		66616
T04 Prod. de combustibles minéraux solis	64	32	12	0	8	12	228	12	56	76	84		292
T05 Prod. de pétrole et de gaz naturel	5440	3184	880	472	604	300	6984	136	2016	2456	2376		12424
T06 Prod. et distrib. d'électr., distrib. de	31244	9264	5368	7864	6844	1904	22656	156	3616	10092	8792		53900
U 04 Industries des biens intermédiaires	106741	16012	8548	9020	41325	31836	53117	7004	9241	16772	20100		159858
T07 Prod. de minerais, métaux ferreux	3012	684	212	332	1144	640	2248	92	500	900	756		5260
T08 Prod. de minerais, métaux non ferreux	4444	944	460	340	1668	1032	3256	124	748	1072	1312		7700
T09 Prod. de matériaux de construction	11808	1808	828	1136	4132	3904	6624	816	1104	1596	3108		18432
T10 Industrie du verre	5220	788	328	412	1972	1720	2544	304	552	820	868		7764
T11 Chimie, fibres	11421	4400	2244	1108	2233	1436	10692	268	2292	4932	3200		22113
T13 Fonderie et travail des métaux	48792	4596	3380	4016	24368	12432	15988	4124	1824	3800	6240		64780
T21 Industries du papier et du carton	9132	692	276	688	2904	4572	5400	540	1292	1564	2004		14532
T23 Industries du caoutchouc et matière	12912	2100	820	988	2904	6100	6365	736	929	2088	2612		19277
U 05 Industries des biens d'équipements	278543	75640	64781	15793	85469	36860	115572	6936	24652	36468	47516		394115
T14 Construction mécanique	49026	11084	7620	3581	18813	7928	26824	2776	3448	10388	10212		75850
T15 Construction de matériels électriques	126761	47092	32441	5988	29516	11724	56036	3476	13600	16084	22876		182797
T16 Automobiles et matériels de transpo	63096	6708	12564	3944	24616	15264	19576	496	5096	5832	8152		82672
T17 Construction navale et aéronautique	39660	10756	12156	2280	12524	1944	13136	188	2508	4164	6276		52796
U 06 Industries des biens de consommation	138143	12712	9620	9385	61461	44965	157380	22420	48856	44640	41464		295523
T12 Parachimie, industrie pharmaceutique	26140	5444	4028	2580	6716	7372	42356	944	13840	17484	10088		68496
T18 Industries textiles et de l'habillement	34833	744	592	1749	14648	17100	26412	7104	3752	7920	7636		61245
T19 Industries du cuir et de la chaussure	4762	164	120	284	2033	2161	3024	844	456	796	928		7786
T20 Industries du bois et ameublement	25568	960	1156	1676	12400	9376	20520	7184	2920	4736	5680		46088
T22 Imprimerie, presse, édition	46840	5400	3724	3096	25664	8956	65068	6344	27888	13704	17132		111908
TOTAL	594913	119180	90421	44942	213105	127265	394333	46140	93985	117116	137092	16	989262

REPARTITION SECTORIELLE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE
DANS L'INDUSTRIE EN ILE-DE-FRANCE EN 1990

	Production	Ingénieurs	Techniciens	Ouvriers		Ouvriers Non Qualifiés	Services	Chefs d'Entre.	Cadres, Profes. Intell., Sup.	Profess. Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
				Encadrement	Qualifiés								
U 02 Industries agricoles et alimentaires	5,8%	2,0%	1,3%	8,2%	8,9%	9,7%	20,5%	5,9%	5,6%	12,2%	100,0%	7,4%	
T02 Industries de la viande et du lait	1,0%	0,7%	0,4%	0,7%	2,2%	1,4%	0,5%	1,6%	1,4%	1,6%	50,0%	1,2%	
T03 Autres industries agricoles et alimentaires	4,9%	1,2%	0,9%	4,4%	6,8%	8,3%	20,0%	4,3%	4,3%	10,6%	50,0%	6,2%	
U 03 Production et distribution d'énergie	6,2%	10,5%	6,9%	3,5%	1,7%	7,6%	0,7%	6,1%	10,8%	8,2%	0,0%	6,7%	
T04 Prod. de combustibles minéraux solides	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	
T05 Prod. de pétrole et de gaz naturel	0,9%	2,7%	1,0%	0,3%	0,2%	1,8%	0,3%	2,1%	2,1%	1,7%	0,0%	1,3%	
T06 Prod. et distrib. d'électr., distrib. de gaz et d'e	5,3%	7,8%	5,9%	3,2%	1,5%	5,7%	0,3%	3,8%	8,6%	6,4%	0,0%	5,4%	
U 04 Industries des biens intermédiaires	17,9%	13,4%	9,5%	19,4%	25,0%	13,5%	15,2%	9,8%	14,3%	14,7%	0,0%	16,2%	
T07 Prod. de minerais, métaux ferreux	0,5%	0,6%	0,2%	0,5%	0,5%	0,6%	0,2%	0,5%	0,8%	0,6%	0,0%	0,5%	
T08 Prod. de minerais, métaux non ferreux	0,7%	0,8%	0,5%	0,8%	0,8%	0,8%	0,3%	0,8%	0,9%	1,0%	0,0%	0,8%	
T09 Prod. de matériaux de construction	2,0%	1,5%	0,9%	1,9%	3,1%	1,7%	1,8%	1,2%	1,4%	2,3%	0,0%	1,9%	
T10 Industrie du verre	0,9%	0,7%	0,4%	0,9%	1,4%	0,6%	0,7%	0,6%	0,7%	0,6%	0,0%	0,8%	
T11 Chimie, fibres	1,9%	3,7%	2,5%	1,0%	1,1%	2,7%	0,6%	2,4%	4,2%	2,3%	0,0%	2,2%	
T12 Fonderie et travail des métaux	8,2%	3,9%	3,7%	1,4%	9,8%	4,1%	8,9%	1,9%	3,2%	4,6%	0,0%	6,5%	
T21 Industries du papier et du carton	1,5%	0,6%	0,3%	1,2%	3,6%	1,4%	1,2%	1,4%	1,3%	1,5%	0,0%	1,5%	
T23 Industries du caoutchouc et matières plastiques	2,2%	1,8%	0,9%	1,4%	4,8%	1,6%	1,6%	1,0%	1,8%	1,9%	0,0%	1,9%	
U 05 Industries des biens d'équipements	46,8%	63,5%	71,6%	40,1%	29,0%	29,3%	15,0%	26,2%	31,1%	34,7%	0,0%	39,8%	
T14 Construction mécanique	8,2%	9,3%	8,4%	8,8%	6,2%	6,8%	6,0%	3,7%	8,9%	7,4%	0,0%	7,7%	
T15 Construction de matériels électriques et élec	21,3%	39,5%	35,9%	13,3%	9,2%	14,2%	7,5%	13,7%	13,7%	16,7%	0,0%	18,5%	
T16 Automobiles et matériels de transport terres	10,6%	5,6%	13,9%	11,6%	12,0%	5,0%	1,1%	5,4%	5,0%	5,9%	0,0%	8,4%	
T17 Construction navale et aéronautique, armemen	6,7%	9,0%	13,4%	5,9%	1,5%	3,3%	0,4%	2,7%	3,6%	4,6%	0,0%	5,3%	
U 06 Industries des biens de consommation courant	23,2%	10,7%	10,6%	28,8%	35,3%	39,9%	48,6%	52,0%	38,1%	30,2%	0,0%	29,9%	
T12 Parachimie, industrie pharmaceutique	4,4%	4,6%	4,5%	3,2%	5,8%	10,7%	2,0%	14,7%	14,9%	7,4%	0,0%	6,9%	
T18 Industries textiles et de l'habillement	5,9%	0,6%	0,7%	6,9%	13,4%	6,7%	15,4%	4,0%	6,8%	5,6%	0,0%	6,2%	
T19 Industries du cuir et de la chaussure	0,8%	0,1%	0,1%	1,0%	1,7%	0,8%	1,8%	0,5%	0,7%	0,7%	0,0%	0,8%	
T20 Industries du bois et ameublement	4,3%	0,9%	1,3%	5,8%	7,4%	5,2%	15,6%	3,1%	4,0%	4,1%	0,0%	4,7%	
T22 Imprimerie, presse, édition	7,9%	4,5%	4,1%	6,9%	7,0%	16,5%	13,7%	29,7%	11,7%	12,5%	0,0%	11,3%	
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

REPARTITION SECTORIELLE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE DANS L'INDUSTRIE EN ILE-DE-FRANCE EN 1982													
	Production	Ingenieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers Qualifiés	Ouvriers Non Qualifiés	Services	Artis. Comm.	Cadres Profes. Intell., Sup.	Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
U 02 Industries agricoles et alimentaires	5,4%	2,0%	1,1%	4,3%	6,6%	8,0%	9,6%	20,7%	5,5%	6,0%	10,4%	66,7%	7,0%
T02 Industries de la viande et du lait	1,0%	0,4%	0,2%	0,9%	0,7%	2,1%	1,6%	0,7%	1,4%	1,4%	2,0%	16,7%	1,2%
T03 Autres industries agricoles et alimentaires	4,4%	1,6%	0,8%	3,4%	5,9%	5,9%	8,0%	20,1%	4,1%	4,6%	8,4%	50,0%	5,8%
U 03 Production et distribution d'énergie	5,5%	10,9%	6,7%	15,1%	3,8%	2,0%	7,0%	0,3%	6,1%	10,1%	7,6%	0,0%	6,1%
T04 Prod. de combustibles minéraux solides	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
T05 Prod. de pétrole et de gaz naturel	0,7%	2,7%	1,1%	0,8%	0,3%	0,2%	1,8%	0,2%	2,7%	1,9%	1,9%	0,0%	1,1%
T06 Prod. et distrib. d'électr., distrib. de gaz et d'eau	4,8%	8,2%	5,7%	14,3%	3,5%	1,8%	5,1%	0,1%	3,3%	8,1%	5,6%	0,0%	4,9%
U 04 Industries des biens intermédiaires	17,8%	11,8%	9,8%	21,8%	18,4%	22,9%	17,0%	17,0%	18,0%	16,0%	17,0%	0,0%	17,5%
T07 Prod. de minerais, métaux ferreux	0,6%	0,7%	0,3%	0,7%	0,5%	0,7%	0,9%	0,3%	1,1%	0,8%	1,0%	0,0%	0,7%
T08 Prod. de minerais, métaux non ferreux	0,8%	1,0%	0,7%	1,0%	0,8%	0,9%	1,1%	0,2%	1,4%	1,2%	1,2%	0,0%	1,0%
T09 Prod. de matériaux de construction	1,8%	1,2%	0,7%	2,3%	1,6%	2,8%	1,8%	1,7%	2,0%	2,0%	2,0%	0,0%	1,8%
T10 Industrie du verre	0,8%	0,4%	0,4%	1,0%	0,7%	1,3%	0,8%	0,9%	0,8%	0,8%	0,7%	0,0%	0,8%
T11 Chimie, fibres	1,8%	3,5%	2,5%	3,0%	1,2%	1,1%	3,1%	0,6%	3,8%	4,3%	2,8%	0,0%	2,3%
T13 Fonderie et travail des métaux	8,3%	3,5%	3,7%	9,9%	10,9%	8,8%	5,4%	10,3%	4,6%	3,8%	5,2%	0,0%	7,2%
T21 Industries du papier et du carton	1,4%	0,4%	0,3%	1,3%	1,1%	3,1%	1,5%	1,1%	1,7%	1,5%	1,6%	0,0%	1,5%
T23 Industries du caoutchouc et matières plastiques	2,2%	1,2%	1,2%	2,6%	1,6%	4,1%	2,4%	1,8%	2,6%	2,3%	2,4%	0,0%	2,3%
U 05 Industries des biens d'équipements	49,2%	62,4%	74,8%	41,7%	46,0%	35,9%	32,8%	13,0%	31,7%	32,3%	38,6%	0,0%	43,0%
T14 Construction mécanique	9,0%	9,4%	10,5%	10,3%	10,0%	6,2%	8,5%	6,4%	7,5%	10,5%	8,4%	0,0%	8,8%
T15 Construction de matériels électriques et électroniques	19,1%	36,3%	36,5%	14,1%	13,8%	10,6%	14,1%	5,1%	14,6%	12,5%	16,8%	0,0%	17,2%
T16 Automobiles et matériels de transport terrestre	14,7%	7,1%	14,7%	12,3%	16,0%	17,2%	6,7%	1,2%	6,8%	5,9%	8,6%	0,0%	11,7%
T17 Construction navale et aéronautique, armement	6,4%	9,6%	13,2%	5,0%	6,2%	1,8%	3,5%	0,3%	3,0%	3,3%	4,6%	0,0%	5,3%
U 06 Industries des biens de consommation courante	22,1%	12,8%	7,6%	17,1%	25,3%	31,3%	33,7%	49,0%	36,6%	35,6%	26,5%	33,3%	26,5%
T12 Parachimie, industrie pharmaceutique	4,4%	4,3%	3,8%	6,1%	3,2%	6,0%	9,3%	1,5%	12,4%	13,5%	7,7%	16,7%	6,2%
T18 Industries textiles et de l'habillement	5,5%	0,7%	0,5%	2,9%	5,8%	11,0%	6,5%	18,1%	3,7%	6,7%	4,6%	0,0%	5,9%
T19 Industries du cuir et de la chaussure	0,8%	0,1%	0,1%	0,5%	0,9%	1,4%	0,8%	2,3%	0,4%	0,6%	0,6%	0,0%	0,8%
T20 Industries du bois et ameublement	4,3%	0,6%	0,9%	2,9%	5,1%	7,0%	5,3%	16,5%	3,0%	4,5%	3,9%	16,7%	4,7%
T22 Imprimerie, presse, édition	7,1%	6,9%	2,3%	4,8%	10,3%	5,9%	11,9%	10,6%	19,1%	10,3%	9,7%	0,0%	8,9%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

REPARTITION SECTORIELLE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE
DANS L'INDUSTRIE EN ILE-DE-FRANCE EN 1975

	Production	Ingénieurs	Techniciens	Ouvriers		Ouvriers Non Qualifiés	Services	Chefs d'Entrepr.	Artis. Comm.	Cadres, Profes. Intell., Sup.	Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
				Encadrement	Qualifiés									
U 02 Industries agricoles et alimentaires	5,1%	1,5%	1,2%	4,6%	4,7%	7,8%	8,8%	24,2%	8,1%	5,3%	5,7%	8,1%	11,1%	6,4%
U02 102 Industries de la viande et du lait	0,9%	0,4%	0,3%	0,8%	0,6%	1,7%	1,6%	0,7%	1,8%	1,4%	1,8%	1,7%	0,0%	1,2%
T03 Autres industries agricoles et alimentaires	4,1%	1,0%	0,9%	3,8%	4,1%	6,1%	7,2%	23,5%	6,3%	4,0%	3,9%	6,3%	11,1%	5,2%
U 03 Production et distribution d'énergie	3,8%	1,2%	0,9%	9,2%	2,2%	1,7%	6,6%	0,4%	7,7%	6,0%	7,7%	7,6%	0,0%	4,8%
T04 Prod. de combustibles minéraux solides	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%
T05 Prod. de pétrole et de gaz naturel	0,7%	3,4%	1,3%	0,9%	0,2%	0,4%	1,7%	0,1%	2,1%	2,1%	2,1%	1,7%	0,0%	1,0%
T06 Prod. et distrib. d'électr., distrib. de gaz et d'eau	3,1%	7,7%	5,9%	8,3%	2,0%	1,3%	4,9%	0,3%	3,7%	3,7%	5,7%	5,9%	0,0%	3,7%
U 04 Industries des biens intermédiaires	21,3%	13,2%	12,2%	26,0%	19,1%	27,9%	19,7%	15,6%	22,3%	19,1%	20,0%	20,0%	44,4%	20,8%
T07 Prod. de minerais, métaux ferreux	0,6%	0,6%	0,3%	0,3%	0,4%	0,8%	0,9%	0,2%	1,0%	1,0%	0,8%	1,0%	0,0%	0,7%
T08 Prod. de minerais, métaux non ferreux	0,9%	1,2%	0,7%	1,3%	0,7%	1,2%	1,2%	0,2%	1,1%	1,1%	1,4%	1,3%	0,0%	1,0%
T09 Prod. de matériaux de construction	2,5%	1,3%	1,2%	3,0%	1,8%	3,8%	1,5%	2,2%	1,7%	2,2%	1,7%	1,7%	22,2%	2,2%
T10 Industrie du verre	1,1%	0,7%	0,6%	1,2%	0,9%	1,5%	0,8%	0,7%	0,7%	1,0%	0,7%	0,8%	0,0%	1,0%
T11 Chimie, fibres	2,2%	4,0%	1,9%	3,5%	1,5%	2,6%	4,2%	0,8%	5,0%	5,0%	4,3%	4,6%	0,0%	2,9%
T13 Fonderie et travail des métaux	9,1%	3,6%	4,5%	10,8%	10,5%	10,2%	6,0%	9,5%	7,0%	7,0%	4,8%	5,4%	22,2%	8,0%
T21 Industries du papier et du carton	2,0%	0,4%	0,7%	1,9%	1,6%	3,2%	2,0%	1,4%	2,0%	2,0%	2,2%	2,1%	0,0%	2,0%
T23 Industries du caoutchouc et matières plastiques	2,9%	1,5%	2,2%	3,4%	1,8%	4,6%	3,0%	1,3%	3,0%	3,0%	3,2%	3,2%	0,0%	2,9%
U 05 Industries des biens d'équipements	48,9%	66,1%	70,6%	43,7%	45,2%	41,5%	33,8%	12,6%	37,5%	30,5%	38,3%	38,3%	11,1%	43,6%
T14 Construction mécanique	11,0%	10,8%	14,7%	12,0%	13,0%	7,4%	9,5%	7,5%	10,6%	8,9%	10,5%	9,8%	11,1%	10,5%
T15 Construction de matériels électriques et électromécaniques	17,6%	38,6%	30,5%	14,4%	13,6%	13,2%	14,2%	3,4%	17,0%	12,8%	16,1%	16,1%	0,0%	16,4%
T16 Automobiles et matériels de transport terrestres	15,7%	7,8%	15,6%	13,6%	13,9%	19,3%	7,1%	1,4%	6,5%	6,2%	8,9%	8,9%	0,0%	12,6%
T17 Construction navale et aéronautique, armement	4,6%	10,9%	9,7%	3,6%	4,7%	1,6%	3,0%	0,3%	3,5%	2,7%	3,5%	4,1%	0,0%	4,1%
U 06 Industries des biens de consommation courante	20,9%	6,0%	8,9%	16,5%	28,7%	21,2%	31,1%	47,3%	28,8%	36,9%	26,0%	26,0%	33,3%	24,5%
T12 Parachimie, industrie pharmaceutique	3,8%	3,9%	3,8%	5,3%	2,8%	4,6%	7,0%	1,3%	8,5%	8,1%	7,2%	7,2%	0,0%	4,9%
T18 Industries textiles et de l'habillement	5,8%	0,6%	1,1%	2,0%	10,2%	4,9%	7,3%	20,5%	6,5%	7,0%	5,0%	5,0%	0,0%	6,3%
T19 Industries du cuir et de la chaussure	0,8%	0,0%	0,1%	0,5%	1,0%	1,1%	0,9%	2,6%	0,6%	0,7%	0,7%	0,7%	0,0%	0,8%
T20 Industries du bois et de l'ameublement	4,1%	0,5%	1,5%	3,1%	4,6%	5,4%	5,4%	14,5%	4,5%	4,1%	4,2%	4,2%	0,0%	4,5%
T22 Imprimerie, presse, édition	6,4%	1,0%	2,3%	5,7%	10,2%	5,2%	10,6%	8,4%	8,8%	16,9%	9,0%	9,0%	0,0%	7,9%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

	PART RELATIVE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE DANS L'INDUSTRIE EN ILE-DE-FRANCE EN 1990										TOTAL	
	Production	Ingenieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers Qualifiés	Ouvriers Non Qualifiés	Services	Artis., Comm. Chefs d'Entrel.	Cadres, Profes. Intell., Sup.	Profess. Intermédiaire		Employés
U 02	Industries agricoles et alimentaires	6.7%	3.5%	6.9%	50.1%	32.8%	52.5%	24.7%	14.4%	17.2%	43.7%	0.0%
T02	Industries de la viande et du lait	14.5%	6.3%	7.2%	24.8%	47.3%	48.7%	4.5%	26.6%	28.6%	40.2%	0.1%
U 03	Autres industries agricoles et alimentaires	5.2%	2.9%	6.9%	55.2%	29.8%	53.2%	28.1%	12.4%	15.3%	44.2%	0.0%
T03	Production et distribution d'énergie	34.0%	17.0%	22.7%	20.3%	6.0%	44.8%	1.0%	19.0%	42.3%	37.7%	0.0%
T04	Prod. de combustibles minéraux solides	50.0%	18.8%	0.0%	12.5%	18.8%	78.1%	5.3%	24.6%	33.3%	36.8%	0.0%
T05	Prod. de pétrole et de gaz naturel	21.9%	16.2%	8.7%	11.1%	5.5%	56.2%	1.9%	28.9%	35.2%	34.0%	0.0%
T06	Prod. et distrib. d'électr., distrib. de gaz et d'eau	58.0%	17.2%	25.2%	21.9%	6.1%	42.0%	0.7%	16.0%	44.5%	38.8%	0.0%
U 04	Industries des biens intermédiaires	66.8%	8.0%	8.5%	38.7%	29.8%	33.2%	13.2%	17.4%	31.6%	37.8%	0.0%
T07	Prod. de minerais, métaux ferreux	22.7%	7.0%	11.0%	38.0%	21.2%	42.7%	4.1%	22.2%	40.0%	33.6%	0.0%
T08	Prod. de minerais, métaux non ferreux	57.7%	10.4%	7.7%	37.5%	23.2%	42.3%	3.8%	23.0%	32.9%	40.3%	0.0%
T09	Prod. de matériaux de construction	64.1%	15.3%	9.6%	35.0%	33.1%	35.9%	12.3%	16.7%	24.1%	46.9%	0.0%
T10	Industrie du verre	67.2%	15.1%	6.3%	37.8%	33.0%	32.8%	11.9%	21.7%	32.2%	34.1%	0.0%
T11	Chimie, fibres	51.6%	19.6%	9.7%	19.6%	12.6%	48.4%	2.5%	21.4%	46.1%	29.9%	0.0%
T13	Fonderie et travail des métaux	75.3%	9.4%	6.9%	49.9%	25.5%	24.7%	25.8%	11.4%	23.8%	39.0%	0.0%
T21	Industries du papier et du carton	62.8%	7.6%	3.0%	31.8%	50.1%	37.2%	10.0%	23.9%	29.0%	37.1%	0.0%
T23	Industries du caoutchouc et matières plastiques	67.0%	16.3%	6.4%	22.5%	47.2%	33.0%	11.6%	14.6%	32.8%	41.0%	0.0%
U 05	Industries des biens d'équipements	70.7%	27.2%	23.3%	30.7%	13.2%	29.3%	6.0%	21.3%	31.6%	41.1%	0.0%
T14	Construction mécanique	64.6%	22.6%	15.5%	38.4%	16.2%	35.4%	10.3%	12.9%	38.7%	38.1%	0.0%
T15	Construction de matériels électriques et électromécaniques	69.3%	37.2%	25.6%	30.7%	9.2%	30.7%	6.2%	24.3%	28.7%	40.8%	0.0%
T16	Automobiles et matériels de transport terrestres	76.3%	10.6%	19.9%	23.3%	24.2%	23.7%	2.5%	26.0%	29.8%	41.6%	0.0%
T17	Construction navale et aéronautique, armement	75.1%	27.1%	30.7%	31.6%	4.9%	24.9%	1.4%	19.1%	31.7%	47.8%	0.0%
U 06	Industries des biens de consommation courante	46.7%	9.2%	7.0%	44.5%	32.5%	53.3%	14.2%	31.0%	28.4%	26.3%	0.0%
T12	Parachimie, industrie pharmaceutique	38.2%	20.8%	15.4%	25.7%	28.2%	61.8%	2.2%	32.7%	41.3%	23.8%	0.0%
T18	Industries textiles et de l'habillement	56.9%	2.1%	1.7%	42.1%	49.1%	43.1%	26.9%	14.2%	30.0%	28.9%	0.0%
T19	Industries du cuir et de la chaussure	61.2%	3.4%	2.5%	42.7%	45.4%	38.8%	27.9%	15.1%	26.3%	30.7%	0.0%
T20	Industries du bois et ameublement	55.5%	3.8%	4.5%	48.5%	36.7%	44.5%	35.0%	14.2%	23.1%	27.7%	0.0%
T22	Imprimerie, presse, édition	41.9%	11.5%	8.0%	54.8%	19.1%	58.1%	9.7%	42.9%	21.1%	26.3%	0.0%
TOTAL		60.1%	15.2%	7.6%	35.8%	21.4%	39.9%	11.7%	23.8%	29.7%	34.8%	0.0%

PART RELATIVE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE DANS L'INDUSTRIE EN ILE-DE-FRANCE EN 1982													
		Ingenieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers Qualifiés	Ouvriers Non Qualifiés	Services	Chefs d'Entre	Cadres Profes	Profess	Employés	Divers	TOTAL
U 02	Industries agricoles et alimentaires	4,8%	2,9%	6,2%	46,2%	39,9%	51,9%	24,9%	12,0%	14,2%	48,8%	0,0%	100,0%
T02	Industries de la viande et du lait	5,4%	3,5%	7,4%	26,0%	57,6%	49,5%	4,8%	19,0%	20,3%	55,9%	0,0%	100,0%
U 03	Autres industries agricoles et alimentaires	4,7%	2,8%	5,9%	50,7%	35,9%	52,5%	28,9%	10,7%	13,0%	47,4%	0,0%	100,0%
T03	Production et distribution d'énergie	25,3%	17,8%	21,1%	25,9%	9,9%	43,6%	0,5%	18,1%	32,7%	48,8%	0,0%	100,0%
T04	Prod. de combustibles minéraux solides	62,1%	13,8%	6,9%	10,3%	6,9%	77,5%	2,0%	20,0%	26,0%	52,0%	0,0%	100,0%
T05	Prod. de pétrole et de gaz naturel	48,1%	21,9%	8,8%	13,4%	7,9%	61,4%	1,2%	30,5%	23,1%	45,3%	0,0%	100,0%
T06	Prod. et distrib. d'électr., distrib. de gaz et d'e	21,8%	17,2%	23,0%	27,8%	10,2%	39,2%	0,2%	13,5%	36,3%	50,0%	0,0%	100,0%
U 04	Industries des biens intermédiaires	8,5%	8,0%	9,5%	39,2%	34,7%	36,7%	11,6%	22,1%	21,4%	45,0%	0,0%	100,0%
T07	Prod. de minerais, métaux ferreux	5,0%	8,6%	9,6%	33,3%	33,6%	47,9%	3,9%	25,4%	21,3%	49,4%	0,0%	100,0%
T08	Prod. de minerais, métaux non ferreux	55,3%	11,5%	9,3%	35,7%	28,5%	44,7%	2,4%	25,0%	24,1%	48,4%	0,0%	100,0%
T09	Prod. de matériaux de construction	61,7%	8,7%	9,8%	34,4%	41,6%	38,3%	10,6%	22,5%	16,5%	50,5%	0,0%	100,0%
T10	Industrie du verre	63,3%	6,4%	9,2%	34,1%	43,8%	36,7%	13,7%	22,5%	24,9%	38,9%	0,0%	100,0%
T11	Chimie, fibres	24,5%	20,6%	12,8%	24,9%	17,2%	51,3%	2,3%	25,5%	30,9%	41,2%	0,0%	100,0%
T12	Fonderie et travail des métaux	5,5%	6,5%	9,3%	49,9%	28,8%	28,3%	22,2%	17,9%	16,0%	43,9%	0,0%	100,0%
T13	Industries du papier et du carton	3,2%	2,9%	7,2%	28,8%	57,9%	39,1%	8,2%	23,0%	22,0%	46,9%	0,0%	100,0%
T21	Industries du caoutchouc et matières plastiques	6,8%	8,0%	8,9%	26,4%	49,8%	39,2%	9,0%	23,2%	21,8%	46,0%	0,0%	100,0%
U 05	Industries des biens d'équipements	16,2%	22,2%	6,5%	35,4%	19,7%	28,9%	4,6%	20,1%	22,3%	53,0%	0,0%	100,0%
T14	Construction mécanique	13,4%	17,0%	6,9%	42,1%	18,7%	36,5%	8,7%	18,5%	28,1%	44,8%	0,0%	100,0%
T15	Construction de matériels électriques et élec	24,3%	27,8%	5,7%	27,3%	14,9%	30,9%	4,2%	21,7%	20,2%	54,0%	0,0%	100,0%
T16	Automobiles et matériels de transport terrest	6,2%	14,6%	6,5%	41,1%	31,6%	21,8%	2,0%	20,4%	19,9%	57,7%	0,0%	100,0%
T17	Construction navale et aéronautique, armemen	19,2%	30,2%	6,1%	36,8%	7,8%	25,0%	0,9%	17,7%	21,7%	59,7%	0,0%	100,0%
U 06	Industries des biens de consommation, couran	7,4%	5,0%	6,0%	43,4%	38,2%	48,2%	16,8%	23,9%	24,0%	35,4%	0,0%	100,0%
T12	Parachimie, industrie pharmaceutique	12,5%	12,6%	10,7%	27,5%	27,5%	56,2%	1,9%	27,7%	33,0%	37,3%	0,0%	100,0%
T18	Industries textiles et de l'habillement	1,5%	1,4%	4,0%	39,4%	53,6%	41,6%	32,1%	12,0%	23,6%	32,3%	0,0%	100,0%
T19	Industries du cuir et de la chaussure	1,8%	1,2%	4,8%	43,4%	48,8%	37,3%	34,7%	12,0%	17,8%	35,5%	0,0%	100,0%
T20	Industries du bois et ameublement	2,5%	3,0%	5,2%	45,3%	44,0%	43,0%	36,0%	12,0%	19,1%	32,9%	0,0%	100,0%
T22	Imprimerie, presse, édition	49,5%	4,8%	5,2%	55,1%	22,4%	50,5%	10,3%	33,4%	19,7%	36,7%	0,0%	100,0%
TOTAL		62,1%	14,6%	7,7%	37,9%	27,0%	37,9%	11,5%	20,8%	22,7%	45,0%	0,0%	100,0%

EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE DANS LE SECTEUR TERTIAIRE EN ILE-DE-FRANCE EN 1982												TOTAL											
U08	INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs		Techniciens		Encadrement		Ouvriers		Ouvriers Non Qualifiés		Services		Arts, Comm. Intell., Sup.		Profess. Intermédiaire		Employés		Divers		TOTAL
			8968	8640	42292	458396	98688	49688	49688	42292	458396	98688	56876	78140	224692	480	581128						
T25	Commerce	122252	8968	8640	42292	458396	98688	49688	42292	458396	98688	56876	78140	224692	480	581128							
T26	Commerce de gros alimentaire	11600	364	852	5980	30344	3932	3932	5980	30344	3332	4532	5776	16704	68	42012							
T27	Commerce de gros non alimentaire	59992	7684	5612	18004	152616	19020	19020	18004	152616	14496	35680	33404	69036	20	212628							
T28	Commerce de détail alimentaire	25304	176	996	8480	97224	15268	15268	8480	97224	30752	2644	11352	52476	280	122808							
U09	Commerce de détail non alimentaire	25356	744	1180	9828	178212	11468	11468	9828	178212	50108	14020	27608	86476	112	203680							
	Transports et télécommunications	125984	17372	10344	38324	274548	41852	41852	38324	274548	19220	25252	51168	178908	8	400540							
T31	Transports	108588	17000	8244	36756	163100	38580	38580	36756	163100	19172	11156	28748	104024	8	271696							
T32	Télécommunications et postes	17396	372	2396	1568	111448	3272	3272	1568	111448	48	14096	22420	74884	0	128844							
U10	Services marchands	242896	36276	14300	70580	855504	82364	82364	70580	855504	89196	167264	180900	418144	68	1098468							
T29	Réparation et commerce de l'automobile	40788	564	3916	8404	34704	28928	28928	8404	34704	9844	3416	6176	15468	0	75492							
T30	Hôtels, cafés, restaurants	30984	364	4304	5496	124584	20520	20520	5496	124584	33044	5468	16452	69620	0	155568							
T33	Services marchands rendus aux entreprises	104620	34296	3168	17232	314964	15288	15288	17232	314964	22736	79456	55276	157496	24	419608							
T34	Services marchands rendus aux particuliers	66504	1052	2912	39448	381252	19628	19628	39448	381252	23772	78924	102996	175560	44	447800							
U11/T35	Location et crédit bail immobilier	5116	420	348	2472	16012	1476	1476	2472	16012	848	1796	1524	11844	12	21140							
U12/T36	Assurances	3708	1448	236	416	63684	584	584	416	63684	1340	12748	16156	33440	0	67392							
U13/T37	Organismes financiers	7488	2736	256	1212	160516	892	892	1212	160516	444	31732	21504	106836	0	168004							
U14/T38	Services non marchands	101880	4560	7008	27500	796404	40520	40520	27500	796404	668	163552	218828	413356	56	898340							
	TOTAL	609324	71780	41132	182796	2625064	217376	217376	182796	2625064	210404	459220	568220	1387220	624	3235012							

U08	INTITULE DU POSTE	EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE DANS LE SECTEUR TERTIAIRE EN ILE-DE-FRANCE EN 1975											TOTAL	
		Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers Qualifiés	Ouvriers Non Qualifiés	Services	Artis. Comm. Chefs d'Entrepr.	Cadres, Profes. Intelli., Sup.	Profes. Intermédiaire	Employés		Divers
	Commerce	117720	4985	19810	4325	29410	59190	443095	103295	50005	58135	231660	220	561035
T25	Commerce de gros alimentaire	14590	255	570	485	1530	11750	27330	3060	3750	5860	14660	15	41935
T26	Commerce de gros non alimentaire	49310	3880	10365	2660	10250	22155	130040	9325	23615	29010	68090	15	179365
T27	Commerce de détail alimentaire	15060	110	425	385	5180	8960	95690	34900	3335	5345	52110	95	110845
T28	Commerce de détail non alimentaire	38760	740	8450	795	12450	16325	190035	56010	19305	17920	96800	95	228890
U09	Transports et télécommunications	146275	12070	16850	7155	38765	71435	233245	8240	25670	39040	160295	5	379525
T31	Transports	127320	10980	9000	6660	33770	66910	135700	8130	14590	19835	93145	5	263025
T32	Télécommunications et postes	18955	1090	7850	495	4995	4525	97545	110	11080	19205	67150	0	116500
U10	Services marchands	240685	23210	43630	8290	73635	91920	661615	85090	119115	136040	321370	70	902370
T29	Réparation et commerce de l'automobile	35435	315	1415	2505	21310	9890	33795	8840	2925	4645	17385	0	69230
T30	Hôtels, cafés, restaurants	33900	400	575	415	15345	17165	114165	36125	3280	9210	65550	5	148070
T33	Services marchands rendus aux entreprises	86540	21240	30290	2595	14170	18245	235910	15410	50060	54185	116255	25	322475
T34	Services marchands rendus aux particuliers	84810	1255	11350	2775	22810	46620	277745	24715	62850	68000	122180	40	362595
U11/T35	Location et crédit bail immobilier	3650	225	345	150	810	2120	11090	530	1110	1400	8050	0	14740
U12/T36	Assurances	3785	430	1520	550	520	765	62540	1015	5650	11605	44270	5	66330
U13/T37	Organismes financiers	6825	1265	2315	275	1015	1955	151550	460	19335	19780	111975	5	158380
U14/T38	Services non marchands	145530	17345	27605	4795	35500	60285	712260	1545	133180	187805	389730	45	857835
	TOTAL	664470	59530	112075	25540	179655	287670	2275395	200175	354065	453805	1267350	350	2940215

REPARTITION SECTORIELLE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE DANS LE SECTEUR TERTIAIRE EN ILE-DE-FRANCE EN 1990														
U08	INTITULE DU POSTE	Production		Ingénieurs		Techniciens		Encadrement		Ouvriers		TOTAL		
		Production	18,8%	16,4%	14,6%	22,3%	Ouvriers Qualifiés	Ouvriers Non Qualifiés	Services	Chefs d'Entrepri Intelli., Sup.	Cadres, Profess Intermédiaires		Employés	Divers
	Commerce	18,8%	16,4%	14,6%	22,3%	20,1%	20,5%	16,0%	41,0%	11,7%	13,6%	15,5%	75,3%	16,6%
T25	Commerce de gros alimentaire	1,6%	0,4%	0,4%	2,6%	1,5%	2,7%	1,0%	1,4%	0,8%	0,9%	1,1%	12,4%	1,1%
T26	Commerce de gros non alimentaire	10,7%	14,9%	12,3%	13,6%	8,4%	9,0%	5,7%	8,5%	6,5%	6,7%	4,5%	7,9%	6,7%
T27	Commerce de détail alimentaire	3,2%	0,2%	0,3%	3,3%	5,8%	3,5%	3,1%	11,1%	0,7%	1,5%	3,9%	39,3%	3,1%
T28	Commerce de détail non alimentaire	3,4%	1,0%	1,6%	2,7%	4,3%	5,2%	6,2%	20,1%	3,7%	4,5%	6,1%	15,7%	5,7%
U09	Transports et télécommunication	17,2%	14,3%	16,1%	24,1%	20,1%	14,5%	9,8%	10,1%	5,0%	9,7%	11,9%	1,1%	11,2%
T31	Transports	14,7%	13,7%	8,4%	18,5%	18,4%	13,6%	6,2%	10,1%	2,5%	5,4%	7,6%	1,1%	7,8%
T32	Télécommunications et postes	2,4%	0,5%	7,7%	5,6%	1,8%	0,8%	3,6%	0,1%	2,5%	4,4%	4,3%	0,0%	3,4%
U10	Services marchands	46,8%	60,1%	45,7%	34,2%	40,7%	48,8%	36,6%	47,4%	39,9%	36,1%	33,8%	21,3%	38,6%
T29	Réparation et commerce de l'autor	5,2%	0,7%	0,8%	8,2%	10,0%	4,0%	1,2%	4,1%	0,7%	1,1%	1,0%	1,1%	1,9%
T30	Hôtels, cafés, restaurants	5,1%	0,4%	0,4%	6,7%	11,5%	2,1%	5,2%	15,1%	1,3%	3,4%	6,4%	2,2%	5,2%
T33	Services marchands rendus aux en	24,2%	57,6%	40,1%	9,1%	9,4%	14,1%	15,0%	17,0%	20,9%	13,2%	12,9%	9,0%	16,7%
T34	Services marchands rendus aux pa	12,4%	1,4%	4,4%	8,2%	9,8%	28,6%	15,3%	11,1%	17,0%	18,4%	13,5%	9,0%	14,7%
U11/T35	Location et crédit bail immobili	0,6%	0,2%	0,3%	0,8%	0,6%	1,1%	0,6%	0,3%	0,4%	0,3%	0,9%	0,0%	0,6%
U12/T36	Assurances	0,7%	1,8%	1,4%	0,5%	0,2%	0,3%	2,0%	0,4%	2,3%	2,6%	1,9%	0,0%	1,8%
U13/T37	Organismes financiers	1,6%	4,6%	2,9%	0,6%	0,4%	0,7%	5,7%	0,5%	7,3%	4,2%	6,4%	1,1%	4,9%
U14/T38	Services non marchands	14,2%	2,6%	19,1%	17,4%	17,8%	14,2%	29,3%	0,3%	33,4%	33,5%	29,5%	1,1%	26,4%
	TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

REPARTITION SECTORIELLE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE DANS LE SECTEUR TERTIAIRE EN ILE-DE-FRANCE EN 1982												TOTAL																		
U08	INTITULE DU POSTE	Production		Ingénieurs		Techniciens		Encadrement		Ouvriers		Ouvriers		Ouvriers		Services		Artis., Comm.		Cadres, Profess.		Profess.		Intermédiaires		Employés		Divers		TOTAL
		20,1%	1,9%	12,5%	0,5%	13,2%	21,0%	22,9%	23,1%	17,5%	46,9%	12,4%	13,8%	16,2%	76,9%	18,0%														
T25	Commerce	20,1%	1,9%	12,5%	0,5%	13,2%	21,0%	22,9%	23,1%	17,5%	46,9%	12,4%	13,8%	16,2%	76,9%	18,0%														
T26	Commerce de gros alimentaire	9,8%	0,5%	0,5%	2,1%	0,5%	2,1%	3,3%	1,2%	1,6%	1,0%	1,0%	1,2%	10,9%	1,3%															
T27	Commerce de gros non alimentaire	4,2%	10,7%	10,0%	13,6%	8,7%	13,6%	9,8%	5,8%	6,9%	7,8%	5,9%	5,0%	3,2%	6,6%															
T28	Commerce de détail alimentaire	4,2%	0,2%	0,4%	2,4%	0,4%	2,4%	4,6%	3,7%	14,6%	0,6%	2,0%	3,8%	44,9%	3,8%															
	Commerce de détail non alimentaire	4,2%	1,0%	2,2%	2,9%	5,3%	5,4%	5,4%	6,8%	23,8%	3,1%	4,9%	6,2%	17,9%	6,3%															
U09	Transports et télécommunication	20,7%	24,2%	18,8%	25,1%	19,3%	21,0%	10,5%	9,0%	9,1%	5,5%	9,0%	12,9%	1,3%	12,4%															
T31	Transports	17,8%	23,7%	8,6%	19,5%	17,7%	20,1%	6,2%	2,4%	2,4%	2,4%	5,1%	7,5%	1,3%	8,4%															
T32	Télécommunications et postes	2,9%	0,5%	10,2%	5,7%	1,5%	0,9%	4,2%	3,1%	0,0%	3,1%	3,9%	5,4%	0,0%	4,0%															
U10	Services marchands	39,9%	50,5%	40,9%	34,8%	37,9%	38,6%	32,6%	42,4%	36,4%	31,8%	30,1%	30,1%	10,9%	34,0%															
T29	Réparation et commerce de l'autor	6,7%	0,8%	1,0%	9,5%	12,4%	4,6%	1,3%	4,6%	0,7%	0,7%	1,1%	1,1%	0,0%	2,3%															
T30	Hôtels, cafés, restaurants	5,1%	0,5%	0,3%	10,5%	9,4%	3,0%	4,7%	15,7%	15,7%	15,7%	2,9%	5,0%	4,8%	4,8%															
T33	Services marchands rendus aux en	17,2%	47,8%	36,0%	7,7%	7,0%	9,4%	12,0%	10,8%	17,3%	17,3%	9,7%	11,4%	3,8%	13,0%															
T34	Services marchands rendus aux pa	10,9%	1,5%	3,6%	7,1%	9,0%	21,6%	14,5%	11,3%	17,2%	18,1%	18,1%	12,7%	7,1%	13,8%															
U11/135	Location et crédit bail immobili	0,8%	0,6%	0,4%	0,8%	0,7%	1,4%	0,6%	0,4%	0,4%	0,3%	0,3%	0,9%	1,9%	0,7%															
U12/136	Assurances	0,6%	2,0%	1,1%	0,6%	0,3%	0,2%	2,4%	2,8%	2,8%	2,8%	2,8%	2,4%	0,0%	2,1%															
U13/137	Organismes financiers	1,2%	3,8%	2,5%	0,6%	0,4%	0,7%	6,1%	0,2%	6,9%	6,9%	3,8%	7,7%	0,0%	5,2%															
U14/138	Services non marchands	16,7%	6,4%	23,2%	17,0%	18,6%	15,0%	30,3%	0,3%	35,6%	38,5%	38,5%	29,8%	9,0%	27,8%															
	TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%															

REPARTITION SECTORIELLE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE DANS LE SECTEUR TERTIAIRE EN ILE-DE-FRANCE EN 1975												TOTAL		
U08	INTITULE DU POSTE	REPARTITION SECTORIELLE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE										Employés	Divers	TOTAL
		Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers Qualifiés	Ouvriers Non Qualifiés	Services	Artis., Comm. Chefs d'Entrepr	Cadres, Profess Intellig., Sup.	Profess. Intermédiaires			
	Commerce	17,7%	8,4%	17,7%	16,9%	16,4%	20,6%	19,5%	51,6%	14,1%	12,8%	18,3%	62,9%	19,1%
T25	Commerce de gros alimentaire	2,2%	0,4%	0,5%	1,9%	0,9%	4,1%	1,2%	1,5%	1,1%	1,3%	1,2%	4,3%	1,4%
T26	Commerce de gros non alimentaire	7,4%	6,5%	9,2%	10,4%	5,7%	7,7%	5,7%	4,7%	6,7%	6,4%	5,4%	4,3%	6,1%
T27	Commerce de détail alimentaire	2,3%	0,2%	0,4%	1,5%	2,9%	3,1%	4,2%	17,4%	0,9%	1,2%	4,1%	27,1%	3,8%
T28	Commerce de détail non alimentaire	5,8%	1,2%	7,5%	3,1%	6,9%	5,7%	8,4%	28,0%	5,5%	3,9%	7,6%	27,1%	7,8%
U09	Transports et télécommunications	22,0%	20,3%	15,0%	28,0%	21,6%	24,8%	10,3%	4,1%	7,3%	8,6%	12,6%	1,4%	12,9%
T31	Transports	19,2%	18,4%	8,0%	26,1%	18,8%	23,3%	6,0%	4,1%	4,1%	4,4%	7,3%	1,4%	8,9%
T32	Télécommunications et postes	2,9%	1,8%	7,0%	1,9%	2,8%	1,6%	4,3%	0,1%	3,1%	4,2%	5,3%	0,0%	4,0%
U10	Services marchands	36,2%	39,0%	38,9%	32,5%	41,0%	32,0%	29,1%	42,5%	33,6%	30,0%	25,4%	20,0%	30,7%
T29	Réparation et commerce de l'auto	5,3%	0,5%	1,3%	9,8%	11,9%	3,4%	1,5%	4,4%	0,8%	1,0%	1,4%	0,0%	2,4%
T30	Hôtels, cafés, restaurants	5,1%	0,7%	0,5%	1,6%	8,5%	6,0%	5,0%	18,0%	0,9%	2,0%	5,2%	1,4%	5,0%
T33	Services marchands rendus aux en	13,0%	35,7%	27,0%	10,2%	7,9%	6,3%	10,4%	7,7%	14,1%	11,9%	9,2%	7,1%	11,0%
T34	Services marchands rendus aux pa	12,8%	2,1%	10,1%	10,9%	12,7%	16,2%	12,2%	12,3%	17,8%	15,0%	9,6%	11,4%	12,3%
U11/T35	Location et crédit bail immobili	0,5%	0,4%	0,3%	0,6%	0,5%	0,7%	0,5%	0,3%	0,3%	0,3%	0,6%	0,0%	0,5%
U12/T36	Assurances	0,6%	0,7%	1,4%	2,2%	0,3%	0,3%	2,7%	0,5%	1,6%	2,6%	3,5%	1,4%	2,3%
U13.T37	Organismes financiers	1,0%	2,1%	2,1%	1,1%	0,6%	0,7%	6,7%	0,2%	5,5%	4,4%	8,8%	1,4%	5,4%
U14/T38	Services non marchands	21,9%	29,1%	24,6%	18,8%	19,8%	21,0%	31,3%	0,8%	37,6%	41,4%	30,8%	12,9%	29,2%
	TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

U08	INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Artls.,Comm. Chefs d'Entrep,Intell., Sup.	Profess. Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
						Qualifiés	Non Qualifiés						
	Commerce	21,9%	16,3%	11,5%	7,9%	35,1%	29,2%	78,1%	18,1%	20,7%	45,7%	0,0%	100,0%
T25	Commerce de gros alimentaire	27,1%	4,6%	4,0%	11,2%	32,7%	47,5%	72,8%	9,9%	17,9%	49,9%	0,1%	100,0%
T26	Commerce de gros non alimentaire	30,9%	26,0%	17,0%	8,5%	25,8%	22,6%	69,1%	10,4%	24,2%	36,9%	0,0%	100,0%
T27	Commerce de détail alimentaire	19,5%	1,2%	1,4%	7,0%	60,5%	29,9%	80,4%	25,0%	4,8%	58,4%	0,1%	100,0%
T28	Commerce de détail non alimentaire	11,6%	5,3%	7,0%	5,4%	41,7%	40,7%	88,4%	23,0%	12,7%	46,6%	0,0%	100,0%
U09	Transports et télécommunications	29,5%	15,6%	14,0%	9,3%	38,6%	22,6%	70,5%	7,3%	10,8%	57,7%	0,0%	100,0%
T31	Transports	36,4%	17,5%	8,4%	8,3%	41,0%	24,8%	63,6%	11,6%	8,6%	58,6%	0,0%	100,0%
T32	Télécommunications et postes	13,7%	3,9%	47,5%	15,3%	24,2%	9,2%	86,3%	0,1%	14,5%	21,2%	0,0%	100,0%
U10	Services marchands	23,4%	24,1%	14,5%	4,9%	28,6%	28,0%	76,6%	9,1%	23,3%	43,6%	0,0%	100,0%
T29	Réparation et commerce de l'automobile	51,2%	2,5%	2,4%	10,5%	64,0%	20,6%	48,8%	24,6%	12,6%	39,6%	0,0%	100,0%
T30	Hôtels, cafés, restaurants	18,9%	1,5%	1,2%	11,4%	74,6%	11,3%	81,1%	20,6%	5,5%	58,0%	0,0%	100,0%
T33	Services marchands rendus aux entreprises	27,9%	44,5%	24,6%	2,5%	12,7%	15,6%	72,1%	8,0%	29,8%	40,7%	0,0%	100,0%
T34	Services marchands rendus aux particuliers	16,2%	2,2%	5,3%	4,4%	26,1%	62,1%	93,8%	5,2%	23,7%	41,8%	0,0%	100,0%
U11/T35	Location et crédit bail immobilier	19,5%	7,3%	6,8%	9,1%	30,0%	46,8%	80,5%	3,7%	13,2%	72,1%	0,0%	100,0%
U12/T36	Assurances	7,9%	46,8%	28,0%	4,7%	11,1%	9,5%	92,1%	1,3%	24,0%	43,8%	0,0%	100,0%
U13/T37	Organismes financiers	6,5%	51,9%	26,1%	2,4%	8,6%	11,1%	93,5%	0,6%	27,7%	53,7%	0,0%	100,0%
U14/T38	Services non marchands	10,4%	3,5%	20,0%	8,2%	41,4%	26,9%	89,6%	0,1%	24,4%	47,7%	0,0%	100,0%
	TOTAL	19,3%	18,7%	14,9%	6,6%	32,9%	26,8%	80,7%	7,1%	21,4%	47,3%	0,0%	100,0%

U08	INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs		Techniciens		Ouvriers		Chefs d'Entrei		Profess.		Employés	Divers	TOTAL
			Encadrement	Non Qualifiés	Services	Artis, Comm.	Intell., Sup.	Intermédiaire							
	Commerce	21,0%	7,3%	40,6%	76,9%	21,5%	12,4%	17,0%	49,0%	0,1%	100,0%				
T25	Commerce de gros alimentaire	27,6%	3,1%	33,9%	72,2%	11,0%	14,9%	19,0%	55,0%	0,2%	100,0%				
T26	Commerce de gros non alimentaire	28,2%	12,8%	31,7%	71,8%	9,5%	23,4%	21,9%	45,2%	0,0%	100,0%				
T27	Commerce de détail alimentaire	20,6%	0,7%	60,3%	79,2%	31,6%	2,7%	11,7%	54,0%	0,2%	100,0%				
T28	Commerce de détail non alimentaire	12,4%	2,9%	45,2%	87,5%	28,1%	7,9%	15,5%	48,5%	0,1%	100,0%				
U09	Transports et télécommunications	31,5%	13,8%	33,2%	68,5%	7,0%	9,2%	18,6%	65,2%	0,0%	100,0%				
T31	Transports	40,0%	7,6%	35,5%	60,0%	11,8%	6,8%	17,6%	63,8%	0,0%	100,0%				
T32	Télécommunications et postes	13,5%	2,1%	18,8%	86,5%	0,0%	12,6%	20,1%	67,2%	0,0%	100,0%				
U10	Services marchands	22,1%	14,9%	33,9%	77,9%	10,4%	19,6%	21,1%	48,9%	0,0%	100,0%				
T29	Réparation et commerce de l'automobile	54,0%	1,4%	66,0%	46,0%	27,8%	9,8%	17,8%	44,6%	0,0%	100,0%				
T30	Hôtels, cafés, restaurants	19,9%	1,2%	66,2%	80,1%	26,5%	4,4%	13,2%	55,9%	0,0%	100,0%				
T33	Services marchands rendus aux entreprises	24,9%	32,8%	14,6%	75,1%	7,2%	25,2%	17,5%	50,0%	0,0%	100,0%				
T34	Services marchands rendus aux particuliers	14,9%	1,6%	29,5%	65,1%	6,2%	20,7%	27,0%	46,0%	0,0%	100,0%				
U11/T35	Location et crédit bail immobilier	24,2%	8,2%	28,9%	75,7%	5,3%	11,2%	9,5%	74,0%	0,1%	100,0%				
U12/T36	Assurances	5,5%	39,1%	15,7%	94,5%	2,1%	20,0%	25,4%	52,5%	0,0%	100,0%				
U13/T37	Organismes financiers	4,5%	36,5%	11,9%	95,5%	0,3%	19,8%	13,4%	66,6%	0,0%	100,0%				
U14/T38	Services non marchands	11,3%	4,5%	39,8%	88,7%	0,1%	20,5%	27,5%	51,9%	0,0%	100,0%				
	TOTAL	18,8%	11,8%	35,7%	81,1%	8,0%	17,5%	21,6%	52,8%	0,0%	100,0%				

U08	INTITULE DU POSTE	Production		Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Ouvriers Non Qualifiés	Services	Artis., Comm. Chets d'Entree	Cadres, Profes. Intell., Sup.	Profes. Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
		21,0%	21,0%				Qualifiés	25,0%								
	Commerce	21,0%	21,0%	4,2%	16,8%	3,7%	25,0%	50,3%	79,0%	23,3%	11,3%	13,1%	52,3%	0,0%	100,0%	
T25	Commerce de gros alimentaire	34,8%	34,8%	1,7%	3,9%	3,3%	10,5%	80,5%	65,2%	11,2%	13,7%	21,4%	53,6%	0,0%	100,0%	
T26	Commerce de gros non alimentaire	27,5%	27,5%	7,9%	21,0%	5,4%	20,8%	44,9%	72,5%	7,2%	18,2%	22,3%	52,4%	0,0%	100,0%	
T27	Commerce de détail alimentaire	13,6%	13,6%	0,7%	2,8%	2,6%	34,4%	59,5%	86,3%	36,5%	3,5%	5,6%	54,5%	0,1%	100,0%	
T28	Commerce de détail non alimentaire	16,9%	16,9%	1,9%	21,8%	2,1%	32,1%	42,1%	83,0%	29,5%	10,2%	9,4%	50,9%	0,0%	100,0%	
U09	Transports et télécommunications	38,5%	38,5%	8,3%	11,5%	4,9%	26,5%	48,8%	61,5%	3,5%	11,0%	16,7%	68,7%	0,0%	100,0%	
T31	Transports	48,4%	48,4%	8,6%	7,1%	5,2%	26,5%	52,6%	51,6%	6,0%	10,8%	14,6%	68,6%	0,0%	100,0%	
T32	Télécommunications et postes	16,3%	16,3%	5,8%	41,4%	2,6%	26,4%	23,9%	83,7%	0,1%	11,4%	19,7%	68,8%	0,0%	100,0%	
U10	Services marchands	26,7%	26,7%	9,6%	18,1%	3,4%	30,6%	38,2%	73,3%	12,9%	19,0%	20,6%	48,6%	0,0%	100,0%	
T29	Réparation et commerce de l'automobile	51,2%	51,2%	0,9%	4,0%	7,1%	60,1%	27,9%	48,8%	26,2%	8,7%	13,7%	51,4%	0,0%	100,0%	
T30	Hôtels, cafés, restaurants	22,9%	22,9%	1,2%	1,7%	1,2%	45,3%	50,6%	77,1%	31,6%	2,9%	8,1%	57,4%	0,0%	100,0%	
T33	Services marchands rendus aux entreprises	26,8%	26,8%	24,5%	35,0%	3,0%	16,4%	21,1%	73,2%	6,5%	21,2%	23,0%	49,3%	0,0%	100,0%	
T34	Services marchands rendus aux particuliers	23,4%	23,4%	1,5%	13,4%	3,3%	26,9%	55,0%	76,6%	8,9%	22,6%	24,5%	44,0%	0,0%	100,0%	
U11/T35	Location et crédit bail immobilier	24,9%	24,9%	6,2%	9,5%	4,1%	22,2%	58,1%	75,2%	4,8%	10,0%	12,6%	72,6%	0,0%	100,0%	
U12/T36	Assurances	5,7%	5,7%	11,4%	40,2%	14,5%	13,7%	20,2%	94,3%	1,6%	9,0%	18,6%	70,8%	0,0%	100,0%	
U13/T37	Organismes financiers	4,3%	4,3%	18,5%	33,9%	4,0%	14,9%	28,6%	95,7%	0,3%	12,8%	13,1%	73,9%	0,0%	100,0%	
U14/T38	Services non marchands	17,0%	17,0%	11,9%	19,0%	3,3%	24,4%	41,4%	83,0%	0,2%	18,7%	26,4%	54,7%	0,0%	100,0%	
	TOTAL	22,6%	22,6%	9,0%	16,9%	3,8%	27,0%	43,3%	77,4%	8,8%	15,6%	19,9%	55,7%	0,0%	100,0%	

PART RELATIVE DES EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE
DANS L'INDUSTRIE EN ILE-DE-FRANCE EN 1975

	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers Qualifiés	Ouvriers Non Qualifiés	Services	Artis. Comm.	Cadres, Profes. Intell., Sup.	Profes. Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
U 02	Industries agricoles et alimentaires	51,3%	1,9%	3,3%	5,7%	33,9%	55,2%	48,7%	29,0%	10,0%	14,1%	46,9%	100,0%
T02	Industries de la viande et du lait	52,3%	3,1%	4,6%	5,3%	23,5%	63,5%	47,7%	4,4%	14,2%	24,7%	56,6%	100,0%
U 03	Autres industries agricoles et alimentaires	51,1%	1,6%	3,1%	5,8%	36,2%	53,3%	48,9%	34,3%	9,1%	11,8%	44,8%	100,0%
T03	Production et distribution d'énergie	51,1%	19,7%	27,3%	15,3%	21,4%	16,3%	48,9%	0,6%	15,0%	25,4%	59,0%	100,0%
T04	Prod. de combustibles minéraux solides	42,2%	34,3%	5,7%	2,9%	14,3%	42,9%	57,8%	4,2%	33,3%	10,4%	52,1%	100,0%
T05	Prod. de pétrole et de gaz naturel	43,3%	32,9%	26,9%	8,4%	11,1%	20,7%	56,7%	0,5%	21,1%	26,9%	51,5%	100,0%
T06	Prod. et distrib. d'électr., distrib. de gaz et de industries des biens intermédiaires	53,4%	16,6%	27,5%	16,9%	22,8%	15,1%	46,6%	0,6%	12,7%	25,1%	61,6%	100,0%
U 04	Industries des biens intermédiaires	66,4%	4,1%	8,2%	7,7%	32,8%	47,3%	33,6%	8,3%	18,8%	21,0%	52,0%	100,0%
T07	Prod. de minerais, métaux ferreux	56,0%	6,7%	7,3%	9,6%	25,5%	51,0%	44,0%	2,1%	19,0%	20,1%	58,8%	100,0%
T08	Prod. de minerais, métaux non ferreux	59,5%	8,6%	11,3%	8,9%	25,7%	45,5%	40,5%	2,0%	16,2%	25,8%	56,0%	100,0%
T09	Prod. de matériaux de construction	72,1%	3,4%	6,7%	7,1%	26,0%	56,2%	27,9%	9,3%	20,6%	20,9%	49,3%	100,0%
T10	Industrie du verre	71,4%	4,0%	8,5%	6,7%	31,5%	49,2%	28,6%	9,4%	21,1%	18,4%	51,1%	100,0%
T11	Chimie, fibres	49,2%	11,8%	12,5%	9,9%	24,4%	49,2%	26,6%	9,4%	21,1%	18,4%	51,1%	100,0%
T13	Fonderie et travail des métaux	73,5%	2,6%	7,1%	7,5%	42,2%	41,5%	50,8%	1,9%	19,5%	22,2%	46,5%	100,0%
T21	Industries du papier et du carton	64,4%	1,4%	4,8%	6,1%	29,5%	40,6%	26,5%	16,7%	19,5%	17,4%	52,6%	100,0%
T23	Industries du caoutchouc et du carton	64,6%	3,4%	10,6%	7,2%	22,5%	58,2%	35,6%	7,3%	16,5%	23,6%	54,7%	100,0%
U 05	Industries des biens d'équipements	72,6%	9,2%	20,6%	5,6%	33,9%	30,7%	27,4%	3,9%	18,4%	19,6%	58,0%	100,0%
T14	Construction mécanique	68,0%	6,5%	19,1%	6,8%	43,2%	24,3%	32,0%	8,4%	18,5%	20,3%	52,9%	100,0%
T15	Construction de matériels électriques et élect	69,4%	14,5%	24,8%	5,2%	28,4%	27,1%	30,6%	2,5%	19,9%	19,5%	58,1%	100,0%
T16	Automobiles et matériels de transport terrest	80,1%	3,3%	14,3%	5,5%	32,5%	44,5%	19,9%	2,1%	15,2%	18,9%	63,8%	100,0%
T17	Construction navale et aéronautique, armem	74,0%	15,6%	30,0%	4,9%	37,3%	12,2%	26,0%	1,0%	19,2%	19,5%	60,3%	100,0%
U 06	Industries des biens de consommation couran	55,1%	1,9%	6,1%	5,0%	50,4%	36,6%	44,9%	16,1%	15,4%	25,7%	42,9%	100,0%
T12	Parachimie, industrie pharmaceutique	49,9%	6,7%	14,4%	8,8%	26,6%	43,4%	50,1%	1,9%	20,1%	25,3%	52,6%	100,0%
T18	Industries textiles et de l'habillement	59,3%	0,7%	2,7%	2,2%	64,1%	30,4%	40,7%	29,6%	14,8%	20,9%	34,7%	100,0%
T19	Industries du cuir et de la chaussure	63,6%	0,2%	1,9%	3,5%	45,1%	49,3%	36,4%	31,4%	11,1%	16,4%	41,1%	100,0%
T20	Industries du bois et ameublement	58,3%	0,9%	5,2%	4,8%	41,1%	48,0%	41,7%	28,7%	14,0%	16,8%	40,6%	100,0%
T22	Imprimerie, presse, édition	52,3%	1,1%	5,2%	5,6%	58,7%	29,4%	47,7%	8,4%	13,7%	34,6%	43,4%	100,0%
TOTAL		64,7%	6,6%	14,3%	6,3%	36,6%	36,2%	35,3%	10,6%	16,6%	21,7%	51,2%	100,0%

EMPLOIS DE PRODUCTION ET DE SERVICE
DANS LE SECTEUR TERTIAIRE EN ILE-DE-FRANCE EN 1990

U08	INTITULE DU POSTE	Production	Ingénieurs	Techniciens	Encadrement	Ouvriers		Services	Artis. Comm.	Cadres, Profes. Intell., Sup.	Profess. Intermédiaire	Employés	Divers	TOTAL
						Qualifiés	Non Qualifiés							
	Commerce	135364	22112	15588	10664	47528	39472	48366	87409	75324	99801	220732	268	618898
	Commerce de gros alimentaire	11140	508	448	1248	3648	5288	29984	2956	5376	6666	14956	44	41168
	Commerce de gros non alimentaire	77004	20028	13128	6512	19904	17432	172448	18008	41808	48924	63708	28	249480
	Commerce de détail alimentaire	22780	280	308	1596	13780	6816	94101	23548	4500	11080	54972	140	117021
	Commerce de détail non alimentaire	24440	1296	1704	1308	10196	9936	186733	42896	23640	33101	87096	56	211229
U09	Transports et télécommunications	123425	19200	17232	11492	47633	27868	295021	21606	31936	71396	170083	4	418450
	Transports	105961	18524	8944	8828	43409	26256	185285	21482	16004	39288	108511	4	291250
	Télécommunications	17464	676	8288	2664	4224	1612	109736	124	15932	32108	61572	0	127200
U10	Services marchands	336552	80956	48900	16336	96228	94132	1102878	100905	256658	264449	480866	76	1439506
	Réparation et commerce de l'automobile	37064	932	892	3904	23704	7632	35264	8676	4460	8152	13976	4	72332
	Hôtels, cafés, restaurants	36428	532	448	4168	27168	4112	156293	32212	8612	24860	13976	8	192729
	Services marchands rendus aux entreprises	174176	77572	42856	4360	22176	27212	450793	36284	134381	96564	183564	32	625001
	Services marchands rendus aux particuliers	88884	1920	4704	3904	23180	55176	460528	23733	109205	134873	192717	32	549444
U11/T35	Location et crédit bail immobilier	4464	328	304	404	1340	2088	18388	676	2432	2016	13264	0	22852
U12/T36	Assurances	5192	2428	1452	244	576	492	60424	772	14512	18704	26436	0	65616
U13/T37	Organismes financiers	11840	6144	3088	280	1016	1312	170876	972	47280	30856	91768	4	182720
U14/T38	Services non marchands	101848	3564	20412	8304	42148	27420	881609	604	215173	245069	420763	4	983461
	TOTAL	718685	134732	106976	47724	236469	192784	3012462	212944	643315	732291	1423912	356	3731503